



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 138 • NUMÉRO 133 • 2<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 3 octobre 2003**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 3 octobre 2003

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1000)

[Traduction]

### LOI SUR LA PROCRÉATION ASSISTÉE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 10 avril, de la motion: Que le projet de loi C-13, Loi concernant la procréation assistée, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat qui dure depuis très longtemps.

Compte tenu du nouvel intérêt que suscite l'adoption de ce projet de loi, je suis certain que les députés sont impatients de se prononcer. Par conséquent, je propose:

Que la question soit maintenant mise aux voix.

**Le vice-président:** Nous passons maintenant à une période de questions et observations.

Le député de Calgary-Sud-Est invoque le Règlement.

**M. Jason Kenney:** Monsieur le Président, à titre de précision, vous avez indiqué que nous passons à une période de questions et observations. Mais y a-t-il dix minutes d'intervention? Si oui, pour combien de temps?

**Le vice-président:** La présidence a fait une erreur en suggérant ou en annonçant une période de questions et observations.

Nous procédons au débat, avec des interventions de dix minutes sans questions ni observations.

Le député de Mississauga-Sud invoque le Règlement.

**M. Paul Szabo:** Monsieur le Président, simplement à titre de précision, je signale que la motion principale dont la Chambre est saisie concerne l'adoption du projet de loi à l'étape de la troisième lecture et que les députés sont ici pour se prononcer. S'ils veulent poser des questions ou intervenir au sujet de la motion visant à mettre la question aux voix, est-ce que cela se substitue à leur temps de parole ou à leur possibilité d'intervenir à l'étape de la troisième lecture? Est-ce semblable à la procédure que nous suivons quand le gouvernement propose la clôture et qu'il y a un débat distinct concernant cette motion?

•(1005)

**Le vice-président:** Non, il ne s'agit pas d'un débat distinct. Nous allons passer au débat sur le projet de loi C-13. Les interventions seront de dix minutes, sans questions ni observations.

Le député de Mississauga-Sud invoque le Règlement.

**M. Paul Szabo:** Monsieur le Président, la dernière fois que ce projet de loi a été mis à l'étude, c'était le 10 avril. Auparavant, nous avons étudié les motions proposées à l'étape du rapport. Un grand nombre de motions ont alors été adoptées sans vote par appel nominal et plusieurs autres avec vote par appel nominal.

Je demande le consentement unanime de la Chambre pour faire réimprimer le projet de loi C-13 dont le comité a fait rapport, car les députés sont maintenant appelés à prendre la parole une dernière fois au sujet de cette mesure. Il leur serait très utile de voir exactement de quel projet et de quelles dispositions précises nous discutons.

**Le vice-président:** Le député de Mississauga-Sud a-t-il le consentement unanime pour proposer la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Le député de Calgary-Sud-Est a la parole pour la suite du débat.

**M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je ne suis pas très heureux de prendre la parole dans ces circonstances puisque, en réalité, le leader du gouvernement à la Chambre a imposé la clôture, alors que le débat revêt une grande importance.

Le projet de loi porte sur un domaine scientifique dynamique où les faits changent toutes les semaines, voire tous les jours. Il est rare que, en ouvrant le journal, on ne prenne pas connaissance d'une nouvelle réussite ou découverte scientifique renversante sur le potentiel des cellules souches adultes, non embryonnaires.

Les recherches sur les cellules souches non embryonnaires progressent de façon exponentielle. Les recherches sur ces cellules et les applications de ces recherches sont pleines de potentiel. À mon avis, sur le plan concret, la situation est fort différente de ce qu'elle était lorsque la ministre de la Santé a présenté le projet de loi.

Dans les deux années qui se sont écoulées depuis la présentation du projet de loi, nous n'avons encore vu aucune application concrète, aucune découverte utile dans les recherches sur les cellules souches embryonnaires, que le projet de loi autorise explicitement.

*Initiatives ministérielles*

Voilà pourquoi la question mérite un examen plus poussé, non pas pour différer le vote juste pour le plaisir de le faire. J'admets d'emblée que certains aspects du projet de loi C-13 ne sont pas contestés et jouissent de l'appui de l'ensemble des partis à la Chambre. Les dispositions du projet de loi visant à interdire le clonage humain ou qui concernent les mères porteuses rallient également les tenants des divers points de vue dans les domaines de la recherche et de l'éthique.

Je crois cependant que, comme l'ont avancé à la Chambre des députés du caucus libéral et comme l'ont suggéré des députés de tous les partis, l'adoption rapide d'un projet de loi comprenant uniquement des dispositions non controversées, comme celle interdisant le clonage, qui ne soulève aucune préoccupation au plan de l'éthique, susciterait un énorme consensus.

Après l'examen de l'avant-projet de loi déposé par l'ancien ministre de la Santé, la majorité des députés de tous les partis composant le Comité permanent de la santé ont justement recommandé que le projet de loi soit scindé en deux afin d'avoir, d'une part, les éléments qui suscitent un large consensus, tels que l'interdiction du clonage, et, d'autre part, tous les autres éléments, notamment l'autorisation de mener des recherches sur les cellules souches embryonnaires, qui soulèvent de graves questions d'ordre éthique et moral.

Il est regrettable que le gouvernement ait fait fi de l'avis de ses propres députés au sein du Comité permanent de la santé, en refusant de scinder le projet de loi de manière à réunir, d'un côté, les aspects jouissant d'un vaste appui et, de l'autre côté, les aspects qui demeurent extrêmement controversés en raison des questions morales et éthiques que soulève la création de la vie humaine en vue de sa destruction, car c'est à peu près ce à quoi correspondent essentiellement les recherches sur les cellules souches embryonnaires.

Comme je l'ai dit, nous sommes en présence d'un domaine en pleine évolution, d'où la nécessité d'écouter les divers intervenants. De nombreux témoins entendus par le Comité de la santé ont réclamé un moratoire de trois ans, ou d'une durée raisonnable, afin d'interdire cette source de complications que constitue la recherche sur les cellules souches embryonnaires et de nous permettre d'évaluer les progrès de la science dans ce domaine. Ce genre de recherche entraîne la destruction et la manipulation d'une vie humaine à l'état naissant unique, ce qui, je crois, porte atteinte aux principes éthiques et moraux sur lesquels s'appuient les démocraties libérales comme le Canada, sans pour autant qu'on en tire le moindre avantage sur le plan scientifique ou celui de la santé.

Personne n'a jamais affirmé pouvoir prouver scientifiquement l'existence d'un avantage découlant de la recherche sur les cellules souches embryonnaires.

● (1010)

Pourquoi alors autoriserions-nous la manipulation et la destruction d'une vie humaine naissante même d'un point de vue utilitaire, étant donné que les scientifiques n'ont pas démontré jusqu'à maintenant l'utilité de ce matériel?

C'est la question fondamentale à laquelle nous faisons face maintenant. C'est pourquoi de nombreux députés voudraient qu'on étudie davantage le projet de loi, à moins que le gouvernement ne soit disposé à écouter le Comité de la santé et à le scinder.

Permettez-moi de signaler une contradiction étrange dans la politique du gouvernement relativement à ce projet de loi. Le gouvernement prétend que le libellé du projet de loi va interdire toute forme de clonage humain, soit à des fins thérapeutiques ou

reproductives, et j'espère que c'est le cas. Selon certains témoignages devant le Comité de la santé, la définition qu'on retrouve dans le projet de loi au sujet du clonage humain n'était pas suffisamment large pour couvrir toutes les formes de clonage humain.

Je ne suis pas un scientifique et il m'est donc difficile de faire cette évaluation. Cependant, je suis un membre de la classe politique et j'entends le gouvernement dire d'une part qu'il souhaite interdire le clonage à des fins thérapeutiques ou reproductives dans le projet de loi, alors que d'autre part, il adopte à l'heure actuelle, aux Nations Unies, une position différente en appuyant la ratification d'un projet de traité qui n'interdirait de façon explicite que le clonage à des fins reproductives, mais pas celui à des fins thérapeutiques. Cela soulève de graves questions dans mon esprit.

Si la politique du gouvernement, telle que reflétée dans le projet de loi C-13, était d'interdire en toute honnêteté et sincèrement toutes les formes de clonage comme il le prétend, pourquoi, comme on le signale dans les journaux de tout le pays, le gouvernement est-il en train de prôner aujourd'hui à New York la légalisation d'un type de clonage?

Il y a une dichotomie dans la position du gouvernement en ce qui concerne cette question, ce qui soulève un doute raisonnable sur l'intention de ceux qui ont rédigé les dispositions pertinentes du projet de loi C-13 pour interdire toutes les formes de clonage, soit à des fins thérapeutiques ou reproductives. C'est pourquoi le projet de loi doit être étudié plus en profondeur.

Le gouvernement a-t-il vraiment pour position de ne pas interdire toutes les formes de clonage humain—une procédure odieuse et cauchemardesque qui donne à l'homme le pouvoir de se substituer à Dieu et de créer le type de société épouvantable que des écrivains comme Aldous Huxley ont imaginée et décrite—ou le gouvernement croit-il qu'il faut reconnaître le miracle de la vie humaine et ne pas essayer nous-mêmes de le reproduire?

Dans le dernier cas, pourquoi le gouvernement estime-t-il aujourd'hui devant les Nations Unies que nous devrions légaliser à l'échelle internationale—et non seulement au Canada—au moyen d'un traité des Nations Unies, le clonage d'êtres humains à des fins prétendument thérapeutiques, une procédure ignoble pour tout être humain intelligent sur le plan rationnel et éthique? Pourquoi le gouvernement adopte-t-il la position selon laquelle on devrait créer des vies humaines uniques et individuelles pour offrir des pièces de rechange dans le cadre d'expériences scientifiques et pour les reproduire, chacune possédant une dignité inviolable, pour les utiliser comme nous utilisons des voitures mises en rancart dans un parc de pièces de rechange?

C'est tout à fait révoltant, mais c'est la position du gouvernement, comme on l'a signalé dans la livraison d'aujourd'hui de l'*Ottawa Citizen* et dans les quotidiens de Southam dans tout le pays.

Je demanderais à tous les députés de réfléchir sérieusement à ce que dit exactement le projet de loi C-13. Je leur demande de ne pas prendre à la lettre les affirmations du ministère de la Santé, qui ne semblent pas concorder avec les propos que tient le gouvernement aux négociations des Nations Unies qui ont lieu aujourd'hui, à New York.

● (1015)

J'inviterais également les députés à examiner de très près l'affirmation fautive, spéculative et non vérifiée selon laquelle la recherche sur des embryons humains présenterait des avantages pour la santé et qu'il faut donc en produire, puis les détruire.

*Initiatives ministérielles*

**M. John O'Reilly (Haliburton—Victoria—Brock, Lib.):** Monsieur le Président, je souhaite certainement participer au débat sur le projet de loi C-13, qui en est rendu à la troisième lecture, malgré le fait qu'on ait déjà proposé le recours à la clôture pour le projet de loi.

Je pense que nous devrions y consacrer un peu de temps puisque le projet de loi représente véritablement la vie en elle-même, et l'information sur cette technologie évolue. À mesure que le temps passe, la technologie se perfectionne de plus en plus, ce qui nous pousse à nous arrêter et à nous inquiéter. Il y a deux ans, le projet de loi n'avait certainement pas pour objet d'appuyer la technologie actuelle.

Je crois qu'il pourrait être adopté très rapidement s'il était scindé et si on enlevait les éléments controversés; il y en a très peu et je ne comprends pas l'hésitation du ministre.

Cela m'inquiète qu'un comité de la Chambre des communes fasse des recommandations dont le ministre ne tiendra aucun compte.

Quand nous avons étudié la possibilité de changer la structure de la Chambre des communes, une étude à laquelle j'ai participé au cours des dernières années, j'espérais que les comités auraient leur utilité, qu'ils seraient neutres et qu'ils ne réaliseraient pas seulement les souhaits du gouvernement. Je pensais que les comités suivraient réellement les recommandations faites par tous les partis lors du débat et par les différents témoins qui se présentent devant eux.

En examinant ce projet de loi, je constate que presque toutes les recommandations du comité ont été écartées, pas nécessairement celles sur lesquelles nous étions tous d'accord, mais celles sur lesquelles nous étions en désaccord.

Le comité a tenu de très nombreuses audiences sur l'avant-projet de loi. Il a présenté 34 recommandations, dont certaines par le député de Mississauga-Sud, avec mon appui. Je pensais que ces recommandations étaient fondées et qu'elles devaient faire l'objet d'un débat. Je suis désolé de constater que le ministre a décidé de ne pas se présenter devant le comité et de ne pas l'écouter. Le ministre a plutôt choisi d'aller aveuglément de l'avant sans recueillir le moindre point de vue sur le projet de loi.

Tandis que le comité étudiait le projet de loi article par article à l'étape du rapport, le ministre a essentiellement proposé trois motions annulant les trois recommandations du comité. Je pense que, au cours de la prochaine législature, le rôle des comités de la Chambre des communes devrait être réexaminé, réformé et étudié du point de vue de leur pertinence. En effet, si le gouvernement adopte aveuglément des mesures législatives sans l'apport des comités, s'il renvoie des projets de loi aux comités pour ensuite ne pas tenir compte des recommandations des experts venus témoigner, je ne sais pas comment je pourrais appuyer l'adoption de telles mesures législatives.

Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que c'est un comité législatif qui a fait une partie du travail sur le projet de loi antiterrorisme. Plusieurs des recommandations venaient des témoins, dont certains étaient contestables, le conseiller en éthique, entre autres, mais le fait est que ces recommandations ont été prises en considération. Des modifications ont ensuite été apportées aux 22 mesures législatives dont était saisi le comité.

Nous avons maintenant un projet de loi qui nécessitera l'élaboration de règlements dans 28 domaines, et le projet de loi lui-même laisse à désirer à bien des égards. C'est le moins qu'on puisse dire.

Je trouve que c'est un projet de loi qui traite entièrement de ce que je considérerais comme la vie d'un bébé. Même le ministre de la

Santé, à l'égard des recommandations sur le moment où débute la vie, fait maintenant apposer un message sur les paquets de cigarettes qui dit: «Fumer pendant la grossesse peut nuire à la santé du bébé.» Le message ne dit pas du fœtus. Il ne dit pas de quelque chose qui n'existe pas. Il dit du bébé. Donc, d'un côté, le ministère admet dans ses recommandations que la vie débute dès la conception et, de l'autre, il dit l'inverse.

• (1020)

Je trouve qu'il y a là une contradiction. Je suis en conflit avec le ministre là-dessus car je suis pro-vie, ce qui me range dans «L'escouade de Dieu» d'après certains; je ne sais pas ce qu'ils veulent dire, mais pour moi ça veut dire que je suis fidèle à mes convictions. Je n'ai pas l'intention de changer d'idée. Je n'ai pas en ma possession les données scientifiques qui pourraient me faire changer d'idée. Rien de ce qui m'a été présenté jusqu'ici ne m'indique que j'ai tort, dans mon esprit bien entendu, alors que comme dans l'esprit des autres, j'ai tort sur toute la ligne. C'est ce qui arrive quand on se trouve en opposition au gouvernement du Canada et qu'on représente une circonscription rurale très étendue.

La clôture décrétée au sujet du projet de loi C-13 limite à une heure le débat sur un projet de loi qui devrait être débattu beaucoup plus longtemps. On aurait dû permettre à un grand nombre d'intervenants de venir témoigner, comme l'a dit le député de Mississauga-Sud, notamment les groupes qui ont comparu devant le comité et qui n'ont pas été entendus par le Parlement et dont l'opinion n'a pas été présentée.

Les députés sont mal informés au sujet du projet de loi. Leur opinion leur a été dictée par le ministre. C'est une façon de faire que je réprouve. En tant que députés, je crois que nous devrions examiner tous les projets de loi, écouter tous les témoins ou, du moins, avoir la courtoisie de lire leurs témoignages, tirer nos propres conclusions, voter selon notre conscience et être jugés en conséquence.

Je ne m'étais pas préparé à prendre la parole au sujet du projet de loi ce matin. Je croyais qu'il allait suivre son cheminement normal, que les deux côtés participeraient activement au débat, qu'il y aurait des interventions à l'étape de la troisième lecture et que j'aurais pu faire valoir les opinions de mes électeurs, opinions qui, en passant, sont partagées. Si les opinions sont partagées c'est, je crois, parce que les renseignements fournis n'étaient pas concluants et n'étaient pas fondés sur des faits.

La différence entre une maladie et un syndrome c'est que l'information dont on dispose n'est pas concluante. Dans le cas qui nous occupe, je crois que l'information dont nous disposons n'est pas non plus concluante. La technologie évolue avec une rapidité fulgurante, à mesure que progressent les travaux des laboratoires sur les techniques de reproduction et que les gens fouillent les problèmes que soulève ce genre de projet de loi qui, comme je le disais, traite de la vie elle-même.

*Initiatives ministérielles*

La façon d'aborder les techniques de reproduction et la recherche connexe nous pose un dilemme moral. Je crois qu'il y a des médecins, autant ceux qui sont pour que ceux qui sont contre ce projet de loi, qui accueilleraient favorablement la possibilité d'examiner des opinions divergentes et d'autres techniques. D'autre part, je trouve préoccupant qu'on n'ait pas divisé le projet de loi et qu'on n'ait pas entendu le comité. Je crois que les comités devraient jouer un rôle plus important et devraient pouvoir fonctionner séparément de la Chambre et déposer leurs rapports pour qu'ils fassent l'objet d'un examen.

Je suis déçu que le ministre ait choisi de ne pas comparaître devant le comité; c'est, à mon avis, une parodie de justice. Je crois que tous les ministres devraient comparaître devant les comités, exposer leur point de vue et expliquer aux comités pourquoi ils appuient un projet de loi, ou pourquoi ils l'ont présenté. C'est une question qui me préoccupe.

Enfin, il y a certains éléments du projet de loi que j'appuie complètement, mais il y en a d'autres qui devraient être étudiés plus en profondeur et de façon intégrale. Je crois également que les progrès technologiques devraient faire l'objet d'une étude.

Par conséquent, je suis déçu que le ministre ait choisi ce processus.

• (1025)

[Français]

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, le projet de loi C-13 est très important. Il concerne évidemment la procréation assistée. Je peux comprendre qu'il y ait des divergences d'opinions à cet égard. Je sais que des députés à la Chambre sont contre ce projet de loi pour des raisons personnelles, religieuses ou autres. Je ne partage pas cette position. Cependant, il faut diviser cela et voir le côté positif de même que le côté scientifique de la procréation assistée. Comme je le disais, il ne s'agit pas seulement d'une question religieuse ou d'une question de conscience; il y a un côté très important, à savoir qu'avec la procréation assistée, on aide des familles ou des gens qui en ont vraiment besoin.

Je ferai une légère mise en situation. Depuis quelques années, une kyrielle de développements technologiques font les manchettes. De la brebis Dolly, on s'en rappelle, au débat concernant le clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques, l'effervescence de la biotechnologie impose de nouvelles avenues jusqu'alors inexplorées. Le fait que nous soyons aujourd'hui en mesure de décomposer la matière et, en quelque sorte, de «reconstruire» le vivant, a pour effet de nous confronter à de nouveaux problèmes dont nous ne saisissons pas encore toute l'étendue. Ces nouvelles possibilités exigent une vigilance accrue et une réflexion éthique solide, afin de s'assurer que certaines limites ne soient pas transgressées. Pour ce faire, un nouveau langage juridique, de nouveaux concepts, mais également toute une démarche politique sont nécessaires.

De nombreux parlementaires, dont plusieurs du Bloc québécois, ont, au cours des dernières années, dénoncé le vide juridique entourant la procréation assistée. À plusieurs reprises, nous avons relancé le débat en interpellant les citoyens et les experts pour qu'ils s'expriment et en exigeant du gouvernement fédéral qu'il impose, dans les plus brefs délais, des limites socialement acceptables. Il faut admettre toutefois qu'il est difficile de trouver l'équilibre entre une éthique solide et respectueuse de la dignité humaine et la nécessité de répondre aux besoins thérapeutiques.

Des réflexions globales sur nos conceptions du vivant et sur le sens que l'on entend donner au progrès technique sont nécessaires. Des choix de société s'imposent et il est plus que temps que le débat

se transporte dans l'arène publique, afin que la population puisse se prononcer sur ces enjeux. Le récent dépôt du projet de loi sur la procréation assistée de la part du gouvernement fédéral est un bon départ pour stimuler la réflexion et, du même coup, relancer un débat de société mis en sourdine depuis un certain temps.

J'aimerais faire une mise à jour sur les points saillants du projet de loi. Comme on le sait, le 9 mai dernier, la ministre de la Santé a déposé à la Chambre des communes le projet de loi tant attendu sur la procréation assistée. La loi globale vise à protéger la santé et la sécurité des citoyens qui font appel à la procréation assistée pour fonder une famille, à interdire les activités inacceptables, telles que le clonage humain, et à réglementer les activités de procréation assistée et de recherche connexe. Selon la loi présentée, c'est l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée qui délivrera des autorisations, surveillera les activités et appliquera la législation et la réglementation sur la procréation assistée.

Il faut assurer une certaine sécurité. Ainsi, dans le but d'assurer la sécurité et la santé des gens qui font appel à la procréation assistée, le projet de loi stipule, entre autres, que: les personnes qui songent à faire don d'ovules, de sperme ou d'embryons pour les activités de procréation assistée ou à des fins de recherche doivent donner leur consentement éclairé par écrit avant tout traitement; les enfants nés grâce à du matériel reproductif donné auront accès aux renseignements médicaux sur les donneurs, mais n'auront pas nécessairement accès à son identité, le donneur étant libre d'autoriser la divulgation ou non de son identité.

La loi proposée interdit les pratiques inacceptables, telles que: la création d'un clone humain, peu importe la raison, c'est-à-dire à des fins de reproduction thérapeutiques; créer un embryon in vitro à des fins autres que la création d'un être vivant ou l'amélioration des techniques de procréation assistée; la création de combinaisons humain-non-humain à des fins de reproduction; le fait de donner un incitatif financier à une femme pour être une mère porteuse; le fait de vendre ou d'acheter des embryons humains ou d'offrir des biens et des services en échange.

• (1030)

J'aimerais vous présenter une perspective des pour et des contre sur les arguments entendus depuis qu'on discute du clonage humain. Les arguments de ceux qui préconisent le recours à la recherche sur les cellules souches embryonnaires se regroupent en quatre grandes catégories, soit l'aspect historique, médical, humanitaire et juridico-politique.

Abordons l'argument historique. Dans les années 1970, la recherche sur l'ADN était fortement décriée. Or, suite à l'établissement de lignes directrices gouvernementales, ce secteur de la recherche a non seulement fait l'objet d'encadrement, mais a réussi à mettre au point de l'insuline humaine pour les personnes diabétiques.

Pour ce qui est de l'argument médical, plusieurs affirment que la recherche sur les cellules souches embryonnaires offre un très grand potentiel au plan de la médecine curative.

*Initiatives ministérielles*

Passons maintenant à l'argument humanitaire. Cet argument a surtout été avancé par des associations telles que la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile, qui évoque que la recherche est indispensable au mieux-être des personnes atteintes. Plusieurs experts soulignent que des centaines d'embryons congelés dorment dans des cliniques de fertilité du Canada et sont devenus inutiles, alors que leur utilisation pourrait aider à trouver des traitements pour des maladies comme le cancer, le diabète et la maladie de Parkinson.

Regardons maintenant l'argument juridico-politique. Certains groupes féministes et certains juristes avancent que dans notre régime juridique actuel, la Cour suprême a obligé, depuis 1988, à reconnaître que non seulement le fœtus n'est pas un être humain, ce que le droit civil reconnaît aussi, mais que le fœtus ne saurait être considéré viable avant la 20<sup>e</sup> semaine de gestation. Donc, si le fœtus n'est pas un être humain, les tissus qui en sont issus ne sont pas davantage des êtres humains.

Abordons les arguments contre. La recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines suscite la controverse, surtout parce qu'elle signifie la destruction de l'embryon utilisé. Selon l'Église catholique, la création d'embryons à des fins de recherche et l'utilisation de cellules souches embryonnaires sont contraires à la volonté de Dieu, pour qui la procréation doit toujours être un acte conjugal. Parce que l'embryon est un être humain potentiel, il doit jouir d'un statut moral privilégié, affirme l'Église. Par ailleurs, de nombreuses associations craignent notamment que le clonage justifié au départ pour soigner des maladies rarissimes ne soit finalement généralisé et utilisé pour produire des bébés à la carte.

Je vous ferai l'historique de nos positions. Je peux vous dire que le dossier a été étudié par le Bloc québécois depuis plusieurs années; nous avons eu de grandes discussions et de grands débats pour nous assurer que ce projet de loi protégerait les êtres humains, qu'il protégerait l'utilisation des embryons pour ne pas aller jusqu'au clonage humain. En même temps, il faut aussi protéger certaines juridictions.

J'en viens à la position de notre parti. Depuis plusieurs années, nous avons défendu ce dossier, nous en avons discuté entre nous, mais nous nous rendons compte qu'en adoptant le projet de loi C-13, on viendrait empiéter dans des juridictions québécoises au niveau de la santé. Pour nous, c'est une position qui n'est pas acceptable.

Au Comité permanent de la santé, mon collègue de Hochelaga—Maisonnette a fait un travail extraordinaire, tout comme ma collègue de Drummond, de son côté. On a tenté d'apporter des amendements pour s'assurer qu'on ne venait pas empiéter dans les juridictions québécoises, et cela n'a pas fonctionné puisqu'on les a refusés.

Ce n'est pas une question de religion dans notre cas, mais c'est plutôt une question de juridiction, une question d'administration juridique. Nous ne désirons pas que ce projet de loi vienne changer des règles en matière de santé au Québec. Le Québec administre bien ses choses et nous voulons que cela continue dans le même sens. Nous serons contre le projet de loi.

•(1035)

[Traduction]

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Monsieur le Président, comme la plupart de mes collègues, j'appuie largement cette mesure législative et je voudrais qu'elle soit adoptée. Toutefois, il y a certains aspects qui me dérangent beaucoup.

Une partie du problème dans des cas de ce genre, c'est que la question est soumise au Comité de la santé. Comme d'autres intervenants l'ont souligné, il y a eu un débat approfondi au Comité de la santé et bon nombre de questions sérieuses ont été soulevées, particulièrement en ce qui a trait à la recherche sur les cellules embryonnaires. Toutefois, le débat soulevé en comité a certes été très intéressant, mais il n'a pas été repris à la Chambre.

Nous avons tous, à titre de députés, plusieurs autres responsabilités et il est difficile pour nous de trouver le temps de lire le compte rendu des délibérations qui ont eu lieu en comité sur des mesures législatives de ce genre, mais je crois que nous le devrions. Nous avons tous le devoir de nous informer sur les questions connexes aux mesures législatives à l'étude, surtout lorsqu'il s'agit de projets de loi historiques, de projets de loi qui annoncent l'aube d'une nouvelle ère, une nouvelle ère qui pourrait avoir des aspects plutôt sombres.

Je souhaite que l'on trouve une façon d'utiliser les cellules souches, et de préférence les cellules souches non embryonnaires. Toutefois, s'il s'agit de sauver des vies, j'estime que l'on devrait utiliser à des fins de recherche des cellules souches embryonnaires, qui seraient de toute façon détruites, en tenant toujours pour acquis que celles-ci ne seraient pas produites délibérément à des fins de recherche, car je trouverais cela tout à fait répréhensible.

Il existe à n'en pas douter des maladies pour lesquelles une cure n'est pas loin. On dit par exemple que la recherche sur les cellules souches pourrait permettre d'apporter une solution à la maladie de Parkinson. Si c'est vrai, je suis de ceux qui y seraient favorables parce que c'est une question qui me touche de très près. Il y a dans ma famille et dans ma collectivité des personnes atteintes de la maladie de Parkinson, et on ne peut que vouloir les aider. Il y a de nombreuses autres maladies pour lesquelles il y a de l'espoir si la recherche sur les cellules souches est fructueuse.

Je tiens à souligner clairement que je n'appuierais la recherche sur les cellules souches embryonnaires que s'il existait une possibilité raisonnable—non pas une probabilité, mais bien une possibilité raisonnable—qu'elle puisse réduire la période nécessaire pour trouver des cures pour les personnes malades.

Cela étant dit, je prends note de l'observation de certains qui ont pris la parole avant moi, soit que le projet de loi aurait pu être divisé, étant donné qu'il aborde d'autres aspects ne prêtant pas à controverse, à ce stade-ci du moins, et exigeant une intervention rapide. Je parle ici des dispositions concernant le clonage.

Je me rappelle qu'à l'adolescence j'étais fasciné par les ouvrages de science-fiction. C'était dans les années 1960. Il y avait beaucoup d'ouvrages de science-fiction à cette époque. Il y était parfois question du clonage possible de l'être humain. Je me rappelle fort bien que les ouvrages de fiction disaient que ce serait une façon de créer des personnes immortelles, c'est-à-dire de créer la vie perpétuelle.

Ces ouvrages prévoyaient essentiellement que l'on prendrait une personne et qu'on la clonerait indéfiniment. Selon la science-fiction de l'époque, il suffisait de prendre une personne, de reproduire son corps, d'y implanter chaque fois les mêmes éléments de mémoire et de fonctionnement, possiblement à l'aide d'un ordinateur perfectionné, et l'on obtiendrait ainsi, malheureusement, des doubles de certains de mes adversaires politiques.

*Initiatives ministérielles*

●(1040)

Je m'excuse de m'éloigner d'un sujet aussi sérieux, mais je regarde, monsieur le Président, les députés d'en face et la perspective de les voir siéger encore une centaine d'années, toujours dans l'opposition, à quelque chose de véritablement déconcertant. Mais je digresse.

Revenons à des choses plus sérieuses. La vie éternelle grâce au clonage est une possibilité à notre époque. Nous avons déjà commencé à cloner des animaux et il pourrait être possible, d'ici 20 ou 30 ans, de cloner des êtres humains et d'utiliser l'informatique pour recréer leur intellect et l'implanter dans ces nouveaux êtres. Nous devons dès maintenant exprimer nos sentiments à propos de la mortalité.

Sans vouloir aborder des questions religieuses ou me lancer dans un débat religieux, je pense qu'il y a une raison pour laquelle les hommes et les femmes sont mortels. Je ne voudrais pas qu'on change quoi que ce soit à cela. Voilà un sujet sur lequel la Chambre devrait s'exprimer.

J'aurais voulu que le projet de loi soit scindé pour pouvoir régler rapidement cet aspect de la mesure législative. J'ai l'impression que pour la majorité des Canadiens qui ne pratiquent pas de religion, qui sont dont très agnostiques, le clonage humain est quand même une perspective qui les effraie. C'est sûrement quelque chose qu'il faut tenter de prévenir le plus longtemps possible.

Je reviens à la recherche sur les embryons. Je crois que c'est extrêmement important. J'osais espérer que la Chambre prendrait le temps de faire une analyse complète de la question, qu'elle réserverait peut-être quelques jours afin de permettre la tenue d'un débat à ce sujet, car il est essentiel de clarifier la question et de voir si nous sommes prêts à mettre fin à toute recherche sur les cellules souches embryonnaires pour des raisons morales. Il n'y a pas de mal à invoquer des raisons morales. Nombre de Canadiens réagissent par conviction morale, et nous devons respecter cela. Toutefois, toute médaille a son revers. Peu importe la profondeur des convictions morales, si la recherche peut permettre de sauver des vies, nous devons tenir ce débat et trouver un équilibre.

C'est le rôle du Parlement d'aborder des questions difficiles et de trouver un juste équilibre. Le projet de loi antiterroriste dont nous avons été saisis récemment est incompatible avec la vision que les Canadiens ont d'eux-mêmes. Pourtant, la situation mondiale nous obligeait à adopter des mesures qui auraient été impensables il y a 10 ans, voire trois ans. Selon moi, la Chambre a fait de grands efforts pour trouver un équilibre, et je crois que nous avons réussi mieux que tout autre pays à trouver un équilibre entre les nouvelles dispositions en matière de sécurité et la meilleure protection qui soit, compte tenu des circonstances, des libertés et de la vie privée auxquelles nous tenons tant.

La recherche sur les cellules souches embryonnaires nous enferme dans le même dilemme. La Chambre doit prendre une décision très difficile. J'aurais voulu avoir davantage de temps pour lire le compte rendu de tous les témoignages devant le Comité de la santé avant de participer à un débat à la Chambre et d'écouter les autres députés qui auraient fait la même chose que moi, pas les membres du Comité de la santé, mais d'autres députés qui partagent les mêmes préoccupations qu'eux, de participer à un véritable débat, puis de participer à la décision en votant sur la question de la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Bien honnêtement, aujourd'hui, je pense que je voterai en faveur de la mesure législative, mais qui sait, je voterai peut-être contre après la tenue d'un débat. J'ai vraiment l'impression que le débat aurait mérité d'être approfondi.

●(1045)

**M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, ce projet de loi suscite beaucoup de controverse d'un bout à l'autre du pays. Il vient probablement au troisième rang parmi les mesures controversées que la Chambre a étudiées récemment, les deux autres étant celle portant sur la question du mariage et le projet de loi C-250. Des centaines de gens ont écrit pour exprimer leurs préoccupations concernant le projet de loi C-13. Ils sont inquiets de l'image que le Parlement refléterait à l'égard de l'humanité elle-même, de la valeur de la vie et de la dignité de la vie si nous allions de l'avant avec certaines des mesures prévues dans ce projet de loi.

Quelqu'un a dit qu'il ne s'agissait pas ici d'une question de religion ou de conscience. Je dirais que c'est vraiment une question de conscience, qu'on soit religieux ou non. On m'a fait penser à cela récemment aux États-Unis lorsque nous avons entendu dire que quelqu'un s'était vu imposer une amende de 25 000 \$ pour avoir détruit un nid d'aigle. Je pense aussi à la chevreche des terriers que nous avons au Canada et à la mesure législative sur les espèces en péril que nous examinons et qui permettrait d'imposer des amendes aux gens qui détruiraient même l'habitat ou les sites de nidification de certaines espèces dans ce pays.

Les punirions-nous pour avoir détruit un oeuf d'oiseau ou le terrier d'une chevreche? Les punirions-nous pour avoir fait cela en disant que c'était un sacrilège? Est-ce être religieux que d'adopter des lois pour protéger les espèces en péril? Personne ne nous accuse d'être religieux parce que nous faisons cela. Pourquoi alors nous accuserait-on d'être trop religieux si nous adoptons des lois visant à protéger la race humaine et à en assurer la dignité?

Notre parti appuie un certain nombre d'aspects de ce projet de loi. Nous appuyons les interdictions concernant le clonage humain et le clonage thérapeutique, les hybrides animaux-humains, la présélection du sexe, ainsi que l'achat et la vente d'embryons humains. Nous reconnaissons que ce sont là des aspects positifs du projet de loi. Comme c'est si souvent le cas, nous sommes pris entre l'arbre et l'écorce lorsque nous étudions une mesure législative. Très souvent, il y a des aspects d'un projet de loi qui sont bons, comme ceux que je viens de mentionner dans le cas qui nous intéresse, mais il y a aussi des aspects qui sont faibles ou carrément mauvais et, pour appuyer ceux-ci, il nous faudrait voter contre notre conscience.

En ce qui concerne le clonage, l'Alliance canadienne s'oppose au clonage humain au motif que ce serait un affront à la dignité humaine, à l'individu et aux droits de la personne. Nous avons parlé souvent et longuement du clonage humain. Nous avons prié le gouvernement fédéral de prendre position et de présenter un projet de loi. Il y a déjà plus de 10 ans, le rapport produit sur cette question nous invitait à nous pencher sur ces sujets. Les libéraux n'en ont pas tenu compte et ont attendu. Si j'ai bien compris, certaines entreprises canadiennes ont annoncé récemment qu'elles en avaient assez d'attendre et qu'elles allaient entreprendre des recherches dans ces domaines. Il est déplorable que nous ayons tant tardé à aborder ces questions.

*Initiatives ministérielles*

Les pratiques qui continueraient à être autorisées en vertu de ce projet de loi ne sont pas acceptables aux yeux de certains d'entre nous. Le projet de loi prévoit que la santé et le bien-être des enfants issus de la procréation assistée doivent primer. Nous sommes du même avis et nous tenons fermement à cette position. En fait, le Comité de la santé lui-même, au cours de ses réunions, a classé par ordre de priorité les questions à traiter relativement à ce projet de loi.

Selon lui, premièrement, les décisions prises devraient accorder la priorité, en premier lieu, aux intérêts des enfants issus de la procréation assistée, en deuxième lieu, à ceux des adultes qui sont partie à cette technique et, en troisième lieu, à ceux des chercheurs et des médecins participant à des recherches en procréation assistée. Il ne le dit pas, mais je suppose qu'en quatrième lieu viendraient les intérêts de l'ensemble de la société à qui profiteraient les découvertes des chercheurs dans ce domaine.

● (1050)

Bien que l'on mentionne qu'il faille donner la priorité aux intérêts des enfants issus de la procréation assistée, nous trouvons moyen de dire quelque chose et d'oublier aussitôt ce que cela veut réellement dire. Dans ce projet de loi, les enfants issus d'insémination artificielle ou de don d'ovule n'ont pas le droit de connaître l'identité de leurs parents biologiques. Comment pouvons-nous affirmer que nous tenons compte des intérêts de l'enfant d'abord si nous lui refusons même la possibilité de connaître l'identité de ses parents biologiques?

Nous savons que, sur le plan médical, il est souvent utile, de nos jours, de savoir qui sont les parents biologiques d'une personne, d'où ils venaient, quelles maladies ils ont eues, quels étaient leurs traits de personnalité ou de caractère. Ce projet de loi ne permet pas de le faire.

Le projet de loi ne reconnaît pas la dignité de l'être humain ou le respect de la vie humaine. Le gouvernement formule quelques déclarations qui vont plus ou moins dans ce sens, mais refuse de faire une déclaration sur la dignité ou le caractère sacré de la vie humaine. Ce projet de loi est directement lié à la création de la vie humaine dans le but, en fin de compte, de servir uniquement à la recherche.

Le rapport minoritaire recommande que le projet de loi définitif reconnaisse clairement l'embryon humain comme un être humain et qu'il contienne une déclaration comprenant l'expression «respect de la vie humaine». J'ai entendu dire ce matin, au cours du débat, qu'on ne pouvait parler de vie humaine dans le cas d'un embryon humain. Mais peut-on parler de vie? Je crois qu'il est démontré scientifiquement que oui. Ses cellules commencent déjà à se diviser. Il se développe, ce qui est le propre d'un être vivant. Et, certes, nous savons fort bien qu'il est humain. Il n'appartient pas à une autre espèce animale. Ce n'est pas une plante. Ce n'est pas un légume. C'est bel et bien un être humain.

Le projet de loi prévoit aussi l'utilisation d'embryons humains à des fins de recherche sous réserve du respect de quatre conditions. On ne peut employer que des embryons *in vitro* excédentaires. Le consentement écrit du donneur est obligatoire. Le terme «donneur» est bien au singulier. Selon les observations scientifiques que nous appuyons, tout embryon humain doit avoir deux donneurs et non pas un seul. Nous croyons, dans ce cas, qu'il faut reconnaître qu'il existe deux donneurs et que les deux doivent fournir une autorisation écrite. De plus, en vertu du projet de loi, l'utilisation d'embryons humains à des fins de recherche est permise lorsque cela est nécessaire pour la recherche. Le terme «nécessaire» n'est pas défini. La fécondation *in vitro* nécessite la création d'embryons humains, et

le projet de loi précise qu'il faut se limiter au nombre requis mais, en fin de compte, une fois la transplantation terminée, je crois que de nombreux embryons excédentaires et non utilisés seront détruits, et tout cela simplement pour accélérer le processus. On veut des résultats sur-le-champ. Il n'est pas question de féconder seulement un ou deux oeufs à la fois chez les couples désirant des enfants.

Nous oublions parfois que le projet de loi C-13 prévoit la création d'embryons servant aux recherches sur la procréation. La législation canadienne va maintenant légitimer l'idée selon laquelle la vie humaine peut être créée pour le seul bénéfice d'autrui et sacrifiée au nom de la recherche.

Permettez-moi de réitérer qu'un embryon est un être vivant. Aînés, jeunes adultes, enfants, bébés, foetus ou embryons, tous sont des êtres vivants.

Pour terminer, j'aimerais citer les paroles de Suzanne Scorsone, anciennement de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction. Selon elle: «L'embryon humain est un être humain possédant un génome personnel complet, et devrait faire l'objet de recherches uniquement pour son intérêt propre.» Elle a aussi affirmé que nombre de gens estiment que de détruire l'embryon ou de l'utiliser comme matière de base à des fins industrielles est préjudiciable et déshumanisant non seulement pour l'embryon, mais encore pour l'ensemble de la société.

Je soutiens cette position.

● (1055)

**M. Alan Tonks (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravi d'intervenir au sujet de ce projet de loi. Au début de l'examen de la mesure législative, on s'est interrogé sur l'aspect éthique de la destruction d'embryons humains pour recueillir des cellules souches à des fins de recherche. À l'heure actuelle, les questions ont quelque peu dépassé la préoccupation initiale et j'aimerais faire mention de certaines qui ont déjà été soulevées à la Chambre et qu'il est très important d'examiner de nouveau.

En dépit du fait que Santé Canada a déjà corrigé une erreur dans la définition de clone humain, le projet de loi n'interdit toujours pas toutes les formes et techniques de clonage humain. Cette lacune est vraisemblablement à l'origine de nombre de préoccupations d'ordre éthique soulevées à la Chambre par des députés de toutes les allégeances. De nombreuses discussions ont eu lieu au cours des audiences du comité. Des organisations non gouvernementales, des groupes de revendication et des représentants des communautés scientifiques et de la santé ont tous exprimé des inquiétudes à l'égard de cette lacune.

Le projet de loi permet le transfert de matériel reproductif humain dans une autre forme de vie. D'après la définition biomédicale, la création d'une chimère suppose la transplantation de matériel reproductif humain dans un animal ou de matériel reproductif animal dans un humain. Toutefois, le projet de loi n'en donne que la deuxième définition.

Voilà deux aspects fondamentaux qui, je crois, préoccupent les députés. Au nom des députés de tous les partis, je déclare aux fins du compte rendu que le projet de loi comporte une lacune à ces égards et qu'il est à souhaiter qu'on y remédie.

*Article 31 du Règlement***DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

[Traduction]

**LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENSEIGNANT**

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, enseigner ouvre les portes vers un monde meilleur; en anglais, «to teach is to open doors to a better world.» Voilà le thème choisi cette année pour la Journée mondiale de l'enseignant, célébrée le 5 octobre.

Sans les enseignants, l'éducation ne serait pas ce qu'elle est censée être. Les enseignants transmettent de l'information, mais ils font bien plus encore. Ils sont une source d'inspiration. Ils guident les étudiants dans l'acquisition de valeurs essentielles à la paix, à la tolérance, au respect et à la compréhension. Les enseignants les aident à acquérir des connaissances élémentaires, des aptitudes sociales, la confiance, la pensée critique et l'estime de soi. Les enseignants peuvent être des catalyseurs menant à des vies créatives, productives et couronnées de succès.

Le 5 octobre et tout au long de l'année, souvenons-nous avec reconnaissance de la contribution extraordinaire des enseignants partout dans le monde. Célébrons cette Journée mondiale de l'enseignant, ce World Teachers' Day.

\* \* \*

**LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION**

**M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement est en train de bousiller un autre registre. Il a sérieusement sous-estimé la tâche. De nombreux immigrants admis ne sont pas au courant des nouvelles exigences qui les obligeront à avoir une carte de résident permanent pour pouvoir rentrer au Canada après le 31 décembre.

Entre-temps, certains électeurs de ma circonscription qui ont présenté une demande ce printemps n'ont toujours pas reçu leur carte. Je souhaite bonne chance à ceux qui présentent une demande maintenant.

Pour les vacances d'hiver, les gens font actuellement des réservations; ils prévoient un départ en décembre et un retour en janvier. D'autres devront se déplacer d'urgence pour des raisons familiales. Ils ne pourront pas revenir, et bon nombre ne le savent même pas. Ils devront trouver une ambassade afin d'y obtenir un visa, ce qui pourrait être toute une équipée.

Ceux qui ont présenté une demande ne peuvent savoir où en est celle-ci. Le personnel des bureaux de députés n'a guère plus de chance, les courriels restant sans réponse et les communications téléphoniques étant non fonctionnelles. Il faut remédier à cela dès aujourd'hui.

\* \* \*

● (1100)

**YOM KIPPOUR**

**Mme Aileen Carroll (Barrie—Simcoe—Bradford, Lib.):** Monsieur le Président, dimanche, les Juifs du monde entier célébreront Yom Kippour, le jour du grand pardon. Cette journée de contemplation et de réflexion est la journée la plus importante du calendrier juif.

À compter du coucher du soleil, dimanche, jusqu'au coucher de soleil, lundi, les Juifs du monde entier jeûneront, réfléchiront aux gestes qu'ils ont posés cette année et demanderont pardon pour les fautes qu'ils ont commises.

Certains commémoreront l'anniversaire de la Nuit de cristal, le 9 novembre 1938, veille de Yom Kippour, au cours de laquelle l'Allemagne et l'Autriche furent balayées par une vague de persécutions antisémites qui se manifestèrent notamment par la destruction d'un grand nombre de commerces appartenant à des Juifs et de synagogues.

À l'occasion de ce jour de recueillement, au nom de mes collègues de la Chambre, je souhaite à tous les Canadiens qui pratiquent le judaïsme un jeûne facile et un moment de contemplation fructueux.

\* \* \*

**UNE VICTOIRE MARATHONIENNE**

**M. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de rendre hommage à un marathonnier remarquable, Fauja Singh. Il est âgé de 93 ans.

Cet ancien agriculteur originaire de la province du Punjab, en Inde, est devenu la première personne de son groupe d'âge à terminer en moins de six heures le Scotiabank Toronto Waterfront Marathon, le 28 septembre. Il a couru le marathon en cinq heures, quarante minutes et quatre secondes.

Dans sa jeunesse, il était marathonnier de fond dans son Inde natale. À l'âge de 36 ans, il a renoncé à la course. C'est bien plus tard, après que ses quatre enfants lui eurent donné 13 petits-enfants et que ceux-ci lui eurent donné à leur tour cinq arrière-petits-enfants qu'il a retrouvé son premier amour: les marathons.

Le dernier exploit de cet homme, à Toronto, est une source d'inspiration pour les Canadiens et les gens du monde entier. J'invite tous mes collègues à se joindre à moi pour lui souhaiter d'autres réussites.

\* \* \*

[Français]

**LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**

**M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participais hier à une importante annonce dans mon comté de Hull—Aylmer de concert avec la Commission de la capitale nationale.

En effet, cette dernière a conclu une entente avec Weston incorporée pour l'acquisition de terrains situés sur la rive nord de la rivière des Outaouais, là où se trouvent actuellement les installations de la société Papiers Scott Limitée. La CCN estime que ce site fait partie de sa stratégie à long terme pour le coeur de la région de la capitale du Canada. J'ai raison de croire que les emplois seront préservés au moins durant les 25 prochaines années et j'espère que Papiers Scott trouvera un moyen de se réinstaller dans la région de l'Outaouais.

Notre société évolue et dans 25 ans, les berges sur lesquelles est située l'usine Papiers Scott changeront de vocation. Elles délaisseront leur caractère industriel pour offrir à tous les Canadiens et Canadiennes un accès privilégié à ce site riche en histoire et d'une remarquable beauté.

Merci à l'entreprise Weston incorporée, merci à la CCN et à son président, et au gouvernement du Canada.

## Article 31 du Règlement

[Traduction]

## LES ARTS ET LA CULTURE

**M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le mois dernier à Los Angeles, M. Charles Porlier de Pitt Meadows, de ma circonscription en Colombie-Britannique, a reçu le prix Emmy pour la qualité exceptionnelle du maquillage qu'il a réalisé pour le film intitulé *Door to Door*, destiné à la chaîne de télévision TNT.

Charles a obtenu une deuxième nomination pour son travail dans la mini-série *Taken* réalisée par Spielberg DreamWorks, et en obtiendra deux autres à la remise des prix de la Canadian Network of Makeup, à Toronto le mois prochain.

Il a reçu son premier Emmy en 1996 pour la production de TNT intitulée *Kissinger and Nixon*. On lui doit les principaux effets de maquillage de succès commerciaux, notamment *X-Men 2* et *The Santa Clause 2*.

Ayant à son acquis plus de 25 ans de métier comme maquilleur, Charles dirige également la création de maquillages à la Vancouver Film School. Récemment, il a déclaré que la série télévisée *Planète des singes* était à l'origine de son intérêt pour le maquillage.

Au nom des citoyens de Dewdney—Alouette et de tous les députés, j'aimerais souhaiter à Charles Porlier la meilleure des chances le mois prochain à Toronto et le féliciter pour les succès qu'il a remportés aux prix Emmy.

\* \* \*

[Français]

## L'ÉQUIPE CANADIENNE FÉMININE DE SOCCER

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, pour avoir beaucoup joué au soccer durant mes plus jeunes années, j'ai suivi avec un vif intérêt les progrès étonnants du soccer international féminin ainsi que l'esprit sportif et l'enthousiasme si inspirants qui le caractérisent.

Hier soir, l'équipe canadienne féminine de soccer remportait une victoire sans précédent contre la Chine. C'est la première fois que notre équipe nationale se rend jusqu'à la semi-finale de la Coupe du monde.

● (1105)

[Traduction]

Nos jeunes Canadiennes ont réalisé un exploit franchement extraordinaire en parvenant presque à atteindre le sommet du soccer international féminin.

Le Canada affrontera la Suède en demi-finale dimanche. Je suis convaincu que tous les députés vont se joindre à moi pour souhaiter à notre équipe-surprise bon vent et le même succès dans la suite de son aventure internationale. Allez, Canada, allez!

\* \* \*

[Français]

## LA LUTTE AUX NARCOTRAFIQUANTS

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, il y a cinq ans, les familles agricoles vivaient quotidiennement sous la menace des producteurs de cannabis qui squattaient des champs de la région. En compagnie de divers intervenants, j'ai décidé de mettre sur pied un comité de citoyens Infocrime afin de briser le mur du silence qui s'installait sous un régime de terreur.

C'est grâce à la détermination de personnes comme Raymonde Rivard, présidente de la commission scolaire et coprésidente du comité Infocrime, de M. Sylvain Michon, agriculteur, de M. Claude Denis, de la Sûreté du Québec, des municipalités, de même que les médias comme *Le Courrier* de Saint-Hyacinthe et Boom FM que nous pouvons aujourd'hui constater une nette amélioration.

Malheureusement, la situation n'est pas la même dans toutes les régions et c'est pourquoi j'ai demandé au ministre de la Sécurité publique du Québec d'instaurer une commission d'enquête pour avoir le portrait global de la situation et développer des outils de lutte adéquats.

Je tiens cependant à rappeler que la prise en charge par les citoyens et citoyennes de l'avenir de leur communauté demeure l'outil le plus puissant pour faire face au crime organisé. Il ne faut pas lâcher.

\* \* \*

[Traduction]

## LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

**M. Carmen Provenzano (Sault Ste. Marie, Lib.):** Monsieur le Président, cela faisait 67 ans qu'aucun libéral n'avait été élu à l'Assemblée législative de l'Ontario pour représenter ma circonscription, Sault Ste. Marie. Une page de l'histoire de Sault Ste. Marie a été écrite, hier, lorsque le candidat libéral, David Oraziotti, a remporté une victoire décisive sur son rival du Nouveau Parti démocratique.

Je félicite David Oraziotti, le nouveau député provincial de Sault Ste. Marie, Dalton McGuinty, le nouveau premier ministre, ainsi que le Parti libéral de l'Ontario de leur victoire écrasante. Les citoyens de Sault Ste. Marie et de tout l'Ontario ont opté pour le changement. Ils ont choisi la voie vers un meilleur régime de soins de santé et une meilleure éducation. Sault Ste. Marie a rejeté les politiques de négativisme et de peur.

Je suis impatient et enthousiaste à l'idée de travailler avec David Oraziotti, Dalton McGuinty et notre nouveau gouvernement libéral pour le mieux-être de notre province et, plus précisément, pour le mieux-être de notre belle communauté de Sault Ste. Marie.

\* \* \*

## LA COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, aujourd'hui nous rédigeons la critique d'un film à grand succès des libéraux. Yves Berthiaume, ancien avocat de la Couronne, est le héros. Il a des preuves recueillies par la GRC établissant qu'un juge de la CISR a accepté des pots-de-vin de membres du crime organisé. On apprend que le juge en question a été nommé par le Cabinet libéral et qu'il a des liens politiques avec la ministre du Conseil du Trésor.

Entre ensuite sur scène Mario Bilodeau du ministère de la Justice du Québec. Il est aussi un ancien avocat qui a défendu des membres du crime organisé. Au grand étonnement de tous, il ordonne à notre héros d'alléger l'accusation contre le juge de la CISR. Notre héros, le procureur, démissionne, complètement consterné et révolté.

L'intrigue se complique. Si le juge de la CISR plaide coupable à l'accusation moins grave, des conversations intéressantes obtenues par écoute électronique ne seront jamais entendues par le tribunal.

*Article 31 du Règlement*

Qui est le vrai traître dans ce film? Qui est responsable de cette corruption dissimulée? Restez à l'écoute, car nous observerons certainement d'autres scandales libéraux.

\* \* \*

[Français]

**LE CONGRÈS FORESTIER MONDIAL**

**M. Gilbert Barrette (Témiscamingue, Lib.):** Monsieur le Président, Ressources naturelles Canada est fier d'avoir été le ministère fédéral directeur hôte du Congrès forestier mondial de la FAQ des Nations Unies, la semaine dernière, à Québec.

Pour le Canada, cet événement représentait beaucoup plus qu'un simple tribune destinée à montrer son leadership en matière d'aménagement forestier durable.

Pour les quelque 4 000 délégués provenant de toutes les régions du globe qui se sont rendus à Québec pour participer au congrès, il s'agissait d'une occasion d'établir de nouveaux partenariats, de partager de l'information et d'en apprendre davantage sur les progrès réalisés ici et à l'étranger dans les domaines de la recherche sur les forêts et des pratiques forestières. Certains faits saillants très éloquentes à cet égard ont été présentés au très attrayant et interactif pavillon du Canada.

Les Canadiens peuvent être fiers du leadership de leur pays en matière d'aménagement forestier durable, un leadership que les délégués au congrès n'ont pas manqué de constater. J'invite tous les Canadiens à en apprendre davantage au sujet du leadership du Canada en aménagement...

**Le vice-président:** L'honorable député de South Shore a la parole.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AIDE GOUVERNEMENTALE**

**M. Gerald Keddy (South Shore, PC):** Monsieur le Président, j'ai rencontré hier le ministre de l'Agriculture et des Pêches de la Nouvelle-Écosse, Chris d'Entremont, et Willy Versteeg des exploitations agricoles Barney Brook, à Milford Station, ainsi que Brian Smith, directeur administratif de l'agriculture pour la Nouvelle-Écosse. Ils voulaient parler de deux choses.

La première portait évidemment sur les effets et les conséquences de l'ouragan Juan et sur l'ampleur des dommages causés aux granges et aux silos, en particulier dans la région de Musquodoboit Valley. La seconde concernait l'apport d'une aide financière plus généreuse de la part du gouvernement fédéral pour l'ESB. Aucun de ces deux dossiers n'a été traité de manière très satisfaisante par le gouvernement.

Mon collègue de Kings—Hants a pris la parole hier pour demander une aide financière à la suite de l'ouragan Juan. Le gouvernement, qui a répondu de manière un peu gnangnan, n'a pas fourni de véritable réponse.

La vérité est simple. Pour aucun des cinq derniers désastres qu'a connus la Nouvelle-Écosse depuis 1999, il n'y a eu d'aide financière. Pas un cent n'a encore été reçu du gouvernement fédéral.

●(1110)

[Français]

**LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND JOLIETTE**

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, la Chambre de commerce du Grand Joliette fêtera ses 110 ans d'existence lors de son prochain dîner, le lundi 6 octobre prochain; 110 ans à oeuvrer au bien-être économique, civique et social de son territoire et au développement de ses ressources.

La Chambre de commerce poursuit, après tout ce temps, son mandat d'étudier, d'animer et de promouvoir, ainsi que de protéger et de développer les intérêts économiques du milieu.

C'est pour souligner cet engagement que les administrateurs qui se sont succédé au fil des ans, des citoyens préoccupés par le progrès économique et social de leur milieu, seront invités à cette célébration.

Lors du dîner, de merveilleux souvenirs seront évoqués et on pourra voir une exposition de magnifiques photos d'archives. On nous présentera aussi une conférence sur le vécu de la Chambre de commerce et de son rôle.

Plus que centenaire, la Chambre de commerce du Grand Joliette peut s'enorgueillir encore aujourd'hui de favoriser le plein potentiel de croissance du milieu qu'elle dessert avec un leadership exemplaire. Longue vie à la Chambre de commerce du Grand Joliette, une force et un levier de développement pour la région de Lanaudière. Bon 110<sup>e</sup> anniversaire!

\* \* \*

[Traduction]

**LES ANCIENS COMBATTANTS**

**M. John Maloney (Erie—Lincoln, Lib.):** Monsieur le Président, il faut féliciter le ministre des Anciens combattants et le gouvernement de leurs excellentes mesures législatives qui répondent à certains des besoins les plus urgents de nos anciens combattants et de leurs conjointes. Il était constructif et nécessaire d'étendre les programmes de santé offerts aux anciens combattants et d'accorder une indemnisation aux anciens prisonniers de guerre.

Il y a toutefois une injustice flagrante qu'il faut corriger dès maintenant.

Nancy Clark est la veuve d'un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Sa bonne amie Joyce McClelland est la femme d'un ancien combattant de la même guerre. Toutes deux habitent dans leur propre maison. Si le mari de M<sup>me</sup> McClelland décédait, elle aurait droit à des prestations pendant le reste de sa vie pour l'aider à entretenir son jardin et sa maison, aux termes du Programme pour l'autonomie des anciens combattants. M<sup>me</sup> Clark et 23 000 autres veuves d'anciens combattants canadiens n'ont plus droit à ces prestations.

J'exhorte le ministre des Anciens combattants, le premier ministre et le gouvernement à trouver les ressources nécessaires pour corriger cette injustice. Si difficile cette décision puisse-t-elle être sur le plan budgétaire, montrons que notre gouvernement est généreux. Dans notre société, il n'y a pas deux catégories de veuves d'anciens combattants. Nous sommes tellement redevables à un si petit nombre de personnes.

### LES ANCIENS COMBATTANTS

**Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD):** Monsieur le Président, en mai 2003, le premier ministre et le gouvernement libéral ont décidé de priver 23 000 veuves d'anciens combattants des prestations du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, qui donne de l'aide pour des travaux comme le déblaiement de la neige. Pour les rendre admissibles, il en coûterait au pire 5 millions de dollars par année, et le montant diminuerait d'année en année, car la plupart de ces veuves sont à un âge où elles sont particulièrement vulnérables.

Le gouvernement libéral dit que ces veuves ne valent pas cette dépense. Il dit que les veuves des anciens combattants ne sont pas une priorité. Il a consenti des millions de dollars en subventions non remboursables à Bombardier. Il a flambé des millions pour des contrats accordés sans appels d'offres à Groupaction. Il a approuvé la radiation d'une dette d'un demi-million de dollars que George Radwanski devait au fisc. Il a permis que des millions de dollars en fiducie passent en franchise d'impôt aux États-Unis.

Il est temps que le gouvernement libéral mette de l'ordre dans ses priorités. Les vraies personnalités importantes de notre pays sont les veuves des anciens combattants, pas les valets du Parti libéral.

\* \* \*

### LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir et de satisfaction que j'ai appelé hier soir mon homologue provincial dans ma circonscription, le libéral Ted McMeekin, pour le féliciter de son éclatante victoire sur son adversaire conservateur qui, ironie du sort, mordait la poussière pour une deuxième fois contre un candidat libéral puisque je l'avais moi-même défait il y a 10 ans.

Je profite de l'occasion pour féliciter tous les candidats libéraux provinciaux pour leur excellente campagne et signaler le fait que les annonces publicitaires terriblement agressives des conservateurs provinciaux, que les citoyens de l'Ontario ont décidé d'ignorer purement et simplement, ont sans doute contribué, comme d'autres facteurs probablement, à la victoire des libéraux dans ma circonscription. J'espère que cela nous enseignera à tous que ce n'est pas...

• (1115)

**Le vice-président:** Le député de Peace River a la parole.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

**M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, cela fait maintenant plus de quatre mois que les Américains ont fermé leur frontière au boeuf canadien. Même s'ils laissent entrer le boeuf en boîte désossé depuis un mois, ce produit ne représente qu'un faible pourcentage des exportations habituelles aux États-Unis.

Une chose est sûre. D'ici à ce que la frontière soit rouverte complètement, les éleveurs et les localités où ils sont concentrés continueront d'éprouver de graves difficultés financières.

Le boeuf est une industrie très importante dans les environs de Peace River, et c'est à cette période-ci de l'année que bien des gens de ma circonscription comptent récolter le fruit de leurs efforts en vendant leur bétail. La réouverture de la frontière est d'une importance vitale pour mes électeurs, comme pour bien d'autres Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

### Questions orales

Je prie le gouvernement de redoubler d'efforts afin d'obtenir la réouverture complète de la frontière très bientôt.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'AIDE GOUVERNEMENTALE

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, lundi, nous avons demandé au gouvernement de fournir de l'aide aux victimes de l'ouragan Juan. Le ministre de la Défense n'avait aucune réponse à nous donner.

Nous avons entendu le gouvernement promettre d'aider les habitants de la Colombie-Britannique après les incendies et d'aider les Prairies après la crise de l'ESB. Il promet de l'aide, mais ne tient pas ses promesses.

Quand les personnes touchées par l'ouragan Juan commenceront-elles à recevoir de l'argent?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre de la Défense avait une réponse à donner, mais peut-être le député ne l'a-t-il pas entendue. Ce que j'ai dit, c'est que, après m'être rendu dans la région et avoir discuté avec le premier ministre provincial, nous avons tous deux convenu que la priorité immédiate était de rétablir l'électricité et de rendre les routes praticables. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, l'argent viendra plus tard. Un ouragan est une catastrophe naturelle, et l'argent viendra.

La priorité immédiate est de débarrasser les routes des débris et de rétablir l'électricité, travail auquel nos soldats et nos marins participent. C'est ce qui presse le plus dans le moment.

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les promesses creuses n'aident pas à réparer des bateaux, à acheter des engins de pêche ou à rebâtir des maisons ou des fermes.

Voici un aperçu des périodes d'attente pour une aide gouvernementale complète: les inondations au Manitoba, huit ans; la tempête de verglas au Québec, quatre ans; les inondations au Saguenay, cinq ans.

Les habitants de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard peuvent-ils s'attendre à de pareils retards?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, le fait est que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse n'a pas encore présenté de demande, alors que le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard l'a fait.

J'ai demandé à mes fonctionnaires de me faire rapport sans tarder quant à la faisabilité de verser des paiements anticipés aux provinces touchées par l'ouragan, ainsi qu'à la Colombie-Britannique. J'aurai bientôt la réponse de mes fonctionnaires à ce sujet, car je suis bien conscient du besoin urgent qui existe dans les circonstances.

**Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre dit que la région est admissible à une aide financière dans le cadre du programme d'aide en cas de catastrophe. On n'a pas énoncé clairement les critères d'admissibilité. Les gens ont besoin de savoir s'ils sont couverts et dans quelle mesure?

Quels sont les critères et combien de gens ne seront pas admissibles?

*Questions orales*

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je ne comprends pas où le député veut en venir. J'ai déjà dit que la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard étaient admissibles. Je l'ai dit publiquement. Je l'ai dit aux premiers ministres provinciaux. Je l'ai dit aux députés de l'opposition qui veulent bien se donner la peine d'écouter. Ces provinces sont admissibles.

Comme je viens de le signaler, j'ai demandé à mes fonctionnaires de me faire savoir sans tarder si nous serons en mesure de verser des paiements anticipés à ces provinces. Je comprends très clairement le caractère urgent de la situation.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement sait depuis des années que les jeeps Iltis doivent être remplacées. Pourtant, il envoie nos soldats dans une zone de guerre avec ces véhicules désuets et non protégés.

Nous savons que des patrouilles à effectuer dans les rues étroites et pleines de décombres de Kaboul exigent que l'on prenne le risque d'utiliser le Iltis. La vraie question qui se pose est la suivante. Pourquoi nos soldats ont-ils été envoyés dans les contreforts, dans une zone reconnue comme étant hostile, à bord de motodunes rouillées et non blindées plutôt que de véhicules légèrement blindés?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je pensais que le respect qui est dû à nos héros tombés au champ d'honneur durerait un peu plus longtemps que cela.

Cela étant dit, le général Leslie a déclaré à bon nombre de reprises que le cratère était énorme, que c'était une très grosse explosion et que, peu importe le véhicule, les conséquences auraient été grandes.

C'est aussi un fait que le commandant sur place décide du véhicule à utiliser ou encore détermine si les soldats se déplaceront à pied, et le commandant...

• (1120)

**Le vice-président:** Le député de Prince George—Peace River a la parole.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, mon point de vue, c'est que le gouvernement aurait dû donner à nos soldats et à nos commandants sur place plus de véhicules au blindage léger pour qu'ils n'aient pas à utiliser ces foutues jeeps.

Le ministre a dit qu'on le tient quotidiennement au courant de ce qui se passe en Afghanistan. L'enquête portant sur le décès tragique de deux soldats canadiens hier a-t-elle révélé si l'explosion a été provoquée par une mine à pression ou par une bombe déclenchée à distance? Quoi qu'il en soit, peut-il nous donner l'assurance que nos soldats en poste en Afghanistan bénéficient de toute la protection voulue?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai dit de nombreuses reprises que le gouvernement ne reculera devant aucune dépense ni aucun effort pour donner à l'armée ce qu'elle juge nécessaire. L'armée et le sous-chef d'état-major de la Défense m'ont informé à plusieurs reprises qu'ils sont bien équipés.

Le commandant a dit que l'incident s'est produit dans un secteur où le risque était relativement faible, car la route avait été vérifiée 24 heures plus tôt. De fait, des véhicules avaient emprunté cette route en

toute sécurité deux heures avant l'explosion. Par conséquent, les commandants estimaient que c'était un secteur à assez faible risque. De façon triste et tragique, il s'est révélé que ce n'était pas le cas.

\* \* \*

[Français]

**LE GRAND PRIX DU CANADA**

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, selon *La Presse*, il manque entre 5 et 7 millions de dollars américains sur les 30 nécessaires pour sauver le Grand Prix de Montréal.

Normand Legault, les différents acteurs de la Formule 1, RDS et le gouvernement du Québec, tout le monde est prêt à contribuer financièrement pour que la course se déroule sans publicité sur le tabac—tout le monde—, sauf le gouvernement fédéral.

Alors qu'on est si près du but et que le secteur privé paierait le gros de la facture, est-ce que le gouvernement fédéral va enfin nous écouter et investir les quelques millions de dollars manquant pour sauver le Grand Prix de Montréal et les 80 millions de dollars de retombées économiques annuelles qui viennent avec?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** D'abord, monsieur le Président, il y a lieu de mentionner que le gouvernement canadien a fait connaître sa position très clairement concernant la question de la Loi sur le tabac et a renforcé le message à savoir que c'était une loi essentielle ici, que c'était une question de santé publique.

Cela étant dit, la question d'avoir une course ici sans marque de commerce est une question qui existe depuis le début des discussions. Au moment où l'on se parle, on sait très bien que M. Legault a des discussions avec les gens de la Formule 1 et M. Ecclestone concernant une structure de financement. Laissons-les compléter la structure de financement, et on verra par la suite le positionnement.

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, pour le leadership, de la part du ministre de la Justice, on repassera.

Selon *La Presse*, le ministre de la Justice a fait savoir à Bernie Ecclestone que le gouvernement fédéral dispose de l'argent nécessaire pour sauver le Grand Prix et ses 80 millions de dollars de retombées économiques. Ce qui est clair, ce qui manque de l'autre côté de la Chambre, c'est de la volonté politique!

Alors que Normand Legault travaille à consolider le montage financier, pourquoi le ministre de la Justice, qui a l'argent, refuse-t-il toujours d'envoyer un message au privé en s'engageant à fournir les quelques millions de dollars qu'il faut pour sauver le Grand Prix de Montréal?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, on ne parle plus de 80 millions de dollars de retombées économiques. Mais cela n'enlève rien au caractère fondamental de l'événement.

Le Grand Prix du Canada Formule 1 est un événement qui est fondamental pour Montréal, pour le Québec et également pour l'ensemble du Canada.

*Questions orales*

Cela étant dit, en ce moment, M. Legault est en train de travailler avec les gens de la F 1. Il a rencontré M. Ecclestone aujourd'hui même. Ils sont en train de préparer un montage financier. La question d'avoir une course sans marque de commerce est une question qui est dans l'air depuis le tout début. Laissons-les compléter le tout, et on verra quelle sera la demande qu'ils formuleront au gouvernement canadien.

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, le 29 septembre dernier, le secrétaire d'État au Développement économique déclarait qu'il n'était pas question «présentement» que le gouvernement investisse dans le Grand Prix de Montréal, à moins que le privé en fasse autant.

Étant donné que le privé est prêt à embarquer et que les solutions viennent de partout sauf du gouvernement fédéral, est-ce qu'aujourd'hui on peut au moins avoir l'engagement que le gouvernement va faire sa part et combler le manque à gagner?

• (1125)

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, pour reprendre un peu la fin de ma réponse de tout à l'heure, on se rappellera qu'il y a quelques années, lorsqu'on a parlé de modification à la législation, ce sont les gens de ce côté-ci de la Chambre qui ont réussi à obtenir la modification. Ce sont les membres de notre caucus libéral qui ont réussi à obtenir la modification. Pourquoi? Parce qu'on croit à l'impact fondamental du Grand Prix du Canada.

On a une première étape franchie, c'est-à-dire l'étape du principe, l'étape de l'application de la loi. Maintenant, on discute de la possibilité d'avoir une course sans marque de commerce. Regardons le montage financier qui sera préparé, et le gouvernement canadien regardera son positionnement.

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, alors que M. Legault est à Londres pour sauver le Grand Prix de Montréal, pourquoi le gouvernement ne donne-t-il pas à M. Legault une carte de plus dans son jeu pour l'aider à négocier avec le privé, en s'engageant à faire sa part pour sauver le Grand Prix de Montréal?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, actuellement, aucun acteur ne s'est encore positionné dans le dossier, avec des montants. On a entendu essentiellement M. Ecclestone qui parlait de questions de millions de dollars. On sait également que, de son côté, il y aurait peut-être des moyens d'investir certaines sommes d'argent dans le Grand Prix du Canada.

Actuellement, M. Legault est en train de rencontrer ses «contreparties». Il a parlé à M. Ecclestone également. Ils sont en train de préparer un montage. Avant de faire quoi que ce soit, il faudrait voir ce que M. Legault a à dire à la suite de la rencontre avec ses «contreparties», pour voir quel serait le montage financier et, par la suite, voir quel pourrait être le positionnement du gouvernement canadien.

Notre position nous apparaît tout à fait raisonnable et a toujours été une position de leadership.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AIDE GOUVERNEMENTALE**

**M. Scott Brison (Kings—Hants, PC):** Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale a dit hier que «ce n'était pas le temps de parler d'argent» dans le dossier de l'aide en cas de catastrophe pour la Nouvelle-Écosse.

Pendant ce temps, à Halifax, le député de LaSalle—Émard, le futur premier ministre, a dit qu'Ottawa devait rapidement offrir une aide d'urgence.

Compte tenu de toutes les réclamations non réglées en Nouvelle-Écosse, lesquelles remontent à l'ouragan Hortense en 1999, le ministre pourrait-il nous dire quand exactement le moment sera propice pour parler d'argent?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, il semble que le député ait préparé sa question à l'avance et qu'il n'ait pas tenu compte de la réponse que j'ai donnée plus tôt à cette question.

Comme je viens de le dire, j'ai demandé à mon ministère de me confirmer très rapidement si nous pouvons accorder des paiements provisoires aux provinces. Je comprends très bien l'urgence de la situation et j'aimerais beaucoup pouvoir fournir des avances aux provinces.

**M. Scott Brison (Kings—Hants, PC):** Monsieur le Président, c'est un bien piètre réconfort pour le gouvernement et les habitants de la Nouvelle-Écosse qui attendent depuis 1999 que le gouvernement fédéral leur verse ce qu'il leur doit.

Le gouvernement applique réellement une politique de deux poids deux mesures. Les problèmes internes du gouvernement avec DRHC ou le commissaire à la protection de la vie privée restent impunis, alors que les provinces aux prises avec toutes sortes de catastrophes sont soumises à des vérifications interminables.

Le gouvernement est-il prêt à s'engager à régler immédiatement les demandes de remboursement en souffrance et à verser une indemnité provisoire pour la catastrophe de cette semaine qui est la cinquième à frapper la province depuis cinq ans?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, si je prends des mesures en vue d'autoriser le versement d'une avance, c'est que je sais que les vérifications nécessaires peuvent prendre du temps.

Nous devons également attendre que la province mette ses programmes au point avant que le gouvernement puisse intervenir. C'est un dossier bilatéral qui touche à la fois le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Cela prend du temps.

J'aimerais accélérer le processus de façon générale. Mais entre-temps, je prends des mesures pour assurer le versement d'une avance.

\* \* \*

**LE SYSTÈME ÉLECTORAL**

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, il est amusant de voir de nombreux libéraux prendre la parole aujourd'hui pour féliciter M. McGuinty alors que c'est M. Eves...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Reprenons du début.

Le député de Winnipeg—Transcona a la parole.

**M. Bill Blaikie:** Monsieur le Président, je disais que c'est M. Eves qui a associé son programme à celui du nouveau chef libéral, pas seulement une fois, mais six fois. M. McGuinty a promis de faire en Ontario ce que le NPD a tenté d'obtenir il y a trois jours dans cette Chambre, sur la question de la représentation proportionnelle.

*Questions orales*

Maintenant que M. McGuinty est le premier ministre de l'Ontario, le gouvernement libéral a-t-il changé d'idée au sujet de la tenue d'un référendum sur la représentation proportionnelle ou est-il d'avis que M. McGuinty fait fausse route dans ce dossier?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais moi aussi adresser mes félicitations au nouveau premier ministre de l'Ontario, qui s'ajoutent à celles du chef intérimaire du NPD. Nous sommes très heureux de la victoire de M. McGuinty. Le gouvernement du Canada travaillera en étroite collaboration avec lui au mieux-être des Ontariens.

Pour ce qui a trait à la question qui m'a été posée, je répondrai que nous nous sommes prononcés sur le sujet il y a deux jours.

\* \* \*

• (1130)

**L'AGRICULTURE**

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, le fait est que les libéraux se sont prononcés contre ce que propose de faire M. McGuinty en Ontario.

Mais j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Le ministre n'est pas sans savoir que la Commission du commerce international des États-Unis a fait connaître sa décision aujourd'hui. Malheureusement, il semble que les fermiers canadiens vont continuer à se faire harceler, puisqu'ils ont obtenu une décision qui leur est favorable dans le cas du blé dur, mais une autre qui leur est défavorable dans le cas du blé de printemps.

Qu'entend faire à présent le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour protéger les fermiers canadiens de ce harcèlement incessant et injustifié qui frappe l'exportation de leurs produits aux États-Unis?

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons déjà déclaré avant cette décision que nous allions adopter toutes les mesures s'offrant à nous, y compris interjeter appel auprès des instances d'arbitrage de l'ALENA et de l'OMC, si nous le jugeons nécessaire.

Dans le passé, nous avons parfaitement réussi à établir que la Commission canadienne du blé oeuvre et agit en conformité avec les règles de l'OMC. Nous l'avons établi dans le passé et je suis confiant que nous réussirons à l'établir à l'avenir.

\* \* \*

**L'INFRASTRUCTURE**

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les péages routiers ne cessent d'augmenter, les routes des Prairies sont en très mauvais état, le financement de la route qui mène à l'aéroport de Vancouver est incertain, il y a toujours un péage sur la transcanadienne en Nouvelle-Écosse et la circulation a doublé dans la ville de Calgary au cours des quatre dernières années.

Nous avons toutes sortes de problèmes de transport, mais nous ne pouvons les régler parce que le gouvernement ne réinvestit dans les routes que 2,4 p. 100 des 4,7 milliards de dollars qu'il perçoit en taxes sur l'essence.

Compte tenu de tous les problèmes d'infrastructure routière que nous avons, les contribuables canadiens ne méritent-ils pas qu'on investisse dans le réseau routier un petit peu plus que 2,4 p. 100 des recettes tirées de la taxe sur l'essence?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, on pourrait penser que le député aurait reconnu que le gouvernement a investi près de huit milliards de dollars dans l'infrastructure au cours des dix dernières années. On a ainsi amélioré l'infrastructure routière et les systèmes d'égout et d'adduction d'eau.

Ce sont toutes des choses qui préoccupent les Canadiens. J'espère que le député va reconnaître ce que nous avons fait et nous féliciter pour les investissements que nous avons effectués.

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'aimerais souligner que ce que le gouvernement appelle l'infrastructure comprend un musée du canot dans la circonscription du premier ministre. Ce n'est pas exactement le type d'infrastructure que les Canadiens recherchent.

En 2002, les automobilistes de la Colombie-Britannique ont versé au gouvernement fédéral 1,1 milliard de dollars en taxes sur l'essence. En retour, ce dernier n'a remis à la Colombie-Britannique que 37 millions de dollars, soit 3 p. 100 des recettes perçues.

Les maires Joe Trasolini, Ralph Drew, John Kingsbury et d'autres maires de toute la Colombie-Britannique ont besoin de plus d'argent pour l'infrastructure de transport de la province canadienne ayant la plus forte croissance. Dans les neuf budgets qu'il a présentés en dix ans sous un gouvernement majoritaire, l'ancien ministre des Finances n'a absolument rien fait pour remédier à la situation.

Pourquoi la Colombie-Britannique doit-elle constamment attendre que le gouvernement paie sa juste part et donne à la province l'argent dont elle a besoin pour assurer sa croissance à l'avenir?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, le député de la Colombie-Britannique a oublié les investissements que nous avons effectués dans la transcanadienne dans sa province.

Il a oublié les sommes que nous avons investies dans l'expansion des installations destinées aux navires de croisière et le centre des congrès à Vancouver. Il a oublié l'engagement que nous avons pris à l'égard d'une liaison rapide vers l'aéroport de Vancouver. Ce sont tous des projets d'infrastructure dans sa province.

S'il ignore ce qui se passe dans sa province, comment peut-il venir ici et faire la leçon au gouvernement?

\* \* \*

[Français]

**L'EX-COMMISSAIRE À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, la vérificatrice générale est formelle: le contrat de George Radwanski a été négocié et approuvé par le bureau du Conseil privé. Au Conseil privé, le président a un rôle honorifique. Un guide, signé par le premier ministre, confirme que les nominations sont faites par son bureau. Et, pour finir Eddie Goldenberg dit qu'il n'est jamais intervenu.

Par conséquent, on aimerait savoir qui, au bureau du premier ministre, a négocié la nomination et les conditions d'embauche de George Radwanski.

*Questions orales*

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné hier, la nomination de M. Radwanski a été proposée à cette Chambre, et cette Chambre a voté. Bien sûr, la nomination a été proposée par le gouvernement, on le sait. Il s'agit d'un décret, d'un ordre en conseil si vous voulez. Par la suite il y a eu un débat et un vote en cette Chambre qui sont dûment enregistrés au compte rendu des *Débats de la Chambre des communes*.

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, apparemment ni le Conseil du Trésor, ni le Conseil privé, ni le bureau du premier ministre, ni le conseiller du premier ministre, Eddie Goldenberg, n'ont autorisé l'extension des avantages consentis à George Radwanski.

Doit-on comprendre que la décision est venue, en fin de compte, du premier ministre lui-même?

• (1135)

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je ne sais pas de quelle extension l'honorable députée parle. Si elle parle de l'allocation de logement, il y a une allocation de logement facultative à la disposition de hauts fonctionnaires qui s'installent à Ottawa, s'ils ne sont pas de cette ville, pour une période de temps limitée. Ce n'est pas la première fois qu'elle est utilisée. D'ailleurs, il y a déjà eu d'autres fonctionnaires du Parlement qui ont joui des mêmes avantages.

\* \* \*

[Traduction]

## L'INFRASTRUCTURE

**M. Gerry Ritz (Battledorfs—Lloydminster, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, lorsqu'on sent l'odeur de l'asphalte fraîche, c'est qu'on est en période électorale au Canada.

Pendant 10 ans, le premier ministre fantôme a imposé moult taxes sur l'essence. Puis, il a eu l'audace d'y ajouter la TPS. Sur les 5 milliards de dollars qu'il a accumulés chaque année, moins de 2,5 p. 100 ont été injectés dans la construction de routes entre les élections.

L'actuel ministre des Finances est-il disposé à déjouer cette arnaque aujourd'hui, ou n'est-il que le nouvel homme de paille dans ces jeux préélectorales?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, il semble que l'Alliance soit obsédée par le leadership du Parti libéral, et pour cause, car nous changerons de chef, et nous remporterons la victoire aux élections de l'année prochaine.

Quoi qu'il en soit, je veux parler d'un leadership plus actuel, soit celui que Dalton McGuinty a donné hier soir en mettant fin à huit ans de ténèbres pour les Ontariens. C'est ce que nous devrions savoir.

**M. Gerry Ritz (Battledorfs—Lloydminster, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis sûr que, d'ici un an, M. McGuinty aura aussi ses propres démêlés avec le ministre des Finances, en face.

Les préoccupations du Parti libéral à l'égard de l'infrastructure culminent dans les mois qui précèdent des élections, puis s'envolent commodément. Cela étaye l'argument de H. L. Mencken, que le ministre des Finances se plaît à citer, et qui a dit: «Et chaque élection est une sorte d'encan anticipé sur de la marchandise volée». Rien ne pourrait être plus vrai. Il faut des années pour construire des routes et des ponts et il faut les entretenir régulièrement.

Pourquoi le gouvernement libéral fait-il toujours fi de cette réalité entre les élections?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, les députés de l'opposition officielle veulent nous sermonner sur l'infrastructure, et ils se rengorgent. Ils sont mal placés pour donner des sermons sur quoi que ce soit. Ils ne peuvent même pas s'entendre sur leur union avec les conservateurs. Ils ne peuvent même pas s'entendre sur leur propre chef.

En tant que député de l'Ontario, j'espère qu'ils s'uniront et que Mike Harris deviendra leur chef, afin que les Canadiens puissent faire à Mike Harris ce que Dalton McGuinty a fait à Ernie Eves hier soir.

\* \* \*

[Français]

## LES LANGUES OFFICIELLES

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, cette semaine, la présidente du Conseil du Trésor nous a démontré à quel point elle est dépassée par les événements dans l'affaire Radwanski. Dans le dossier des langues officielles, on peut constater la même incompétence.

En effet, comment la présidente du Conseil du Trésor a-t-elle pu ignorer les signaux alarmants du non-respect de la Loi sur les langues officielles dans les derniers rapports annuels du ministère de la Défense?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je suis extrêmement conscient de l'importance des langues officielles. Étant moi-même un Montréalais anglophone, je sais l'importance de connaître les deux langues et d'être capable d'enseigner dans les deux langues, par exemple à l'Université du Québec à Montréal.

Vous pouvez être absolument assurés que je me suis complètement et formellement engagé à rehausser, de façon marquée, la performance linguistique des membres des Forces canadiennes.

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, je vais poser ma question à la présidente du Conseil du Trésor, en lui citant ceci: «La Défense nationale, comme les 182 autres institutions assujetties à la Loi sur les langues officielles, doit faire rapport au Secrétariat du Conseil du Trésor en matière de langues officielles tous les ans.» Ce n'est pas moi qui ai écrit cela, mais bien Diane Allard, adjointe spéciale de la présidente du Conseil du Trésor, dans le dossier des langues officielles.

Dans le dernier rapport, c'est clair: à la Défense nationale, on ne respecte pas la loi. Qu'entend faire la présidente du Conseil du Trésor pour faire son travail et pour faire respecter la loi? C'est à elle que j'adresse ma question.

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je viens de dire que j'étais extrêmement sérieux en ce qui concerne l'importance des langues officielles, notamment au sein de mon ministère.

Pour vous donner un peu plus de détails, je me suis engagé à faire certaines choses, y compris d'intégrer les compétences linguistiques à l'évaluation du rendement du personnel militaire supérieur, d'augmenter de 15 p. 100 au cours des trois prochaines années le nombre de postes bilingues dotés de titulaires qualifiés, et beaucoup plus, mais je n'ai pas le temps.

*Questions orales*

● (1140)

[Traduction]

**LES ANCIENS COMBATTANTS**

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les veuves des anciens combattants et même le grand public sont conscients du fait que le gouvernement songe à modifier le Programme pour l'autonomie des anciens combattants.

Si des changements sont proposés au Parlement, le gouvernement peut avoir l'assurance que la Chambre et l'Alliance canadienne les approuveront très rapidement.

Le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre quand nous pouvons nous attendre à être saisis de ces changements qui assureraient un traitement égal à toutes les veuves de nos anciens combattants?

**M. Ivan Grose (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, comme nous l'avons déjà précisé à la Chambre, nous avons pris les mesures que nous permettaient de prendre notre budget. Le ministère veut respecter son budget.

Le député d'en face est-il en train de dire que, puisque nous ne pouvons aider toutes les veuves, il faudrait n'en aider aucune?

Nous attendrons que la Chambre soit saisie de cette question avant de l'aborder.

**M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les médias ont donné une lueur d'espoir aux veuves des anciens combattants et à la population canadienne.

Le gouvernement peut-il confirmer aujourd'hui que les changements nécessaires seront apportés sous peu, ce qui permettra aux veuves d'obtenir leur juste part des prestations avant le 11 novembre prochain?

**M. Ivan Grose (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, je puis assurer au député d'en face que cette question est l'une des priorités du ministère. Ce l'était déjà d'ailleurs. Voilà pourquoi nous avons fait du mieux que nous pouvions pour la régler. Elle demeurera une des priorités du ministère.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

J'ai entendu dire que le Mexique a rouvert ses frontières aux produits du boeuf canadien.

Le ministre peut-il nous dire ce qu'il en est? Quand nos exportations recommenceront-elles et existe-t-il des perspectives semblables dans d'autres pays?

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de Peterborough de l'intérêt qu'il porte à cette question et à d'autres sujets, au nom des électeurs de sa circonscription à vocation agricole.

Nous sommes effectivement ravis que le Mexique ait rouvert ses frontières à nos exportations de boeuf désossé. Des certificats pourront désormais être émis, et nos exportations vers le Mexique pourront reprendre. Le Mexique est notre deuxième partenaire commercial en importance. Ces exportations s'ajouteront aux

quelque 35 millions de livres qui ont déjà été exportées vers les États-Unis et pour lesquelles nous avons émis des certificats ce mois-ci. Nous prévoyons, dans un proche avenir, de faire des annonces semblables à l'égard de pays comme les Philippines, la Russie, et d'autres encore.

\* \* \*

[Français]

**L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**

**M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC):** Monsieur le Président, dans le dossier de la révision des brevets des médicaments contre le sida, la malaria et la tuberculose pour les pays en voie de développement, tous et toutes en cette Chambre s'entendent pour dire que de telles mesures sont nécessaires. Cette révision doit cependant se faire dans les bonnes règles de l'art avec un examen approfondi par le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Connaissant l'historique du ministre de l'Industrie avec les compagnies génériques, quel genre de programme législatif va-t-il proposer en cette Chambre? Va-t-il se servir de cette opportunité pour aider ses amis des compagnies génériques, ou mettre en place des vraies mesures pour aider les gens pauvres et malades?

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, l'honorable député n'est pas sans savoir qu'il y a eu des conversations entre les leaders parlementaires de chaque parti à la Chambre à propos de ce dossier, il y a déjà quelques jours. Ils ont indiqué leur appui en général à des mesures semblables, sujet bien sûr à voir le texte du projet de loi dès qu'il sera proposé, dans le plus grand respect de tous, et tentant, bien sûr, d'aider les pays en voie de développement.

\* \* \*

**LE MUSÉE LAURIER**

**M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC):** Monsieur le Président, j'ai une question concernant un sujet qui me tient à coeur. Dans une lettre envoyée entre autres au premier ministre et à la ministre du Patrimoine canadien, le directeur du musée Laurier de Victoriaville, dans mon comté, souligne que malgré la reconnaissance de la résidence personnelle de Sir Wilfrid Laurier au rang de lieu historique national, l'absence d'aide fédérale tend à la discréditer aux yeux de plusieurs.

À la veille du 75<sup>e</sup> anniversaire du musée, la ministre peut-elle s'assurer qu'enfin et qu'officiellement, la demande au programme à frais partagés de Parcs Canada relatif aux lieux historiques nationaux deviendra réalité et que l'argent nécessaire sera investi?

**Mme Carole-Marie Allard (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, l'intérêt que porte le député de Richmond—Arthabaska à la mémoire de ce grand homme qu'était Sir Wilfrid Laurier l'honore. Qu'il se rassure, le ministère du Patrimoine canadien a déjà versé plus de 16 000 \$ depuis 1996 à ce lieu historique. Nous sommes certainement très ouverts à pouvoir célébrer ce 75<sup>e</sup> anniversaire, et donc nous attendons les propositions du musée Laurier.

\* \* \*

[Traduction]

**LES TAUX D'INTÉRÊT**

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

*Questions orales*

Comme il le sait, le taux d'intérêt préférentiel s'élève actuellement à 4,5 p. 100. Malgré cela, les taux d'intérêt pratiqués par la plupart des sociétés émettrices de cartes de crédit au Canada sont supérieurs à 18 p. 100; autrement dit, ils représentent à peu près quatre fois le taux préférentiel.

Le premier suppléant peut-il nous dire ce que le gouvernement fera pour réduire ces taux d'intérêt exceptionnellement élevés dont sont assorties les cartes de crédit et pour aider ceux qui en sont prisonniers?

• (1145)

**L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement a fait un excellent travail en sensibilisant les Canadiens au fait qu'il existe plus de 500 produits dans le domaine des cartes de crédit, ce qui signifie que la meilleure façon de protéger les consommateurs, c'est de créer un milieu concurrentiel. Or, ce milieu concurrentiel existe ici, au Canada.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NDP):** Monsieur le Président, Petro-Canada a annoncé son intention de fermer la raffinerie d'Oakville en 2004 et d'importer, d'Europe et d'ailleurs, 45 000 barils de pétrole par jour pour approvisionner ses stations-service de l'Ontario. Le contrat serait probablement attribué à la Canada Steamship Lines. Espérons qu'elle ne déversera pas à nouveau le pétrole dans l'océan.

Cette fermeture est motivée par la décision du gouvernement de promouvoir l'utilisation d'essence plus propre au Canada d'ici janvier 2005. L'entreprise a décidé de ne pas investir dans une technologie moins polluante.

Le gouvernement est toujours actionnaire à 20 p. 100 de Petro-Canada. En donnant cet exemple, comment peut-il s'attendre à ce que les autres entreprises canadiennes suivent les nouvelles directives en matière d'environnement, qu'elles continuent à investir, à préserver les emplois et à maintenir l'approvisionnement en énergie? Que fait le ministre responsable des sociétés d'État?

**M. Alan Tonks (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, l'objectif de la question vise en fait une meilleure compréhension du plan rationnel du gouvernement en ce qui concerne le changement climatique et la restructuration de notre économie d'une manière durable.

Dans le dernier budget, comme le sait le député, nous avons consacré 1,7 milliard de dollars aux nouvelles technologies, 2 milliards de dollars ont été annoncés dans le dernier budget, un investissement de 1 milliard de dollars a été consenti dans des initiatives de recherche de carburants de remplacement. Tout cela dans le but de ne plus dépendre de ces ressources non renouvelables. En fait, je suis certain que c'est un pas dans la direction que le député...

**Le vice-président:** Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca a la parole.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, aussi incroyable que cela puisse sembler, le gouvernement a tenté, la semaine dernière, de réduire rétroactivement la solde de danger du personnel des forces armées qui lutte énergiquement contre le terrorisme au Proche-

Orient. Cette semaine, il a annoncé son intention de hausser de 100 \$ le loyer des logements familiaux, ce qui aurait pour effet de neutraliser complètement la hausse de rémunération de 2,5 p. 100 que les militaires ont reçue. C'est absolument scandaleux.

Le ministre de la Défense nationale va-t-il faire ce qui s'impose: cesser de puiser honteusement dans la poche de nos militaires et geler les loyers des logements familiaux?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à mettre un terme à la désinformation contenue dans le préambule de la question: nous n'avons jamais récupéré d'argent. Que cela soit clair.

Deuxièmement, pour répondre à la question du député, les Forces canadiennes, mon ministère et moi-même nous employons à fournir des logements abordables à tous les militaires. Par ailleurs, le gouvernement a pour politique de ne pas subventionner ceux qui occupent des logements qui appartiennent à l'État. Les Forces canadiennes logent 70 p. 100 de leur personnel dans des maisons privées et 30 p. 100 dans des logements de l'État. Il ne serait pas acceptable qu'un groupe soit subventionné aux dépens...

**Le vice-président:** Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca a la parole.

**M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'invite le ministre à venir dans ma circonscription, à Esquimalt, pour voir les logements inadéquats dans lesquels vivent des familles de militaires. C'est un véritable scandale.

Il est tout à fait injuste que le gouvernement donne de l'argent aux militaires d'une main, pour le récupérer de l'autre.

Je demande encore une fois au ministre s'il fera ce qui s'impose, en mettant un terme à la hausse honteuse du loyer des logements familiaux et en gelant immédiatement les loyers?

**L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je suis fréquemment allé dans la circonscription du député.

Je le répète, les initiatives visant à améliorer la qualité de vie sont une priorité absolue pour le gouvernement. De fait, je dois rendre hommage à mon prédécesseur, qui a toujours fait une priorité de la qualité de vie des membres des Forces canadiennes. Il a lancé avec succès de nombreuses initiatives concernant la rémunération, les centres de ressources, les dépenses en santé et de nombreuses autres questions.

En ce qui concerne les loyers, comme je le disais, c'est une question d'équité. Le gouvernement limite les hausses annuelles mais également le pourcentage du revenu consacré au logement.

\* \* \*

[Français]

**CINAR**

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, en début de semaine, la question au leader du gouvernement à la Chambre était claire: dans le dossier de CINAR, est-ce que le ministre de la Justice a reçu un rapport de la GRC?

Au lieu de répondre à notre question, le leader du gouvernement à la Chambre a essayé de noyer le poisson en disant qu'il ne commentait pas à savoir s'il y avait ou non des enquêtes à la GRC. On sait qu'il y a eu une enquête chez CINAR. Ce n'était pas cela la question, et le leader du gouvernement à la chambre le savait très bien.

*Questions orales*

Ce qu'on veut savoir, c'est si la GRC a remis son rapport. Est-ce que le ministre de la Justice peut, lui, nous le dire?

•(1150)

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, hier, j'ai répondu à la question. Je pensais que c'était une réponse complète. Il y a eu une question qui a été posée à la Chambre. Quelqu'un demandait s'il y avait eu un rapport. J'ai dit que j'étais pour m'informer. Plus tard, en la relisant, j'ai remarqué que la question alléguait qu'il s'agissait d'un rapport de la police. Bien sûr, on ne commente pas s'il y a eu ou non un rapport de la police, encore moins sur son contenu et encore moins à savoir qui l'a remis à qui.

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adressait au ministre de la Justice. Pourquoi a-t-il si peur de confirmer l'existence ou non d'un rapport? Qu'est-ce que le gouvernement veut cacher? La question est pourtant simple: le ministre de la Justice a-t-il reçu un rapport de la GRC concernant CINAR et compte-t-il appliquer les recommandations qu'il contient? C'est simple, qu'il fasse un homme de lui.

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué tantôt dans ma première réponse, nous ne commentons pas à savoir s'il y a ou non un rapport de la GRC, encore moins sur son contenu et à qui il a été remis. Comme on ne commentait pas sur un dossier semblable suite à une première question, on ne commente pas plus sur une question supplémentaire.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AGRICULTURE**

**M. Rick Casson (Lethbridge, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas répondu à mes questions concernant l'ESB. Je vais donc m'essayer avec une question de Beth, l'une de mes électrices. Elle m'a écrit: «Ma famille gère une affaire de transport de bétail qui est immobilisée depuis l'apparition de l'ESB. Douze familles vivent de cette entreprise. Nous n'avons aucune rentrée d'argent. Le programme d'aide qui a été offert ne nous est pas parvenu. On a oublié les entreprises tributaires de l'élevage qui s'effondrent à la suite de cette crise. Nous avons besoin d'aide.»

Ma question, que je pose au nom de Beth, est la suivante: Qui, au sein du gouvernement, est prêt à prendre l'initiative de venir en aide aux entreprises comme celle de Beth? Qui?

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, la voie du salut pour l'industrie des bovins est la reprise des ventes. Beth et ses employés pourront alors recommencer à transporter du bétail.

Comme je l'ai dit, la frontière américaine est partiellement ouverte. La frontière mexicaine est maintenant ouverte et, pour la majorité, les produits que nous envoyons au Mexique, notre deuxième client en importance, sont maintenant de nouveau admissibles.

Les choses progressent bien en vue de la réouverture de la frontière avec les États-Unis aux bestiaux sur pied de moins de 30 mois. Nous nous attendons à ce que, dans un avenir pas trop éloigné, une telle approche permette à Beth et à tout le monde dans le secteur des bovins de sortir de la situation dans laquelle nous nous trouvons tous.

**M. Rick Casson (Lethbridge, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la frontière n'est qu'entrouverte, et le ministre le sait.

Beth a 68 ans et tout ce qu'elle a gagné à la sueur de son front au cours d'une vie laborieuse est sur le point de disparaître. Elle a dit également qu'elle avait contacté le gouvernement et qu'on lui avait dit qu'il y avait des choses plus importantes au programme. L'ESB arrivait en troisième position après le SRAS et la définition du mariage. C'est incroyable.

Sa question est simple. Comment se fait-il que le problème le plus dévastateur pour notre industrie se retrouve en troisième position sur la liste des priorités du gouvernement?

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, le député pourrait peut-être me remettre une copie de la lettre de la personne qui aurait répondu au nom du gouvernement.

Les problèmes sont multiples, et le parti d'en face voudrait que nous les réglions tous. La réaction du gouvernement dans les 30 jours qui ont suivi la confirmation d'un cas d'ESB a été d'offrir 260 millions de dollars, somme qui a été suivie d'une offre supplémentaire de 36 millions de dollars. Il y a 15 jours, j'ai annoncé des fonds transitoires de 600 millions de dollars. Nous avons signé des ententes de mise en oeuvre. Nous avons mis à la disposition des agriculteurs canadiens plus de 500 millions de dollars au titre de la gestion des risques.

Cet argent leur parvient. Nous avons prouvé que nous étions ici pour les appuyer.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**M. Carmen Provenzano (Sault Ste. Marie, Lib.):** Monsieur le Président, nous savons que le perfectionnement et l'apprentissage sont essentiels à la réussite d'une personne, et, d'une manière générale, au marché du travail et à l'économie du Canada.

Le gouvernement a fait du perfectionnement et de l'apprentissage une priorité, et le rendement du marché du travail au Canada indique qu'une telle approche permet d'obtenir de bons résultats.

Mais les autochtones, notamment dans les régions éloignées et nordiques, ne bénéficient pas des mêmes possibilités de perfectionnement ou d'emploi que les autres Canadiens.

La ministre du Développement des ressources humaines pourrait-elle indiquer aux députés ce que fait le gouvernement pour aider les autochtones à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour entrer sur le marché du travail et profiter des perspectives économiques?

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada connaît effectivement un paradoxe préoccupant. D'une part, l'on prévoit qu'il manquera un million de travailleurs qualifiés d'ici 2010. D'autre part, nous savons qu'un grand nombre d'autochtones ne sont pas pleinement intégrés au marché du travail.

Il existe en effet une lacune sur le plan des compétences. C'est pourquoi je suis heureuse d'annoncer aujourd'hui la création d'un Partenariat autochtone pour l'acquisition de compétences et l'emploi, programme doté de 85 millions de dollars, qui aidera les autochtones à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour pouvoir participer au développement et aux activités économiques de leurs collectivités et de leurs régions.

*Questions orales*

Nous comptons, grâce à ce partenariat, créer 7 000 emplois pour les autochtones et leur permettre par là d'apporter une contribution essentielle à l'économie canadienne.

\* \* \*

● (1155)

**LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE**

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, alors qu'il prenait la semaine dernière la parole à l'occasion d'une conférence internationale sur l'exploitation des enfants, le premier policier du pays et chef de police de Toronto, Julian Fantino, a reconnu qu'il se sent «gêné et honteux devant le fonctionnement de notre système de justice pénale qui, essentiellement, a fait passer les droits des pédophiles avant ceux des enfants.» Il a ajouté que «le Canada n'a pas la vision, la détermination et le courage moral lui permettant de s'attaquer à ce problème», observation qui m'est venue de nombreuses régions du pays.

Quand le gouvernement éliminera-t-il les peines d'emprisonnement avec sursis et l'assignation à domicile dans les cas où des enfants sont victimes de crimes horribles?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président...

**Une voix:** Voulez-vous danser?

**Le vice-président:** Je ne tranche plus. Alors veuillez donc faciliter la tâche de la présidence. Le solliciteur général du Canada a la parole.

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, si le ministre de la Justice et moi avons voulu intervenir en même temps pour répondre à cette question, c'est que nous venons de participer à une rencontre ministérielle fédérale, provinciale et territoriale dans le cadre de laquelle nous avons annoncé le centre mis en place par la GRC pour dispenser des services de protection à l'enfance. C'est le fruit des travaux du Comité de coordination de la PPO et de la GRC que nous avons annoncé en janvier ou février dernier.

Nous progressons dans le dossier de la pornographie juvénile et nous continuons de relever ce défi.

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, peu importe que ce soit Dupond ou Dupont. Je veux que l'on réponde à ma question.

Je vais maintenant m'adresser au solliciteur général. Il envisage maintenant la possibilité de modifier le registre des délinquants sexuels pour y inclure les pédophiles reconnus, et c'est une bonne amélioration. Le solliciteur général convient-il avec moi que la pornographie juvénile est un crime vil et qu'elle devrait être entièrement éradiquée? S'il n'est pas d'accord, peut-il nous dire pourquoi?

**L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, il va de soi que je suis d'accord avec lui à ce sujet. C'est pourquoi nous avons été de l'avant comme nous l'avons fait.

Le député devrait nous féliciter de certaines des mesures fructueuses découlant de la rencontre fédérale, provinciale et territoriale. Nous progressons dans le dossier de la lutte contre la pornographie juvénile. Un plus grand consensus s'établit autour de notre registre national des délinquants sexuels. Nous nous attaquons au défi national consistant à rendre nos rues plus sûres.

[Français]

**LES IMPORTATIONS D'ACIER**

**M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ):** Monsieur le Président, on apprend que plusieurs bateaux contenant environ 80 000 tonnes d'acier d'armature seraient en voie de prendre le large, si ce n'est déjà fait, en partance de la Turquie vers le Québec et l'est du Canada. Une décision rendue en août 2002 par le Tribunal canadien du commerce extérieur sur une enquête de sauvegarde concernant l'importation au Canada de certaines marchandises d'acier recommandait au gouvernement fédéral l'imposition d'une surtaxe sur les barres d'armature.

Puisque cette décision exclut les États-Unis, le ministre des Finances compte-t-il finalement la mettre en application, afin d'empêcher le dumping de cet acier sur les marchés québécois et canadien?

[Traduction]

**L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement est saisi du dossier. Il est parfaitement au courant des problèmes qui sont liés au marché mondial de l'acier et qui sont attribuables à une surcapacité de production et à des importations à bas prix. Cette surcapacité est un problème mondial auquel nous nous attaquons sur plusieurs fronts, notamment dans le contexte des pourparlers et des négociations avec les pays membres de l'OCDE.

\* \* \*

[Français]

**LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI**

**M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ):** Monsieur le Président, pendant que le gouvernement fédéral dilapide des fonds publics dans le scandale du ministère du Développement des ressources humaines, celui des commandites et dans l'affaire Radwanski, les personnes âgées, elles, doivent se serrer la ceinture en attendant de recevoir l'argent qui leur est dû en vertu du Programme de Supplément de revenu garanti.

N'est-il pas temps que le ministre du Développement des ressources humaines reconnaisse la négligence de son ministère et qu'elle remette aux personnes âgées l'argent qui leur est dû en leur accordant la pleine rétroactivité?

● (1200)

[Traduction]

**L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Au contraire, monsieur le Président. Le gouvernement a à cœur de veiller à ce que les personnes âgées aient accès aux programmes que nous avons mis en place pour les aider, notamment le Programme du supplément de revenu garanti.

Comme le député le sait sûrement, nous avons multiplié nos liens, nos rapports avec les Canadiens âgés afin qu'ils soient bien au courant de ce programme. Nous avons simplifié grandement les formalités de demande parce que nous voulons que ces Canadiens aient accès à ces importants programmes de soutien.

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE**

**M. Greg Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PC):** Monsieur le Président, il y a environ un an, j'ai présenté à la Chambre le projet de loi C-241 sur les dénonciateurs qui, en protégeant ceux-ci, contribuerait grandement à réduire ou à éliminer les actes fautifs au sein de l'appareil gouvernemental.

### Travaux de la Chambre

Pourquoi la ministre hésite-t-elle tant à appuyer mon projet de loi ou, à tout le moins, à présenter un projet de loi d'initiative ministérielle qui aurait le même effet, celui de protéger les dénonciateurs et de mettre un terme à la corruption dont nous sommes actuellement témoins au sein du gouvernement?

**L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons non seulement une politique à cet égard, mais nous venons aussi de recevoir le premier rapport annuel de l'agent de l'intégrité de la fonction publique, M. Keyserlingk. Il a recommandé un cadre législatif pour ses interventions. Par ailleurs, il a dit qu'il devait pousser plus loin son analyse avant de proposer quelque modèle que ce soit au gouvernement du Canada.

Nous avons un groupe de travail, sous la direction du professeur Kernaghan, qui me fera rapport en 2004. Je me suis engagée à soumettre ces recommandations directement aux parlementaires afin qu'ils puissent se prononcer.

\* \* \*

### LE COMMERCE

**M. Dick Proctor (Palliser, NPD):** Monsieur le Président, les bonnes nouvelles sont que la Commission du commerce international a aujourd'hui rendu un jugement unanime selon lequel les droits américains imposés sur le durum sont illégaux. Les mauvaises nouvelles sont que les membres de l'ITC sont divisés, deux étant pour et deux étant contre la décision, de sorte que les États-Unis continueront sans doute à harceler sans arrêt les producteurs de blé quand les considérations politiques empiètent sur le bon sens.

Le gouvernement a-t-il l'intention d'interjeter appel des droits de 14 p. 100 qui gênent nos producteurs de blé, et serait-il bon de payer une part de la facture dépassant actuellement dix millions de dollars en frais juridiques?

**M. Murray Calder (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, d'abord, les exportations de blé du Canada aux États-Unis ne sont pas subventionnées. Nous étudions attentivement la décision des États-Unis, puis nous examinerons les possibilités qui s'offrent à nous dans le cadre du GATT et de l'ALENA pour déterminer quelles sont les mesures les plus efficaces.

\* \* \*

### LA FONCTION PUBLIQUE

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, dans ses rapports sur la mauvaise gestion financière du présent gouvernement, la vérificatrice générale mentionne, à deux reprises, que toutes les règles ont été violées. C'est ce qu'on peut le lire dans le rapport faisant suite au scandale des commandites survenu au Québec et, pas plus tard que cette semaine, dans le rapport sur les dépenses de l'ancien commissaire à la protection de la vie privée.

Ma question s'adresse à l'un des premiers ministres là-bas. Compte tenu de cette sérieuse réprimande de la part de la vérificatrice générale, comment se fait-il qu'on permette que cette situation perdure?

**L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Monsieur le Président, la vérificatrice générale a été on ne peut plus claire cette semaine. Elle a affirmé qu'il ne faut pas généraliser et imputer à l'ensemble de la fonction publique les problèmes trouvés au Commissariat à la protection de la vie privée. Ce n'est pas moi qui soutiens cela; c'est la vérificatrice générale.

Or, c'est exactement ce que le député fait actuellement. Il ne s'agit pas d'un problème général dans l'ensemble de la fonction publique. En ce qui concerne le Commissariat à la protection de la vie privée, nous avons déclaré que nous allons mettre en oeuvre toutes les recommandations de la vérificatrice générale.

\* \* \*

### PRÉSENCE À LA TRIBUNE

**Le vice-président:** Aujourd'hui, nous avons l'honneur d'accueillir un groupe d'artisans canadiens qui se sont distingués, en l'occurrence le lauréat et les deux finalistes de l'édition 2003 du prix d'excellence Saidye Bronfman pour les beaux-arts, qui a été présenté hier soir au Musée canadien des civilisations.

Je vous invite à vous joindre à moi pour saluer ces artistes de talent. Il s'agit de Walter Ostrom, céramiste de Indian Harbour, en Nouvelle-Écosse, lauréat du prix Saidye Bronfman 2003, et des finalistes Michael Hosaluk, tourneur sur bois, de Saskatoon, et de Gordon Peteran, dessinateur de meubles et artiste, de Toronto.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE PROJET DE LOI C-41

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, à l'issue de leurs négociations, les leaders de la Chambre sont parvenus à une entente hier et ce matin sur la motion suivante. Vous constaterez, je crois, qu'il y a consentement pour l'adopter. La motion porte sur le projet de loi C-41, qui est une mesure corrective. Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel, toutes les motions nécessaires pour terminer l'étude des amendements à l'étape du rapport et la troisième lecture, et adopter le projet de loi C-41, Loi modificative et rectificative, soient mises aux voix et adoptées d'office.

● (1205)

**Le vice-président:** La Chambre a entendu le texte de la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, il est fait rapport du projet de loi, qui est agréé, lu pour la troisième fois et adopté.)

\* \* \*

### LES VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

**L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi sur la taxe d'accise. Je dépose aussi des propositions législatives et des notes explicatives sur le même sujet. Je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

*Affaires courantes***AFFAIRES COURANTES**

[Français]

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## FINANCES

**Mme Sue Barnes (London-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le sixième rapport du Comité permanent des finances sur le projet de loi C-48, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (ressources naturelles).

Le comité a étudié le projet de loi C-48 et en fait rapport sans amendement.

[Traduction]

## PATRIMOINE CANADIEN

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien, demandant l'autorisation de poursuivre son examen, prévu par la loi, de la Loi sur le droit d'auteur après le 3 octobre, comme le prévoit la loi, et de présenter son rapport final au plus tard le 30 septembre 2004.

[Français]

Si la Chambre donne son consentement, j'ai l'intention de proposer l'adoption du quatrième rapport plus tard aujourd'hui.

[Traduction]

## LES OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, je propose que le quatrième rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires présenté le vendredi 13 juin 2003 soit adopté.

Je crois savoir que j'ai droit à une période de 20 minutes pour mon exposé et à une période supplémentaire de 10 minutes pour les questions et les observations. J'aimerais informer la présidence que je partagerai mon temps de parole avec le député de Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot.

Le quatrième rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires a été déposé à la Chambre le 13 juin 2003. Je rappelle à la Chambre qu'il s'agit là d'un rapport d'une seule page dans lequel le comité fait part du fait qu'il a perdu toute confiance à l'égard du commissaire à la protection de la vie privée.

Je voudrais citer certains extraits du rapport qui se lisent comme suit:

Les représentants du Bureau du commissaire à la protection de la vie privée et de celui du commissaire à l'information, après avoir reconnu témoigner sous serment et avoir l'obligation de dire la vérité, ont donné au Comité, lors d'une série de séances à huis clos, des renseignements qui amènent les membres à conclure à l'unanimité que le commissaire à la protection de la vie privée a délibérément induit le Comité en erreur en plusieurs récentes occasions.

On peut également y lire que:

Les membres croient que le commissaire a trompé le Comité concernant: a) les circonstances dans lesquelles le Commissariat a fourni copie d'une lettre dont l'un des paragraphes de l'original avait été rayé; b) un ensemble de rapports de dépenses dont le caractère incomplet n'était pas signalé dans la lettre d'accompagnement; c) des formulaires de frais de déplacement dans lesquels, par l'application d'un matériau correcteur, on avait tenté de dissimuler de l'information; d) les raisons pour lesquelles le commissaire n'a pas comparu en personne à l'audience sur le Budget principal du Commissariat. Lorsque ces préoccupations ont été portées à l'attention du commissaire ou de représentants du Commissariat, des documents supplémentaires

ont été produits mais le commissaire a continué de tromper le Comité, tant dans des lettres que dans des témoignages, par rapport à de ces questions.

Le rapport conclut en disant:

Tous les mandataires du Parlement doivent faire preuve d'une honnêteté absolue dans leurs comptes rendus au Parlement et à ses comités. Il est essentiel que les parlementaires aient une confiance inconditionnelle en cette honnêteté pour que le Parlement puisse appuyer ses mandataires dans leurs importantes fonctions.

Après avoir délibéré sur les constatations énoncées ci-dessus, les membres du Comité s'entendent à l'unanimité pour dire qu'ils ne font plus confiance au commissaire. Nous ne sommes plus capables de croire que l'information fournie par le commissaire à la protection de la vie privée sur ses activités puisse être jugée exacte et complète.

De plus, les éléments de preuve fournis au Comité laissant planer des doutes sur les pratiques financières au Bureau du commissaire à la protection de la vie privée, le Comité a demandé par lettre que la vérificatrice générale en fasse une vérification complète.

Tout d'abord, je tiens à saluer la précieuse collaboration du député d'Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot. Je veux que ses électeurs sachent qu'il est un excellent député et qu'il est hautement respecté à la Chambre pour le travail qu'il a fait en vue d'aider le comité à cerner certains éléments de preuve qui ont donné lieu à ce rapport. Il est extrêmement conscient de ses responsabilités, et ses électeurs doivent savoir qu'il a apporté une contribution exceptionnelle au Parlement dans cette affaire des plus sérieuses.

Le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires est un nouveau comité. Dans le cadre de notre mandat, nous avons étudié le projet de loi C-25, un très important projet de loi sur la modernisation de la fonction publique.

Le comité a étudié ce projet de loi très élaboré et très complet, le projet de loi C-25, qui a vu le jour après deux années de consultations menées au nom de la présidente du Conseil du Trésor et de son ministre, au nom de la Commission de la fonction publique et au nom de tous les groupes représentatifs. La dénonciation est l'un des aspects du projet de loi qui a fait l'objet de discussions au sein du comité. On appelle dénonciateur une personne qui communique de l'information lorsqu'elle croit ou soutient que des actes fautifs sont commis, geste susceptible d'entraîner des sanctions, des repréailles, etc. contre cette personne.

● (1210)

Il s'agit d'une question très grave et je peux assurer à la Chambre que la présidente du Conseil du Trésor, de concert avec le comité et les autres intervenants dans ce dossier, donc nous tous, l'examine attentivement. En fait, le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires a mis sur pied un sous-comité chargé d'étudier la question plus à fond afin de déterminer les mesures à prendre pour veiller à ce que, à long terme, nos très honorables et compétents fonctionnaires puissent jouir de la protection dont ils ont besoin, pas d'une protection déraisonnable car il faut éviter les allégations frivoles, mais d'une protection générale les incitant à dénoncer tout méfait ou toute infraction à la Loi sur la gestion des finances publiques ou à d'autres règles auprès de ceux qui sont en mesure de mener les enquêtes qui s'imposent et d'apporter les correctifs nécessaires.

*Affaires courantes*

Voilà donc le dossier qui a été confié, dans un premier temps, à notre comité: la nécessité de protéger les dénonciateurs. Cela nous a amenés, par conséquent, à examiner les prévisions budgétaires d'un certain nombre de ministères afin d'analyser leurs opérations financières.

Le député d'Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot a toujours prôné la transparence et la reddition de comptes, l'accès à l'information, la protection de la vie privée et la protection des privilèges du Parlement, mais sans verser dans l'extrême, et il a toujours soutenu que, si nous devons établir des normes, il faudrait le faire en fonction de notre propre rendement. Il travaille sans relâche pour prouver que les parlementaires partagent tous son avis. C'est très important et sa contribution est fort précieuse à cet égard.

Je ne décrirai pas en détail tout le déroulement du processus, mais dans le peu de temps qui m'est accordé, je tenais à faire valoir le point suivant. Je veux que tous les Canadiens le sachent. Bien qu'il ait été établi que certains fonctionnaires au bureau du commissaire à la protection de la vie privée, regroupant une centaine d'employés, ont enfreint des directives et des procédures et ont peut-être même commis des actes criminels, je tiens à ce que les Canadiens sachent qu'il ne faut pas pour autant condamner l'ensemble du personnel du bureau du commissaire à la protection de la vie privée, du bureau du commissaire à l'accès à l'information ou de tout autre agence gouvernementale ou ministère.

Nos travaux n'ont porté que sur les questions qui nous ont été signalées au sujet du commissariat à la protection de la vie privée. Nous n'avons pas conclu et nous n'avons pas eu de preuves ni d'indications que les problèmes que nous avons cernés dans ce bureau étaient endémiques ailleurs. Je tiens à assurer aux Canadiens que les parlementaires continuent de tenir nos fonctionnaires en haute estime pour leur travail et pour leur soutien dans les démarches pour élaborer de bonnes lois, pour veiller au respect de toutes les règles, de toutes les politiques, de toutes les procédures et de toutes les lois du Canada. Nous en avons eu la preuve et le comité appuie beaucoup notre fonction publique très compétente.

Il y a un aspect important dont je voulais parler, mais que je n'ai pas le temps d'aborder. Permettez-moi donc de terminer. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous examinerons quelques-unes des questions qui sont ressorties, non seulement du cinquième rapport du comité, dont les constatations détaillées sont affichées sur le site Web du Parlement, mais également du rapport de la vérificatrice générale au sujet du commissariat à la protection de la vie privée. Il y aura d'autres enquêtes, dont certaines seront même confiées à la GRC et au fisc.

Il faudra un certain temps pour résoudre ces questions, mais je tiens à ce que tout le monde sache que, à en juger par ce que je constate ici, les parlementaires sont entièrement d'accord, non seulement pour que toutes ces questions soient examinées et que les cas particuliers soient réglés, mais pour que le Parlement veille à ce que les mesures soient prises et à ce que les changements soient apportés pour que cette situation ne se reproduise plus jamais.

• (1215)

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, j'ai écouté le discours du député. Il a dit notamment que cela ne devrait jamais se reproduire. J'ignore s'il a observé lorsque j'ai posé une question plus tôt aujourd'hui. La présidente du Conseil du Trésor a répondu à ma question en disant qu'il fallait tenir compte du rapport de la vérificatrice générale et ne pas mettre tous les fonctionnaires dans le même panier. Je suis enclin à penser que malgré tout, ces questions semblent être abordées seulement

lorsqu'elles deviennent publiques. On est alors en droit de se demander combien de fois cela se produit, même si nous ne voulons pas mettre tous les fonctionnaires dans le même panier. Je veux croire moi aussi qu'ils sont honnêtes et francs.

Nous avons maintenant ce rapport. Le député propose de l'adopter, mais je voudrais connaître les mesures tangibles et explicites que le gouvernement prend pour dire clairement à tous les fonctionnaires que nous nous attendons à ce qu'ils soient honnêtes et que dans le cas contraire, cela ne sera pas toléré.

Ce message a-t-il été transmis? Que fait le gouvernement libéral pour s'attaquer à la racine du mal et empêcher que ces problèmes ne se reproduisent?

**M. Paul Szabo:** Madame la Présidente, je ne suis pas en désaccord avec le député là-dessus, mais je crois que le Parlement doit faire très attention à la façon dont il attribue le problème au gouvernement, à la Commission de la fonction publique, à notre ministre ou à qui que ce soit.

Je félicite le député d'avoir lu le sixième rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, qui est en train d'examiner les prévisions budgétaires. C'est dans le cadre de ce processus que cette question a été portée à notre attention. Je voudrais rappeler au député que dans l'histoire de notre institution, 80 p. 100 des comités permanents n'ont pas examiné les prévisions budgétaires. Ils n'ont pas effectué leur travail et ils doivent prendre une partie du blâme. Ce n'est pas le gouvernement, ce sont les parlementaires.

Le député est sûrement au courant d'un important article voisin de la page éditoriale qui a été écrit par Robert Marleau, ancien greffier de la Chambre et actuellement commissaire à la protection de la vie privée par intérim. Il a laissé entendre que le Parlement ne s'est pas acquitté de 50 p. 100 de ses responsabilités, soit un examen approfondi des prévisions budgétaires. Je suis d'accord avec le député, mais nous ne pouvons nous en prendre à qui que ce soit tant que nous n'aurons pas mis nous-mêmes de l'ordre dans nos affaires. Nous sommes également coupables en l'occurrence.

Je sais que tous les députés vont vouloir lire le sixième rapport du comité permanent, mais nous allons encourager tous les comités à adopter un processus qui va nous permettre de nous acquitter de ces 50 p. 100 de nos responsabilités que nous n'avons pas assumées jusqu'à maintenant.

• (1220)

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Madame la Présidente, je me demande si le député de Mississauga-Sud peut indiquer à la Chambre comment, après la découverte du problème concernant les comptes de M. Radwanski, le comité a mené ses enquêtes de façon non partisane pour en arriver aux conclusions qui figurent dans le rapport qu'il vient de déposer.

**M. Paul Szabo:** Madame la Présidente, comme la plupart de l'information portée à notre attention venait de dénonciateurs, d'employés qui possédaient une connaissance de première main de la situation, nous avons établi que la meilleure chose à faire pour qu'ils dévoilent cette information était de tenir des audiences à huis clos où ils témoigneraient sous serment. Nous avons estimé que, de cette façon, les témoins pourraient s'exprimer librement et ne seraient pas victimes de représailles à la suite de leurs déclarations.

*Affaires courantes*

Cette affaire, j'en suis convaincu, sera discutée encore, mais en fin de compte, nous avons procédé de façon non partisane et avons obtenu un rapport unanime de tous les partis représentés au comité, en l'occurrence les cinq partis, attestant que le processus était approprié et que la conclusion à laquelle nous en sommes arrivés était juste.

**M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je reconnais l'expertise du député et j'apprécie l'intérêt qu'il manifeste à l'égard de cette importante question.

Compte tenu de l'énormité du gouvernement, qui gère un budget de 160 milliards de dollars, dont 120 milliards de dollars correspondent à des charges de fonctionnement, pour quelque 28 grands ministères, environ 400 000 fonctionnaires et d'innombrables organismes, conseils et commissions, comment pense-t-il que nous devrions, en tant qu'organe parlementaire, choisir sur quel secteur nous concentrer? De toute évidence, il y a un certain degré de gaspillage dans tous les secteurs et il y a peut-être des abus dont nous ne sommes même pas au courant. Comment faire des choix et établir des priorités?

**M. Paul Szabo:** Madame la Présidente, je recommande au député de prendre connaissance du sixième rapport du comité permanent. Il y trouvera une description du processus.

La vérificatrice générale n'effectue pas une vérification exhaustive à chaque année et ce n'est pas non plus nécessaire. Elle fait de l'échantillonnage, des analyses des risques et des consultations, selon une méthode établie et à partir de documents existants, plutôt que de réinventer la roue à chaque fois. Néanmoins, il faut commencer quelque part.

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Madame la Présidente, je suis très heureux de pouvoir parler du rapport du Comité des opérations gouvernementales sur l'affaire George Radwanski.

Le député de Mississauga-Sud a exagéré le rôle que j'ai joué dans cette affaire. Néanmoins, il est vrai que c'est une question que j'ai posée au Comité des opérations gouvernementales qui a abouti à des divulgations et à tout ce scandale malodorant, dirons-nous, d'un serviteur de la Chambre, d'un mandataire du Parlement, qui a fait des dépenses excessives et déplacées et traité ses collaborateurs et son service de manière presque abusive et cruelle.

Le résultat ultime a été étalé dans les journaux. C'est le portrait d'un homme qui s'est fort peu soucié de l'intégrité dont il aurait dû faire preuve, qui a eu très peu d'égards pour ceux qu'il dirigeait et pour le poste qu'il occupait. C'est toute une histoire.

L'affaire a fait les manchettes et elle a fait scandale, mais il s'agit d'un cas exceptionnel. Il ne faut pas en tirer des conclusions pour toute la fonction publique.

Je voudrais faire porter mes observations en partie sur les préoccupations exprimées par le député d'Elk Island. Il ne faut pas perdre de vue le fait que, si le Commissariat à la protection de la vie privée a eu pareils problèmes, c'est qu'elle n'est pas assujettie à la Loi sur l'accès à l'information.

Le point de départ de tout cela, c'est une question qui a été posée au commissaire à la protection de la vie privée: pourquoi ne devrait-il pas être assujettie à la Loi sur l'accès à l'information? Cette loi s'applique à la plupart des ministères et permet aux médias, aux députés et au grand public de prendre connaissance de documents courants sur les finances et les activités.

M. Radwanski a répondu que cette loi ne devait pas s'appliquer à lui. Il refusait d'être assujettie à la Loi sur l'accès à l'information alors que les autres mandataires du Parlement l'avaient accepté volontiers.

Le fait qu'il n'y ait pas eu de communications régulières et qu'un service comme le Commissariat à la protection de la vie privée n'ait pas fait l'objet de vérifications externes régulières a permis à M. Radwanski de se livrer à des pratiques qui n'auraient normalement jamais été découvertes.

En fait, c'est uniquement parce que le comité a exigé ces documents, puisqu'il avait le pouvoir de le faire, que toute cette affaire a été mise au jour. Les documents ont été envoyés au comité et c'est moi qui ai demandé une copie de ses comptes de dépenses et d'autres détails sur ses opérations. Lorsque j'ai étudié ces documents pour la première fois et que les autres membres du comité les ont étudiés pour la première fois, nous n'y avons rien vu d'incorrect. Je me suis dit que les frais de représentation demandés étaient un peu élevés, mais je n'y ai pas accordé une très grande importance.

Toutefois, comme ces documents ont été déposés au comité, les gens du Commissaire à la protection de la vie privée y ont eu accès et ils se sont rendu compte qu'ils avaient été modifiés, qu'ils étaient incomplets, que des parties avaient été masquées au correcteur et que dans un cas en particulier, tout un paragraphe avait disparu.

J'aimerais dire à la Chambre qu'aucune vérification ordinaire n'aurait pu permettre de découvrir que ces documents avaient été modifiés. Si la vérificatrice générale avait effectué une vérification externe régulière et examiné les états de frais de M. Radwanski dépenses ou la copie de lettre qu'il avait envoyée au ministère de la Justice, copie qui, a-t-on appris par la suite, a été retouchée, elle n'aurait rien remarqué.

C'est là l'importance de la Loi sur l'accès à l'information. Lorsqu'on peut avoir accès à des documents courants, ces derniers sont portés à la connaissance non seulement des médias et du public, mais également des autres employés du ministère.

• (1225)

Lorsque des documents sont retouchés ou modifiés et qu'ils peuvent être consultés dans Internet, il est alors possible pour les personnes sachant qu'ils sont faux de sonner l'alarme. C'est exactement ce qui s'est produit dans ce cas-ci.

Lorsque les documents ont été présentés au comité, des personnes ont téléphoné à moi, au président du comité et à d'autres personnes pour signaler qu'il manquait des renseignements.

Cela a lancé l'enquête menée si minutieusement et si efficacement par mon collègue de Mississauga-Sud et par les autres membres du Comité permanent des opérations gouvernementales. Le commissaire à la protection de la vie privée a démissionné par la suite et une enquête se poursuit afin de déterminer où se trouvent les failles qui lui ont permis d'abuser de sa charge publique.

J'insiste et je répète que le problème premier, peu importe l'existence des autres problèmes, était le fait que le Commissariat à la protection de la vie privée n'était pas soumis à la Loi sur l'accès à l'information.

*Affaires courantes*

Pour revenir à la question du député d'Elk Island sur l'ampleur du problème que nous avons découvert dans l'affaire Radwanski, je pense que cela n'existe probablement pas là où les organismes gouvernementaux et les ministères sont soumis à la Loi sur l'accès à l'information.

De nombreux ministères sont soumis à cette loi. Malheureusement, un certain nombre de petits tribunaux, de petits offices et de petites agences employant peut-être de 50 à 100 personnes ne sont pas soumis à la Loi sur l'accès à l'information, ni à la vérification interne, et n'ont pas l'obligation de publier des états financiers annuels vérifiés.

Ils existent et l'une des choses dévoilées par l'affaire Radwanski est l'existence de ce trou béant dans notre filet et dans notre supervision des organismes qui dépensent des deniers publics.

Les travaux du Comité des opérations gouvernementales dans le dossier du Commissariat à la protection de la vie privée devraient, du moins je l'espère, avoir une double conséquence.

Premièrement, nous devons refondre ou, du moins, modifier la Loi sur l'accès à l'information, de façon que tous les organismes gouvernementaux qui dépensent l'argent des contribuables relèvent de cette loi et que tout le monde puisse savoir ce qui a été dépensé. Deuxièmement, nous devons dresser une liste des organismes qui ne sont pas visés par la Loi sur l'accès à l'information, et instituer, dans leur cas, un régime de vérification à intervalles réguliers. Je ne vois pas pourquoi tous les organismes gouvernementaux ne feraient pas l'objet d'une vérification en bonne et due forme. Ce sont deux importantes leçons que nous pouvons tirer de notre expérience concernant le Commissaire à la protection de la vie privée.

Les travaux qui ont conduit à la découverte des problèmes, au sein du Commissariat à la protection de la vie privée, et l'enquête consécutive constituent un excellent exemple de ce que les députés peuvent faire ensemble. Ce n'est pas le gouvernement qui a mis la situation au jour, et ce n'était pas non plus uniquement des libéraux. L'enquête approfondie qui a été menée pour dévoiler les problèmes qui existaient au commissariat montre bien que les comités permanents, en l'occurrence le Comité des opérations gouvernementales, commencent à prendre conscience de leur pouvoir.

Je siège à la Chambre depuis dix ans; c'est une longue période. Je me souviens qu'à mon arrivée, en 1993, les comités permanents jouaient, de façon générale, un rôle très limité. Étant principalement dominés par les députés ministériels, qui faisaient toujours ce que la direction de leur parti leur dictait, les comités permanents pouvaient difficilement faire preuve d'indépendance ou prendre des initiatives qui leur auraient permis d'aller au fond des choses, de vérifier les dépenses du gouvernement, d'examiner les questions dont les Canadiens leur avaient confié l'étude.

Nous avons été témoins d'une quasi-révolution. Le Comité des opérations gouvernementales a fait un travail remarquable au sujet du budget des dépenses et dans le dossier Radwanski. Le Comité permanent des comptes publics a fait de l'excellent travail au sujet des comptes de dépenses et des dossiers sur les commandites, où des organismes publics semblent avoir fait une mauvaise utilisation des fonds publics.

● (1230)

D'autres comités ont pris des initiatives semblables, mais je tiens tout particulièrement à féliciter ces deux comités. Je crois qu'une nouvelle ère vient d'être inaugurée au Parlement. Lorsque les députés d'arrière-ban se rendront compte du pouvoir qu'ils détiennent, il ne pourra plus y avoir de retour en arrière. Il faudra continuer sur cette lancée.

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, j'apprécie le commentaire fait par mon collègue d'en face. J'ai écouté attentivement et avec grand intérêt sa prémisse, qu'il a bien défendue, d'après moi, comme l'a fait son collègue, le parrain de la motion que nous débattons en ce moment.

D'après cette prémisse, tous les paliers du gouvernement devraient rendre des comptes. Je crois avoir raison quand je dis que l'argent des contribuables ne devrait être consacré, même si c'est au profit de ceux-ci, qu'à des dépenses effectuées à la connaissance générale, en toute transparence et moyennant divulgation complète. Tous les renseignements devraient être accessibles.

J'aimerais demander au député sa réaction lorsque nous obtenons des renseignements dans un document public indiquant la façon dont les fonds publics ont été dépensés, mais comportant plein de données cachées par du blanc. Moi-même j'ai vécu cette expérience en cherchant à obtenir certains renseignements. J'ai obtenu des pages blanches portant la cote «confidentiel», dont je n'ai pu connaître le contenu.

Comment des documents confidentiels peuvent-ils être portés à des dépenses publiques? Voilà l'une des questions évidemment soulevées par ce cas particulier, et j'aimerais que le député indique s'il est d'avis que toutes les dépenses devraient être effectuées en toute transparence et moyennant divulgation complète?

● (1235)

**M. John Bryden:** Madame la Présidente, nous ne pouvons pas être complètement transparents, car les gouvernements doivent éviter de divulguer certains renseignements pour être en mesure de gouverner. À l'évidence, les renseignements personnels doivent aussi demeurer confidentiels.

Cela explique pourquoi, lorsque le député demande de consulter des documents en vertu de Loi sur l'accès à l'information, et c'est ce dont il parle réellement, certaines parties sont couvertes de correcteur liquide.

Il a toutefois raison de dire qu'il faut réformer tant la Loi sur l'accès à l'information que la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ces lois doivent être mises à jour, car certaines de leurs dispositions permettent aux bureaucrates de consulter certains renseignements auxquels ils ne devraient pas avoir accès.

Malheureusement, la Loi sur la protection des renseignements personnels est en vigueur depuis 21 ans. Elle n'a jamais été réformée, bien qu'il y ait eu diverses tentatives en ce sens. Je fais partie de ceux qui proposeront une loi d'initiative parlementaire afin de mettre à jour la Loi sur la protection des renseignements personnels pour faciliter, par exemple, l'accès aux documents du Cabinet et aux documents d'information. On devrait pouvoir consulter tous les documents de plus de trente ans. Il faut réformer la Loi sur l'accès à l'information pour qu'elle vise le Commissaire à la protection de la vie privée et le Commissaire à l'information.

Ces mesures sont toutes très positives, et j'espère que le député et, en fait, tous les membres de son parti m'appuieront quand, la semaine prochaine, je présenterai un projet de loi d'initiative parlementaire en vue d'apporter ces modifications à la Loi sur l'accès à l'information. L'objectif est d'apporter les divers changements à la loi pour améliorer la transparence et la reddition de comptes et assujettir à la loi les organismes qui ne sont pas actuellement visés. De cette manière, nous pourrions nous tenir au courant de leurs actions, ce qui est notre devoir, nous les députés de part et d'autre de la Chambre.

*Affaires courantes*

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Madame la Présidente, je ne dis pas cela par flatterie, mais le député a appris plusieurs choses à tous les parlementaires sur la façon de bien jouer son rôle de député.

Il a en particulier dit une chose que les députés, je crois, aimeraient bien entendre un peu plus souvent. Il a dit qu'il ne croyait pas que les ministères actuellement soumis à la Loi sur l'Accès à l'information seraient susceptibles d'éprouver le genre de problèmes qu'a connu le Commissariat à la protection de la vie privée.

Par ailleurs, le député propose depuis quelque temps que l'on apporte d'importantes modifications à la Loi sur l'Accès à l'information, afin de la rendre plus efficace et transparente. Il serait utile qu'il nous donne d'autres précisions sur les principales composantes d'une telle réforme de la Loi sur l'Accès à l'information.

**M. John Bryden:** Madame la Présidente, j'ai déjà indiqué qu'il existe plusieurs façons de procéder à une réforme de la loi et qu'il conviendrait également de soumettre à la Loi sur l'Accès à l'information les divers organismes qui dépensent les fonds publics.

L'expérience que nous avons vécue au Commissariat à la protection de la vie privée, petit ministère non soumis à un examen, montre qu'il pourrait exister un bien plus vaste problème dans le secteur des organismes de charité et des organismes sans but lucratif, qui n'est assujéti à aucun contrôle ni aucune transparence en vertu d'une loi.

Ce secteur représente 100 milliards de dollars et il pourrait cacher des problèmes analogues à ceux qui ont été mis à jour au Commissariat à la protection de la vie privée. Effectivement, il arrive que l'on entende dire que ce genre de choses s'y produisent.

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je souhaiterais ne pas devoir traiter de cette question.

On dit parfois que les «vrais hommes ne mangent pas de quiche». On dit aussi que les «vrais hommes ne pleurent pas». Je dois avouer que, lorsque j'ai assisté pour la première fois au déroulement des événements au Comité des opérations gouvernementales, dont je fais partie, j'en ai eu les larmes aux yeux. J'ai été vraiment bouleversé du fait qu'un haut fonctionnaire du Parlement puisse avoir si peu d'égards pour la vérité et l'honnêteté dans ses actions. J'étais vraiment très préoccupé.

J'interromps mes propos pour vous informer, madame la Présidente, que je partagerai mon temps de parole avec le député de Lethbridge.

Je voudrais dire quelques mots en faveur de cette motion. Le député qui l'a présentée est également membre du comité. Je le félicite d'avoir présenté cette motion.

Comme la Chambre le sait, bien souvent, ces rapports sont présentés au Parlement et se retrouvent essentiellement sur une tablette, quelque part, ou dans un classeur et, comme on dit, «ils s'effacent dans l'oubli». Or, à mon avis, ce rapport du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires devrait être adopté. J'exhorte tous les députés à appuyer cette motion d'adoption de ce rapport.

Je voudrais prendre les quelques minutes dont je dispose pour souligner les principales raisons pour lesquelles j'encourage les députés à appuyer la motion.

Ce rapport a été élaboré très rapidement, à la fin de juin, juste au moment où le Parlement s'apprêtait à prendre congé pour l'été. C'est à ce moment-là que nous avons été informés de la situation. Dans une certaine mesure, c'était presque par un coup de chance, comme le député d'en face l'a dit, que nous avons entendu parler de la

mauvaise gestion flagrante et de l'utilisation abusive de l'argent des contribuables au Commissariat à la protection de la vie privée.

Dans une certaine mesure, certains députés pensent peut-être que le rapport est désormais superflu en raison de ce qui s'est passé. Or, j'estime qu'il est encore très important que nous adoptions ce rapport pour envoyer un message très convaincant à tous les fonctionnaires et à tous ceux qui reçoivent des fonds publics, à savoir que la population doit avoir confiance que ces fonds seront utilisés à bon escient.

Nous avons entendu parler de comptes en fiducie. Nous avons entendu parler de personnes qui étaient exécuteurs testamentaires. Mon jeune fils, qui vient juste d'être admis au barreau, est maintenant avocat. Entre autres choses, il administre des fiducies au nom de ses clients. Quand un avocat ou quelqu'un d'autre administre un fonds de fiducie au nom d'enfants ou d'autres, nous nous attendons à ce qu'il n'y ait absolument aucun détournement de ces fonds à des fins personnelles.

C'est pour moi une règle de conduite absolue en tant que député. Quand je dépense de l'argent au nom des contribuables, je dois me souvenir que je le fais à titre de fiduciaire. Je ne sais pas si le qualificatif est approprié ici, mais je dirais presque que c'est une mission sacrée car elle est indissociable de la confiance que les gens qui nous ont élus ont dans le gouvernement. Si nous perdons leur confiance, notre démocratie tout entière est en danger. C'est pourquoi il est extrêmement important que nous ne perdions pas ça de vue.

Il y a dans le rapport dont nous débattons aujourd'hui pour savoir si nous devons l'adopter une phrase qui dit que nous avons reçu des renseignements des fonctionnaires qui ont témoigné devant le comité et qui avaient l'obligation de dire la vérité. Leur témoignage a révélé une situation qui nous a conduits très clairement à la conclusion que le commissaire lui-même faisait une utilisation abusive des fonds.

● (1240)

Il est important que nous nous souvenions que c'est un processus bidirectionnel. Le Parlement et les comités sont tributaires des témoins et de leurs dépositions devant le comité. Elles doivent être véridiques. Autrement, elles nous sont inutiles. Par ailleurs, si les agents du Parlement, les sous-ministres et autres, veulent continuer à jouir de l'appui et du respect du Parlement, ils doivent maintenir cette relation de confiance. Le bureau du Commissaire à la protection de la vie privée a abusé de cette confiance d'une manière particulièrement spectaculaire.

Le rapport conclut que nous, en tant que comité, avons perdu confiance dans le commissaire. Le rapport est unanime.

Je me permets de faire un aparté en disant que ce fut un réel plaisir de voir enfin un comité travailler ensemble, à l'unisson et dans l'unité, mettant de côté les divergences partisans. La dernière chose que nous voulions faire, c'était marquer des points politiques dans ce dossier. Nous avions pour mandat de servir les Canadiens, et je tiens à féliciter les députés de tous les partis représentés au comité car nous avons effectivement tous mis ces considérations de côté.

*Affaires courantes*

Je n'aime pas entendre dire que l'on tente de marquer facilement des points au plan politique parce que, en tant que politicien, je pense que les députés devraient être considérés comme des personnes honorables que l'on tient en haute estime et qui jouissent de la confiance de la population. Nous nous qualifions d'honorables et notre travail, c'est la politique. Nous ne faisons rien de vil ou de répréhensible. Je déteste qu'on dise que l'on tente de marquer facilement des points au plan politique. Je ne pense pas qu'on devrait faire cela. Nous évoluons dans un contexte politique, mais c'est notre travail de parlementaires qui veut cela.

Je dirais qu'une extraordinaire harmonie, dépourvue de toute considération d'ordre politique, a marqué les travaux du comité. Le rapport est formel à ce sujet, quand il dit que nous étions unanimes.

Il y a une autre chose très importante que je voudrais ajouter. Le comité tient à féliciter les fonctionnaires qui sont venus témoigner devant lui. Encore une fois, j'ai été ému par l'intégrité de ces gens. Elle est apparue évidente dans leurs témoignages. Puisque les audiences se sont déroulées à huis clos, je ne peux pas entrer dans les détails, mais certaines personnes ont admis bien candidement au comité qu'elles risquaient de perdre leur emploi en venant témoigner. Cela ne devrait jamais arriver.

● (1245)

En se prononçant en faveur de la motion d'adoption du rapport, je pense que nous, c'est-à-dire le Parlement, la Chambre des communes, enverrions un message très clair à tous les fonctionnaires, un message qui leur dirait que nous avons confiance en eux. Nous devons rendre hommage à ceux qui prennent la peine de se présenter devant un comité parlementaire pour lui raconter la vérité, et aussi les protéger. C'est ce que dit le rapport. Il dit aussi que le comité garantit à ces personnes qu'elles ne seront pas victimes de harcèlement ni de mesures de représailles au travail ou de toute autre conséquence découlant de leur témoignage devant le comité.

Je veux aussi exprimer mes sincères remerciements aux employés du Commissariat à la protection de la vie privée qui ont eu le courage de venir nous faire leurs révélations. C'est aussi indiqué dans le rapport. Ce ne sont là que quelques observations. Je pourrais continuer ainsi pendant une heure à fournir aux députés d'autres raisons d'appuyer la motion.

● (1250)

**M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.):** Madame la Présidente, j'apprécie les observations du député d'Elk Island parce qu'il a su mettre en contexte non seulement la façon non partisane avec laquelle le comité a procédé, mais aussi les dilemmes très humains auxquels les témoins ont été confrontés lorsqu'ils ont comparu devant le comité. Mes collègues m'ont confié que les membres du comité qui ont entendu les témoins s'exprimer en toute honnêteté, sans crainte de représailles, ont véritablement fait montre de jugement et de compassion.

Toutefois, j'aimerais poser une question au député d'en face. Il va sans dire que les députés doivent toujours être prêts à passer de la parole aux actes. Je veux dire que nous avons examiné attentivement les dépenses du commissaire à la protection de la vie privée et d'autres questions concernant son commissariat qui échappent à la Loi sur l'accès à l'information. Par ailleurs, dans une audience du Comité permanent des comptes publics, on s'est interrogé sur le cas du personnel politique qui pourrait être exempté de l'obligation de divulguer ses dépenses. Néanmoins, la question a été réglée.

Les députés et les sénateurs ne devraient-ils pas eux aussi être soumis à la Loi sur l'accès à l'information, au moins dans la mesure

où ils pourraient avoir et devraient consentir à divulguer leurs dépenses courantes?

**M. Ken Epp:** Madame la Présidente, c'est une question très curieuse. Des représentants des médias et d'autres personnes me l'ont posée depuis que cette affaire a éclaté au grand jour. On m'a demandé si je divulguerais mes dépenses. Il y a deux réponses à cette question.

Premièrement, il existe déjà un rapport qui publie les dépenses de tous les parlementaires. C'est du domaine public. Je pense que le *Hill Times*, si je puis me permettre de lui faire un peu de publicité gratuite, accorde une certaine attention à cette question une fois par année, lorsque le rapport à ce sujet est publié, et il signale alors les parlementaires qui sont les plus dépensiers et les plus économes.

Il faut toutefois reconnaître le problème que pose ce genre d'exercice, car parfois, les gens liront simplement les chiffres sans tenir compte du fait que certains députés habitent loin et ont des frais de déplacement très élevés, comparativement à ceux qui habitent plus près.

Personnellement, j'aime que cette information soit rendue publique parce que, à ma connaissance, mes frais de déplacement sont parmi les moins élevés de toute la députation de ma province; même si je retourne dans ma circonscription de l'Alberta presque tous les week-ends, je prends soin de réserver des vols à bas prix. Personnellement, la divulgation de cette information est dans mon intérêt. Pour d'autres, il en va peut-être autrement, mais cette information existe.

Deuxièmement, il y a des détails relatifs à nos dépenses de bureau qui ne sont pas rendus publics, mais je n'aurais aucune objection à ce qu'ils le soient. J'ai acheté un photocopieur pour mon bureau il y a un certain temps. Je n'ai rien à cacher et j'accepterais d'informer les gens de cet achat.

En ce qui concerne mes dépenses personnelles, je n'utilise pas de cartes de crédit du gouvernement ou quoi que ce soit du genre. Je ne suis pas ministre. Je n'ai pas de dépenses officielles. Je paie mes dépenses personnelles avec ma carte de crédit personnelle et avec mon argent. Si j'imputais n'importe laquelle de ces dépenses à la catégorie des dépenses officielles, elle deviendrait instantanément du domaine public et cesserait d'être une information d'ordre privé. Je ferais passer cette dépense dans le domaine public en la payant avec ma carte pour les dépenses officielles.

Je suis donc d'accord pour qu'on divulgue ces renseignements. J'encourage cela et je m'en réjouirais. Je voterais en faveur de dispositions en ce sens, mais il faudrait évidemment qu'elles s'appliquent également à tous les parlementaires.

**M. John Bryden:** Madame la présidente, je rectifie un détail. Le député d'Elk Island a parfaitement raison. Les dépenses des députés sont divulguées régulièrement, mais ce sont des chiffres globaux. Les renseignements que le public obtient sur les dépenses des députés n'ont rien à voir avec les détails qui étaient exigés de M. Radwanski ou qui sont exigés d'un fonctionnaire ou, maintenant, des ministres et du personnel politique.

*Affaires courantes*

Je répète ma question. Le député serait-il disposé à ce qu'on aille plus dans les détails? Par exemple, on nous remet un formulaire qui décrit nos déplacements, etc. Voudrait-il que la divulgation aille jusque-là, étant entendu que la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels protègent toujours ceux à qui nous parlons? C'est-à-dire que nous avons le même niveau de confidentialité que n'importe quel ministre. Le député accepterait-il un niveau de divulgation identique à celui qui est exigé des fonctionnaires?

• (1255)

**M. Ken Epp:** Madame la Présidente, ma réponse sera rapide. Je suis en faveur d'une divulgation totale de tout ce qui se passe, avec la condition que le député a signalée.

Parfois, des gens discutent avec les députés et ne veulent pas qu'on sache qu'ils sont allés soumettre un problème à un député. Je suis prêt à protéger leur anonymat.

En ce qui me concerne, à titre d'homme public, je crois que à peu près rien de ce que je fais ne devrait être caché.

**M. Rick Casson (Lethbridge, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, je suis ravi d'intervenir sur cette question qui retient certes l'attention des Canadiens pleins d'ardeur au travail dont les impôts vont au Trésor et qui entretiennent parfois de graves préoccupations concernant la façon dont ces deniers publics sont ensuite dépensés.

La majorité des Canadiens ne sont pas contre le fait de verser un montant raisonnable d'impôt. Il serait préférable de ne pas avoir à le faire, mais la majorité des Canadiens comprennent que le financement des mesures revêtant pour nous de l'importance exige le paiement d'un certain montant d'impôt.

Toutefois, quand des contribuables voient qu'il y a de l'abus, ils se demandent pourquoi ils se lèvent chaque jour pour se rendre au travail et s'efforcent par tous les moyens de joindre les deux bouts pour élever leur famille. Quand ils constatent que les impôts qu'ils envoient à Ottawa sont dilapidés, ils se posent des questions.

Quand nous nous faisons élire, nous devons certes accepter de faire l'objet d'une surveillance étroite de la part du public. Que notre rémunération vienne du budget des bureaux des députés ou d'ailleurs, ce sont des deniers publics et les contribuables ont le droit de savoir où va cet argent. Cela ne devrait certainement pas nous causer de problème. Comme politiciens, nous y gagnerions beaucoup sur le plan de la crédibilité si cette information était en partie rendue publique.

Si nous posons des gestes répréhensibles, nous devons le savoir. Si nous posons des gestes qui sont pour ainsi dire contraires au règlement, nous devons connaître ce dernier. Il nous incombe de bien comprendre tout le règlement. Si nous n'en comprenons pas tous les aspects, il faut nous le souligner, ou nous devons poser des questions.

Lorsqu'on s'arrête au rapport de la vérificatrice générale et que l'on analyse ce qui s'est produit au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, on ne peut que penser à un vieux dicton selon lequel le poisson commence à pourrir par la tête. Selon moi, c'est exactement ce qui s'est produit. Étant donné que le leadership voulu n'a pas été exercé dans ce service et que les directives pertinentes n'ont pas été données aux personnes relevant du commissaire, la situation a commencé à se détériorer et elle a dégénéré rapidement.

Il est important qu'une personne à laquelle on confie un poste de responsabilité ou de direction soit capable de s'acquitter de sa tâche et entraîne véritablement ses subalternes dans la bonne voie. Je

suppose que ce qui distingue une personne qui est un leader d'une autre qui ne l'est pas, c'est l'incapacité d'agir de la sorte.

Dans ce cas, le pouvoir restreint qui lui était conféré lui est monté à la tête et il en a abusé.

Je voudrais me pencher sur certains des détails de cette affaire. Pour ce qui est des points saillants, la vérificatrice générale a dit:

Nous avons constaté que l'ancien commissaire à la protection de la vie privée avait manqué à ses responsabilités d'administrateur général soit assurer l'administration adéquate du Commissariat à la protection de la vie privée au Canada.

Je suis persuadé qu'il était précisé quelque part en quoi consistaient ses fonctions et ses responsabilités. La vérificatrice générale a constaté qu'il avait manqué à ses responsabilités. La vérificatrice générale a également souligné que:

Nous avons constaté au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada un environnement où régnaient la peur et l'arbitraire. Cette situation a entraîné une défaillance majeure des contrôles en matière de gestion financière, de gestion des ressources humaines, de la passation des contrats, des voyages et de l'accueil. Cette défaillance a favorisé un climat où était permis un abus du trésor public au profit de l'ancien commissaire et de quelques cadres de direction.

Ce sont là de très graves accusations. C'est très dommage. Cela nous ramène au principe de base qui veut que si la tête dirigeante fait fi des règlements et se mette à agir de façon inacceptable, cela se répercute vite aux échelons inférieurs. Les gens qui relèvent de cette personne subissent vite cette influence et craignent souvent de faire l'objet de représailles.

On a mentionné entre autres les importants coûts humains et financiers qu'a entraîné un environnement de travail malsain. Je pense aux coûts humains, à ces coûts intangibles que subissent les gens qui craignent de perdre leur emploi, les gens qui savaient qu'ils faisaient quelque chose de mal, mais qu'ils pourraient faire l'objet de représailles s'ils ne gardaient pas le silence.

Heureusement que le comité a pu aller au fond des choses et faire la lumière sur toute la situation et que la vérificatrice générale a entrepris de faire enquête.

Lorsque la vérificatrice générale s'est penchée sur certains des aspects particuliers à tout cela, elle a découvert que l'ancien commissaire avait à plusieurs reprises abusé de son pouvoir discrétionnaire et qu'il avait souvent manqué de jugement.

• (1300)

Un tableau qui figure dans le rapport de la vérificatrice générale indique quelques-uns des déplacements qui ont été effectués. Entre mai 2001 et septembre 2002, le commissaire et la directrice générale des communications sont allés à Londres à trois reprises, en mars, en juin et en septembre. Comme ils n'avaient pas de réunions d'affaires pendant en tout six jours, ils ont eu six jours libres là-bas. Les dépenses engagées pendant ces journées libres totalisaient 3 500 \$, 6 000 \$ et 1 200 \$. Et la liste continue.

Il me semble que, après la première fois que cela s'est produit, le fonctionnaire qui examinait les factures ou les formules de remboursement qui étaient présentés aurait dû découvrir le pot aux roses et intervenir. Lorsque nous entendons parler du régime de terreur qui était imposé à tout le ministère, aux employés, nous comprenons pourquoi quelques-unes de ces situations n'ont peut-être pas été dévoilées.

*Affaires courantes*

Un voyage effectué en mars 2002 à Wellington, en Nouvelle-Zélande, a été un des plus coûteux. Le voyage a duré en tout 13 jours: quatre jours de déplacement, trois jours de réunions d'affaires et quatre jours de temps libre. Les dépenses ont totalisé 30 000 \$, mais celles des journées libres se sont établies à 6 000 \$. Je peux comprendre qu'on doive engager des dépenses lorsqu'on est à l'hôtel et qu'on prend ses repas au restaurant pendant quatre jours, mais ce montant me semble très élevé. Six mille dollars pour quatre jours, soit 1 500 \$ par jour, c'est vivre richement, selon ce que penseraient la plupart des gens. Lorsqu'ils constatent de tels abus, les contribuables qui ont du mal à joindre les deux bouts reçoivent le mauvais message.

La vérificatrice générale vérifie les documents des ministères. En soi, cette vérification aide les gens à demeurer dans le droit chemin étant donné qu'ils se savent surveillés. On ne devrait pas avoir besoin de surveillance. Bien souvent, la vérificatrice générale ne fait que des recommandations sur les processus et la procédure suivis dans les ministères. Lorsqu'un ministère donne suite à ces recommandations, les incidents tels que ceux relevés dans ce ministère sont très peu nombreux. On voudrait au mieux éliminer ce type d'incident, mais à tout le moins en réduire considérablement le nombre.

Au cours de ce processus, et je sais que c'est un sujet sur lequel les Canadiens ont été intarissables au cours des derniers mois, nous avons été parfois étonnés de voir qu'ils ne semblaient pas révoltés comme ils devraient l'être par des situations comme celles-là. Il reste que dans ce cas particulier, certains faits ont vraiment suscité de vives réactions. Les gens en parlent. Les gens téléphonent à nos bureaux. Ils nous disent que c'est la norme. Je ne crois pas que ce soit la norme. Il y a des cas et on doit les exposer, mais nous ne logeons pas tous à la même enseigne.

Une des principales constatations de la vérificatrice générale est celle-ci:

À notre avis, cette situation a considérablement miné la capacité du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada de fonctionner. Il faudra beaucoup d'efforts pour restaurer les capacités de gestion de cette organisation. La situation actuelle est préoccupante, étant donné que le Parlement lui a conféré un pouvoir d'une très grande importance—celui de l'aider à protéger les droits à la vie privée des Canadiens.

Tous les Canadiens ont raison de s'inquiéter de ce type de situation. Ils ont droit à leur vie privée. Ils ont droit au respect de leur vie privée. Ils ont raison de trouver inacceptable que la personne responsable de protéger ces droits commette les actes répréhensibles dont nous parlons. C'est inacceptable. Nous devons faire en sorte que de telles situations ne puissent pas se produire.

On doit donner suite aux recommandations du rapport du comité et à celles du rapport de la vérificatrice générale afin de redonner confiance aux contribuables moyens et de les assurer que les deniers publics sont utilisés à bon escient.

\* \* \*

● (1305)

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Madame la Présidente, des discussions ont eu lieu entre tous les partis, ainsi qu'avec le député de Windsor-Ouest, au sujet de la mise aux voix de la motion n° 399 prévue pour la fin de la période consacrée aux initiatives parlementaires aujourd'hui, et je crois qu'il y a consentement unanime au sujet de la motion suivante:

Qu'à la conclusion du débat sur la motion n° 399 aujourd'hui, toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion soient réputées mises aux voix, le vote par appel nominal demandé et différé à la fin des ordres émanant du gouvernement, le mardi 7 octobre 2003.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** La Chambre a entendu la motion. D'accord?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE****OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Madame la Présidente, j'apprécie la contribution de notre collègue à ce que je crois être un débat extrêmement important, car l'affaire Radwanski est vraiment très inquiétante. Je pense que dorénavant, lorsqu'ils entendront le nom Radwanski, les Canadiens se rappelleront du fait que la vérificatrice générale a parlé dans son cas d'un règne de terreur. Vous pouvez imaginer ce que des gens ont vécu pendant longtemps dans un climat que la vérificatrice générale a décrit comme malsain. Comment pouvaient-ils s'acquitter de leur travail?

Chose encore plus importante, comment se fait-il qu'il ait fallu tant de temps pour qu'on s'aperçoive de cela, pour qu'une personne indirectement concernée le constate? Pourquoi a-t-il fallu tant de temps pour que quelqu'un parle? En toute franchise, ce n'est pas quelqu'un qui a décidé de parler d'elle-même. Tout a commencé lorsque cette personne s'est aperçue qu'un document a été retouché et qu'elle a entendu l'assurance qu'il s'agissait d'un document complet ou original. Il se trouve que cette assurance n'était pas vraie et cette personne l'a dit, car elle avait été témoin de ce qui s'était passé.

C'est également une triste histoire du fait des répercussions que cela a eues sur les gens qui travaillaient au Commissariat à la protection de la vie privée. Les gens qui ne jouaient pas le jeu durant ce règne de terreur n'avaient pas accès à l'étage où se trouvait le bureau de M. Radwanski. On leur disait «Vous êtes bannis de cet étage si vous ne jouez pas le jeu» ou on les menaçait même au cours d'une réunion. M. Radwanski aurait déjà dit que s'il trouvait le mouchard à l'origine des fuites, la carrière de cette personne dans la fonction publique serait terminée. Peut-on imaginer un tel climat?

Le député a parlé d'aspects intéressants et désolants. Il est important pour nous de tirer des leçons et c'est pourquoi nous avons formé un sous-comité du Comité des opérations gouvernementales pour s'occuper de cette question, pour faire rapport non seulement sur tout ce qui entoure l'affaire Radwanski, mais également sur les leçons à tirer de cela. Étant donné que nous allons rédiger ce rapport, je voudrais savoir si le député a quelque chose à dire sur les leçons que nous avons tirées en tant que parlementaires de tout cela et que nous devrions transmettre à la fonction publique pour que des situations comme celle-là soient décelées le plus tôt possible ou, en fait, ne se reproduisent plus.

**M. Rick Casson:** Madame la Présidente, comme je l'ai indiqué dans mes observations, le but de tout cela est d'éliminer complètement tous les actes comme ceux dont il est question aujourd'hui. Mais soyons réalistes, nous avons beaucoup de chemin à parcourir pour réduire seulement le nombre de ces actes.

*Affaires courantes*

Si encore il s'agissait d'un cas isolé. Le fait est que, même si je crois que dans bien des cas, les choses qui se sont produites dans ce bureau sont assez uniques en leur genre, nous avons été témoins d'autres incidents survenus dans la conduite des opérations du gouvernement qui reflètent ce genre d'attitude, où le trésor public est en quelque sorte détaché du contribuable. On ne doit jamais oublier cela.

J'ai beaucoup appris en travaillant au sein d'une administration municipale. Nous savions alors qui serait touché par chacune des mesures que nous prenions, qu'il s'agisse d'une hausse de la taxe d'eau ou du coût du ramassage des ordures. Nous connaissions les gens ayant des revenus fixes qui seraient incapables de payer cinq dollars de plus par mois. Nous connaissions les gens qui ne pourraient se permettre de faire certaines des choses qu'ils aiment dans la vie parce qu'il leur faudrait consacrer plus d'argent aux taxes et aux services publics.

Les sommes en cause à ce niveau étaient plutôt modestes. Il ne s'agissait pas de milliards de dollars répartis entre les divers ministères, mais de sommes minuscules, de dollars et de cents, qui pouvaient faire toute une différence pour le contribuable. C'est ainsi que j'ai appris à respecter l'argent des contribuables.

Nous pouvons tous, je l'espère, soumettre sans gêne nos dépenses à un examen attentif. Pourquoi un député cacherait-il à la population un aspect de ses fonctions? Je comprends certaines des inquiétudes exprimées au plan de la protection de la vie privée concernant les gens avec qui nous traitons, mais c'est une autre histoire. Il s'agit ici des rapports personnels que nous entretenons chaque jour avec nos électeurs pour régler des problèmes, mais lorsqu'il est question des fonds publics que nous dépensons, alors on devrait certainement pouvoir répondre de l'utilisation que l'on fait de ces fonds.

Il est à espérer qu'on parviendra un jour à régler ces questions à la satisfaction des contribuables canadiens.

• (1310)

[Français]

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Madame la Présidente, il me fait plaisir de prendre la parole sur cette motion du député de Mississauga-Sud qui vise à adopter le 4<sup>e</sup> rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Cela me fait plaisir, car il s'agit d'un rapport unanime. L'apport de mon collègue du Bloc québécois, le député de Châteauguay, est très important et je suis fier d'appuyer cette motion aujourd'hui. Je suis fier, mais également très circonspect quant aux déclarations de la députation libérale. Le député de Mississauga-Sud vient même poser des questions aux députés de l'Alliance canadienne quant aux solutions à ces problèmes.

Le gouvernement et sa députation se posent des questions et demandent à l'opposition de régler les problèmes. Je vais donc faire un effort à cet égard. Je vais essayer de les aider pour résoudre ces problèmes et savoir comment on peut tenter de faire cela. Je ne le ferai pas de façon partisane, mais en citant simplement le rapport du comité, des déclarations de la vérificatrice générale et des spécialistes, soit des chroniqueurs politiques qui ont suivi la célèbre affaire Radwanski. Ils apportent aussi leurs solutions et essaient d'éclairer les députés de tous les partis. J'espère que la députation libérale saura comprendre le message que je leur livrerai aujourd'hui.

Tout d'abord, le rapport unanime est simple. Après avoir entendu les représentants du bureau du commissaire à la vie privée et le

représentant du commissaire à l'information, ils en sont arrivés à quatre grandes conclusions.

La première porte sur les circonstances dans lesquelles le commissaire a fourni copie d'une lettre dont l'un des paragraphes de l'original avait été rayé. Donc, le comité avait demandé au commissaire de produire certains documents et on s'est aperçu que des parties de documents originaux avaient été rayés.

La deuxième touche un ensemble de rapports de dépenses dont le caractère incomplet n'était pas signalé dans la lettre d'accompagnement. Donc, des rapports étaient incomplets.

La troisième fait état des formulaires de frais de déplacement dans lesquels, par l'application d'un matériau correcteur, on avait tenté de dissimuler de l'information. Donc, on avait utilisé du liquide correcteur pour essayer de corriger des textes. Ce n'était pas très habile, mais c'était très visible. Les membres du comité s'en sont aperçus.

La quatrième porte sur les raisons pour lesquelles le commissaire n'a pas comparu en personne à la réunion sur le budget principal du commissariat. Lorsque ces préoccupations ont été portées à l'attention du commissaire ou de représentants du commissariat, des documents supplémentaires ont été produits par le commissaire, mais il a continué à tromper le comité tant dans des lettres que dans des témoignages par rapport à ces questions.

Il était donc évident que le comité ne pouvait que blâmer le commissaire, car on lui posait des questions. Parallèlement à cela, la vérificatrice générale a fait son travail. Cette dernière, étant donné qu'on menait une enquête sur une des institutions du gouvernement, comme toute bonne vérificatrice générale—puisque'il y avait matière à scandale—, elle a décidé de produire un rapport approfondi sur le travail du commissariat à la vie privée.

Je vais signaler certaines observations de la vérificatrice générale, Mme Fraser. Elle a dit:

Certains employés du Commissariat ont encaissé des crédits de congés annuels, alors qu'ils avaient pris ces congés, mais ne les avaient pas déclarés. La GRC enquête sur cette situation.

Elle a donc demandé à la GRC d'enquêter

Des états financiers ont été falsifiés pour camoufler le fait que les dépenses étaient supérieures à la limite approuvée par le Parlement.

C'est donc une constatation assez dure.

À la fin de l'automne 2002, le Secrétariat avait été informé que le commissariat dépasserait probablement ses niveaux de financement approuvés. Il lui a néanmoins accordé 73 000 \$ en crédits supplémentaires, et ce, pour des frais personnels additionnels.

Elle blâme donc le Secrétariat.

La nomination du chef du personnel du commissariat en avril 2002 a été approuvée par la Commission de la fonction publique alors que le candidat ne répondait pas aux critères de sécurité.

Il y a eu du favoritisme lors de l'embauche. Ainsi, la copine du fils de M. Radwanski a été engagée au sein du service juridique dans un poste créé pour elle.

En mai 2002, M. Radwanski a reçu un paiement de 15 000 \$ sans justification.

La Commission de la fonction publique était au courant des irrégularités en matière de dotation, puisque le directeur des ressources humaines du Commissariat avait alerté la Commission de la fonction publique à l'été 2001.

*Affaires courantes*

Les employés interrogés ont qualifié de «régime de terreur» le comportement de M. Radwanski et de certains cadres. Des cas d'intimidation et d'humiliation ont été révélés par le personnel.

• (1315)

Ce qui est plus grave, c'est que dans l'une de ses déclarations, la vérificatrice générale dit que le Secrétariat du Conseil du Trésor et la Commission de la fonction publique étaient au courant des problèmes de gestion interne du commissariat à la protection de la vie privée, mais ne sont pas intervenus. C'est grave cela.

C'est d'autant plus grave quand des députés libéraux viennent demander à l'opposition comment on fait pour régler les problèmes.

Au niveau du Secrétariat du Conseil du Trésor, il y a une ministre qui est responsable du Conseil du Trésor. Cela veut dire qu'elle était au courant de ce qui se passait. La vérificatrice générale l'avait déjà avisée.

Aujourd'hui, je vais essayer d'expliquer ce que répond le gouvernement. On veut bien expliquer ce qui se passe dans la fonction publique. On veut bien le faire. Je vais d'ailleurs citer un chroniqueur politique, M. Michel Vastel, qui écrivait ceci hier dans le journal *Le Droit*:

Les commentaires de la vérificatrice générale, accablants pour George Radwanski, sont soigneusement pesés pour éviter de salir toute la fonction publique fédérale. Mais pourquoi Mme Sheila Fraser ne va-t-elle pas voir ailleurs dans les cabinets de ministres et de sous-ministres, par exemple, s'il n'y a pas, là aussi, des postes artificiellement surclassés, du favoritisme dans l'embauche, des primes de rendement injustifiées, des congés abusifs, des états financiers falsifiés, des dépenses élevées pour les voyages et les réceptions?

C'est un chroniqueur très important, qui suit la politique fédérale et qui est très au courant de ce qui se passe ici, sur la Colline. Il continue:

Mais telle une cerise sur le gâteau, ces excès arrivent à la suite d'une incroyable accumulation d'abus: le milliard de dollars égaré par le ministère des Ressources humaines du Canada, les rapports facturés en triple pour le Programme des commandites, les contrats sans appels d'offres du ministère des Travaux publics, les subventions et les prêts aux amis du premier ministre.

Évidemment, cela s'ajoute à ce que j'ai mentionné précédemment. Je rajouterai quelques chiffres qui sont dans son texte.

Quelques chiffres sur les travaux publics en cours à Ottawa illustrent le climat qui règne en ce moment dans l'administration fédérale. Le ministère des Travaux publics a entrepris pour 1,3 milliard de dollars de travaux dans la seule région de la capitale nationale alors que l'ensemble des projets de construction pour le reste du Canada ne représente que 310 millions de dollars.

Et quand on parle de «région de la capitale nationale», il faut comprendre qu'il s'agit de la partie ontarienne de cette région: de nouveaux édifices de 150 à 200 millions de dollars chacun, des rénovations de près d'un demi-milliard de dollars autour de la Colline parlementaire, plus de 300 millions de musées de toutes sortes, et même 60 millions de dollars pour un nouveau centre de diffusion de la radio et de la télévision, CBC—Radio-Canada.

Mais 57,4 millions de dollars pour rénover le garage d'un édifice fédéral, à Gatineau!

Donc, seulement 57,4 millions de dollars relativement au 1,3 milliard de dollars seront dépensés au Québec par la Commission de la capitale nationale par rapport à tout le reste dans la portion ontarienne.

Et il continue:

D'autres dépenses sont difficilement comptabilisables. Des fonctionnaires choqués me parlent de nouveaux systèmes informatiques bâtis pour une organisation de plus de 10 000 employés et commandés par des agences qui n'en comptent que quelques centaines. Des ordinateurs à écrans plats—les plus chers!—des systèmes de télévision à haute définition, des fauteuils en cuir, cela rentre à pleins camions dans les ministères.

Et on ne parle pas des contrats pour toutes sortes de services, en particulier les communications et les relations publiques.

Il termine en disant:

L'excès d'argent a fini par corrompre tout Ottawa. Il faut bien quelques repas copieusement arrosés pour fêter ça.

C'est la déclaration d'un chroniqueur politique qui n'est pas membre du Bloc québécois. Il nous juge d'ailleurs très sévèrement quand vient le temps de faire l'analyse de notre parti politique. Toutefois, il est quand même très conscient de ce qui se passe sur la Colline et au Parlement.

C'est cela qui me renverse, à savoir que des députés libéraux fédéraux viennent nous demander comment on fait pour essayer de régler ce problème? Ce sont tout simplement les écuries d'Augias. Cela prendrait un grand raz-de-marée pour être capable de nettoyer tout ce qui se passe sur cette Colline. C'est tout simplement cela le résultat. Il n'y a pas d'autre moyen.

Évidemment, quand on écoute les réponses du gouvernement, on se pose des questions. Je vous mentionne en terminant l'article qui paraissait ce matin dans *Le Journal de Montréal* et qui avait pour titre: «Affaire Radwanski, le bureau du premier ministre est pointé». On peut lire ceci:

Le bureau du premier ministre a joué un rôle déterminant dans l'octroi de généreux privilèges à George Radwanski, a appris de sources sûres *Le Journal de Montréal*.

Ce n'est pas nous qui le disons. C'est le journaliste qui a appris de source sûre que le bureau du premier ministre avait joué un rôle important. Il continue en disant:

La vérificatrice générale estime que cet ancien conseiller du premier ministre a dilapidé plus de 500 000 \$ de fonds publics.

À lui seul, un seul individu a dilapidé plus de 500 000 \$ de fonds publics.

• (1320)

Je cite encore:

Toute la journée, hier encore, les ministres du gouvernement Chrétien se renvoyaient la balle pour éviter de répondre à la question: qui donc a recommandé qu'on verse une allocation supplémentaire de 85 000 \$ à l'ex-commissaire à la protection de la vie privée?

La raison est simple: c'est le bureau du premier ministre. Diverses sources sûres, au sein de l'appareil gouvernemental, nous l'ont confirmé.

C'est le journaliste du *Journal de Montréal* qui dit cela, et non pas nous, du Bloc québécois. Nous avons mené nos investigations nous aussi et nous arrivons aux mêmes conclusions. Le journaliste a fait son travail, il est allé voir aux sources et on lui confirme que le bureau du premier ministre est responsable de la nomination et de l'autorisation des dépenses de M. Radwanski.

Je poursuis:

D'autres ont pointé le chef de Cabinet du premier ministre, M. Eddie Goldenberg. «À ce moment-là, je n'étais que conseiller principal en politique», a déclaré au journal M. Goldenberg. «Je ne suis jamais intervenu dans le processus des nominations.»

On pensait que c'était M. Goldenberg, et il nous dit lui-même que ce n'est pas lui.

Hier matin, le bureau de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, a maintenu que «le contrat a été négocié et approuvé au bureau du Conseil privé.»

Mais le président du Conseil privé, le député de Saint-Laurent—Cartierville, a refusé de répondre aux questions du journal.

Mme Fraser, la vérificatrice générale, dit que c'est le bureau du Conseil privé, et celui qui est responsable du bureau du Conseil privé ne veut pas répondre.

Son porte-parole, André Lamarre, a fait valoir que «Le député de Saint-Laurent—Cartierville, ministre responsable du Conseil privé a un titre honorifique, mais n'a pas de rôle à jouer ou de responsabilité dans les nominations.»

C'est le bureau du Conseil privé, mais ce dernier n'a rien à voir là-dedans.

*Affaires courantes*

Les nominations et les conditions qui s'y rattachent sont déterminées par le bureau du premier ministre, comme l'écrit d'ailleurs le premier ministre dans son guide de conduite à l'intention des ministres.

Évidemment, tout le monde est en train de dire que cela relevait du bureau du premier ministre.

Mercredi dernier, un porte-parole de son bureau niait pourtant cette évidence.

La vérificatrice générale nous dit que c'est le bureau du Conseil privé; le responsable du bureau du Conseil privé, le député de Saint-Laurent—Cartierville, dit que ce n'est pas lui, mais que c'est le bureau du premier ministre; le bureau du premier ministre dit que ce n'est pas lui.

Finalement, on peut lire:

En Chambre, le député de Saint-Laurent—Cartierville, qui est responsable du Conseil privé, a aussi refusé de se lever pour répondre aux questions du Bloc québécois. Et en l'absence du premier ministre, c'est le leader du gouvernement qui est allé au bâton.

Le chef du Bloc québécois a affirmé que:

Personne au gouvernement ne peut nier que les conditions de travail de George Radwanski ont été négociées au bureau du premier ministre par Eddie Goldenberg.

Le leader du gouvernement a répondu ceci:

Il y a déjà eu d'autres fonctionnaires du Parlement qui ont eu des bénéfices semblables.

Quand le Bloc québécois lui dit que personne ne veut répondre, le leader de la Chambre réplique en disant que d'autres fonctionnaires ont eu des conditions semblables.

Un peu pour compléter le travail du comité, le député de Mississauga-Sud nous propose d'appuyer le quatrième rapport, mais j'espère qu'il appuiera la recommandation de mon collègue du Bloc québécois, le député de Châteauguay, qu'il a déposée au comité. On peut lire l'article dans le journal:

Le Bloc québécois a réclamé la comparution de M. Goldenberg devant le Comité permanent des comptes publics. La requête sera débattue la semaine prochaine.

C'est le journaliste qui écrit cela, et c'est vrai. Notre collègue a déposé une demande au comité à l'effet que M. Eddie Goldenberg comparaisse devant ce comité. J'espère que tous les députés libéraux qui siègent à ce comité diront oui à cette comparution.

Évidemment, le problème, ce n'est pas nécessairement qu'on puisse adopter aujourd'hui un rapport; c'est qu'à tous les jours depuis presque maintenant deux semaines, on a des écrits, par exemple le *Journal de Montréal*, où on se pose des questions à savoir qui a pris la décision. J'espère que le comité nous dira qui l'a prise. Présentement, ce n'est ni la présidente du Conseil du Trésor, ni le ministre responsable du Conseil privé, ni le premier ministre.

Finalement, les libéraux vont finir par faire comprendre à la population que c'est M. Radwanski lui-même qui se voitait des augmentations de salaire et qu'il avait le budget. C'est ce qui arrivera. Aujourd'hui, c'est ce qu'on nous dit. On essaie de nous dire: «Aidez-nous à trouver des solutions.» Tantôt, le député de Mississauga-Sud posait des questions à l'Alliance canadienne et disait: «Aidez-nous à trouver une solution.»

C'est simple: le gouvernement est corrompu. Telle est la réalité. Faire le ménage dans cette administration publique serait très difficile. Encore une fois, M. Vastel a tout à fait raison; c'est un symptôme chronique de ministère en ministère. Il ne faudrait pas faire le ménage uniquement au commissariat de la protection à la vie privée, mais dans tous les ministères de ce gouvernement.

• (1325)

Probablement qu'à force de tasser dans un coin l'affaire Radwanski, on réussira à obtenir...

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Je regrette d'interrompre l'honorable député de Argenteuil—Papineau—Mirabel, mais le député de Lac-Saint-Louis désire prendre la parole sur un recours au Règlement.

## PATRIMOINE CANADIEN

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Madame la Présidente, je m'excuse d'interrompre mon collègue. Je le fais avec regret, mais je vois que l'heure avance.

Ce matin, j'ai déposé un rapport du Comité permanent du patrimoine canadien, qui demande que la révision de la Loi sur le droit d'auteur, qui nous a été confiée par la Chambre, soit prolongée à partir du 3 octobre 2003, date à laquelle elle expire, jusqu'au 30 septembre 2004.

On n'a pas pu faire cela avant, parce qu'il fallait constituer le comité hier.

[Traduction]

Je l'ai déposé ce matin pour demander que l'examen de la Loi sur le droit d'auteur soit prorogé jusqu'au 30 septembre 2004.

Je propose que le quatrième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien, déposé à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

**Le président suppléant:** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Français]

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** L'honorable député de Argenteuil—Papineau—Mirabel dispose encore de trois minutes pour compléter ses commentaires.

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Madame la Présidente, je vous remercie de me permettre de compléter ces commentaires sur l'administration gouvernementale. Encore une fois, pour que les Québécoises et les Québécois, les Canadiennes et les Canadiens qui nous écoutent nous comprennent bien, je reprendrai le commentaire de M. Michel Vastel, dans le journal *Le Droit* d'hier. Il commentait les propos de la vérificatrice générale, et je cite:

Les commentaires de la vérificatrice générale, accablants pour George Radwanski, sont soigneusement pesés pour éviter de salir toute la fonction publique fédérale. Mais pourquoi Mme Sheila Fraser ne va-t-elle pas voir ailleurs, dans les cabinets de ministres et de sous-ministres par exemple, s'il n'y a pas, là aussi, des postes artificiellement surclassifiés, du favoritisme dans l'embauche, des primes de rendement injustifiées, des congés abusifs, des états financiers falsifiés, des dépenses élevées pour les voyages et les réceptions?

Évidemment, ce que je ne voudrais pas, c'est qu'on fasse de cette affaire Radwanski un cas isolé. Qu'on entreprenne véritablement un nettoyage de cette fonction publique grassement surclassée, selon les commentaires des analystes très importants et de ceux qui suivent la politique fédérale depuis plusieurs années. Donc, il faudrait avoir une solution permanente.

### Initiatives parlementaires

Évidemment, encore une fois, j'espère que la députation libérale siégeant au comité permanent qui traite de l'affaire Radwanski acceptera la recommandation de mon collègue du Bloc québécois, le député de Châteauguay, qui demande la comparution de M. Eddie Goldenberg.

Il faut véritablement savoir qui a pris les décisions d'autoriser des dépassements de coûts et des frais de déplacement qui excèdent les normes habituelles; qui a pris la décision? Il faudrait au moins le savoir pour que cela n'arrive plus jamais.

Évidemment, il faudrait aussi continuer, ne pas s'arrêter là, et surtout répondre aux questions que les députés de l'opposition posent en cette Chambre. Quand on demande au gouvernement de répondre, il faudrait qu'il évite de faire ce qu'il fait depuis deux semaines, soit de passer la balle. En effet, il passe la balle. Ce n'est pas la faute de la présidente du Conseil du Trésor. Ce n'est pas la faute du responsable du Conseil privé de la Reine, le député de Saint-Laurent—Cartierville...

• (1330)

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Je regrette de devoir interrompre l'honorable député de Argenteuil—Papineau—Mirabel, mais son temps de parole est malheureusement écoulé.

Comme il est 13 h 30, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### L'ENVIRONNEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 26 mai, de la motion.

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Madame la Présidente, c'est vendredi, et je suis très occupé aujourd'hui. Je semble intervenir au sujet de nombreuses motions.

La motion n° 399 proposée par un député du NPD est excellente, car elle précise ce nous devrions prendre certaines mesures afin d'empêcher les gens de tomber malades. Il est très difficile de s'opposer à quelque chose comme cela. Normalement, on ne devrait pas recommander le rejet d'une mesure visant à prévenir la maladie chez les gens.

Je vais lire intégralement la motion. Elle est ainsi libellée:

Que la Chambre exhorte le gouvernement à prendre les mesures nécessaires, notamment la rédaction de textes législatifs, pour prévenir les problèmes de santé et maladies causés par une exposition à des contaminants environnementaux identifiables.

Comment quelqu'un pourrait-il s'opposer à cela? Le gouvernement devrait prendre des mesures pour empêcher les gens de tomber malades.

J'ai le regret d'annoncer à la Chambre que, même si je n'ai pas encore entendu tout le débat à ce sujet, je voterai probablement contre cette motion, non pas parce que je m'oppose à ce qu'on prévienne la maladie, mais bien parce que je pense que cette motion ne mène nulle part. Il faudrait être génial pour produire un projet de loi qui, à mon avis, aurait simplement pour effet d'être très intrusif.

De quoi discutons-nous en l'occurrence? Tout d'abord, il est question de contaminants environnementaux. Il y a bien des choses qui contaminent l'environnement. Je me souviens que, lorsque j'étais enfant, sur la ferme en Saskatchewan, le vent soufflait parfois de l'étable vers la maison; nous étions alors soumis à une forte

contamination environnementale. Il n'y a pas si longtemps, et je ne sais pas pourquoi, un de nos petits amis de la famille des mouffettes est venu se poster juste sous la fenêtre de notre chambre, une nuit. J'ai dû me battre avec l'ennemi, et ce n'était vraiment pas agréable. J'ai été exposé à un contaminant.

Dans les deux cas, je pense qu'on peut dire que l'odeur désagréable est biodégradable. Généralement, cela n'a pas d'effets à long terme sur la santé. C'est simplement quelque chose qui se produit dans le cycle biologique.

Cependant, nous subissons d'autres types de contaminants, par exemple, les gaz d'échappement des véhicules. J'avais l'habitude d'aller travailler à vélo. Voilà comment j'ai pu maintenir l'excellente forme physique dont je bénéficie aujourd'hui. J'ai toujours aimé faire du vélo, mais une portion du trajet de chez moi au collège où j'enseignais était en montée. Évidemment, le moteur humain, en montée à vélo, a tendance à exiger davantage d'oxygène, de sorte que je m'essouffais constamment dans la montée.

Je me rappelle que, à peu près à cette époque, les convertisseurs catalytiques ont été introduits. Les gaz d'échappement des véhicules ont toujours posé un problème. Lorsque l'on respire beaucoup, que l'on effectue un exercice exigeant, comme c'était mon cas, on a besoin de respirer à pleins poumons. Quand les véhicules longeant la piste cyclable montaient aussi la côte en rejetant leurs gaz, j'étais vraiment très incommodé. Mais quand sont arrivés les convertisseurs catalytiques, je ne pouvais plus respirer; c'est un exemple intéressant, parce que ces convertisseurs étaient censés avoir été conçus pour réduire la pollution; or la réaction de mon organisme était à l'effet que leurs gaz d'échappement ne pouvaient être aspirés en aucun temps.

• (1335)

Je peux trouver d'autres exemples de polluants environnementaux. Celui dont mon père m'a parlé me semble intéressant. Quand il était jeune, les gens avaient l'habitude de mélanger du formaldéhyde aux graines de semence avant les semailles. Bien sûr, ils le faisaient en toute ignorance. À l'époque, mon père n'était qu'un enfant. Ils enlevaient leurs chaussures et leurs chaussettes, roulaient le rebord de leur pantalon et sautaient dans la remorque. On y jetait les graines, qu'on recouvrait d'une couche de formaldéhyde, et les enfants piétinaient le tout pour le mélanger.

Le formaldéhyde est un contaminant environnemental, et ces jeunes, mon père et ses frères, ont été directement exposés à d'énormes quantités de ce produit. Il aura sans doute eu l'effet d'un préservatif, car mon père a vécu presque jusqu'à l'âge de 91 ans. En tout cas, il a eu de bons pieds toute sa vie.

Je pourrais donner de nombreux autres exemples concernant des contaminants environnementaux. La motion dont nous sommes saisis ne règle rien au sujet des contaminants environnementaux: elle n'en donne aucune définition. C'est l'un des aspects qui me préoccupent.

*Initiatives parlementaires*

Les risques que présentent les pesticides pour la santé et la sécurité sont déjà, pour la plupart, visés dans la Loi sur les produits antiparasitaires, qui a été adoptée par le Parlement. Je ne suis pas convaincu de l'utilité d'une nouvelle loi qui s'ajouterait à la loi existante. S'il faut en adopter une nouvelle, je souhaiterais que la motion à l'étude précise davantage les contaminants qu'on souhaite identifier maintenant et contrôler; car je présume qu'on veut les contrôler.

L'autre aspect est le caractère vague de la motion, qui stipule: «... prévenir les problèmes de santé et maladies causés par une exposition.» Comment le député propose-t-il de prévenir les maladies causées par l'exposition à ces contaminants? Faudrait-il empêcher l'industrie de les fabriquer? Réglementer leur maintenance? Dans le cas des gaz d'échappement des véhicules automobiles, faudrait-il boucher les tuyaux d'échappement de tous les véhicules, afin de supprimer les gaz d'échappement? Ces gaz sont probablement l'une des plus importantes sources de pollution à l'heure actuelle.

Il y a tellement de choses mal définies dans la motion que j'hésite beaucoup à donner carte blanche au gouvernement pour qu'il légifère afin de prévenir les maladies et les problèmes de santé pouvant être causés par une exposition.

Toutefois, une chose est claire et c'est l'utilisation du mot «contaminants». Il est généralement admis qu'un contaminant est un élément nocif, bien que je puisse penser à de nombreux cas où nous devons avoir recours à des contaminants à défaut de quoi nous devrions totalement changer notre style de vie.

Je songe, entre autres, à l'utilisation des piles électriques. Nous possédons des appareils électroniques qui contiennent des piles portables qui sont de sérieux contaminants. Que faut-il faire de ces piles? Premièrement, nous devrions certainement prendre des mesures pour les mettre au rebut de façon sécuritaire. Pourtant, nombre de personnes se contentent de les jeter aux ordures. J'aimerais que ce ne soit pas le cas parce que cela contamine énormément le sol.

Il faut prendre des mesures à cet égard. Est-ce une des responsabilités du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial? Est-ce ce qu'envisage cette mesure législative? Le projet de loi ne le précise pas; cela pose vraiment un problème.

Bien sûr, je suis en faveur d'une bonne santé, et il suffit de me regarder pour savoir que je suis un fervent apôtre de la bonne forme. J'accepte sans problème toutes les mesures prises pour protéger notre santé et éviter les maladies dans notre société. L'objectif est louable. Je crains cependant que cette motion ne soit pas à la hauteur. La proposition est très floue. Les termes ne sont pas définis. La motion semble simplement demander au gouvernement de faire quelque chose, et je ne suis même pas sûr qu'elle lui dise dans quel sens il doit travailler.

J'ai donc beaucoup de mal à appuyer le principe de ce que le député propose. Comme je ne vois pas comment cette motion fera l'affaire, je suis porté pour l'instant à dire que, le moment venu, je voterai contre. Je vais cependant suivre la suite du débat avec un grand intérêt, toujours avec l'esprit ouvert.

• (1340)

[Français]

**M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ):** Madame la Présidente, nous avons cet après-midi des débats fort intéressants. Je pense à celui qui vient de se terminer, car mon collègue de Argenteuil—

Papineau—Mirabel n'a fait qu'amorcer une discussion à laquelle j'aurais voulu participer.

Aujourd'hui, nous discutons également d'une motion qui nous est présentée pour la protection de l'environnement. La motion dit:

Que la Chambre exhorte le gouvernement à prendre les mesures nécessaires, notamment la rédaction de textes législatifs [...]

J'ai quelque difficulté avec cela, car trop souvent on a l'impression que si le travail ne se fait pas, c'est parce qu'on manque de lois, alors qu'on passe nos journées à en adopter. Malheureusement, trop souvent, ces lois ne sont pas appliquées.

Lorsqu'on parle de textes législatifs, j'aimerais dire que si le gouvernement fédéral voulait vraiment respecter et faire respecter l'environnement, on n'aurait pas besoin d'autres textes législatifs. En effet, il suffirait de mettre en application les lois existantes et on réussirait à faire pas mal de choses.

Je vais vous donner un exemple: depuis que j'ai été élu au Parlement—je le faisais déjà avant—je m'occupe, entre autres, d'un dossier qui me fatigue, qui est grave, soit celui de la pollution causée par le gouvernement fédéral et par l'armée canadienne.

J'aimerais revenir sur le cas du lac Saint-Pierre. La première fois que j'ai soulevé ce débat, j'ai accordé une entrevue à un animateur d'une station de radio de Québec qui ne croyait pas ce que j'avais dit, soit que l'armée canadienne a tiré 300 000 obus dans le lac Saint-Pierre au cours des 50 dernières années. Imaginez-vous, 300 000 obus, dont environ 10 000 à 12 000 sont encore potentiellement dangereux.

C'est une pollution excessivement grave, tellement grave qu'elle a causé mort d'homme. Au début des années 1980, un travailleur qui rêvait de prendre sa retraite depuis un bon bout de temps, avait rénové un voilier dans le but de partir avec sa famille faire le tour du monde. Un soir, avant de mettre son bateau à l'eau, une fois le travail terminé—cela lui avait pris quelques années—, ils ont décidé d'organiser une fête et de faire un feu de joie. Ils avaient du plaisir autour de ce feu de joie, ils chantaient et ils fêtaient les vacances de ce monsieur, quand quelqu'un a trouvé sur la plage ce qu'il prenait pour un morceau de bois et l'a jeté dans le feu. Il s'agissait en fait d'un obus du lac Saint-Pierre qui avait été rejeté sur la plage; cela a causé la mort de la personne qui prenait sa retraite et des blessures à d'autres.

Ces accidents sont arrivés en raison de la pollution voulue de l'armée canadienne. Quand je prépare mes notes pour prendre la parole sur un tel dossier, je me dis que si la législation était incomplète, je serais d'accord avec cette motion. Toutefois, je suis persuadé que pour protéger notre environnement, il manque simplement la volonté politique. Le problème c'est qu'on n'y croit pas. Qu'on ne vienne pas me dire qu'on n'aurait pas pu prendre quelques centaines de millions du budget de l'armée et entraîner les gens à dépolluer après avoir effectué des tirs dans un cours d'eau aussi important que le lac Saint-Pierre, qui est reconnu par l'UNESCO, afin d'enlever ces obus qui sont toujours dans le fond du lac. Là où ils se trouvent, chaque printemps les glaces en transportent sur les plages. Il y a tout juste deux ans, une petite fille qui jouait sur une plage au printemps est rentrée chez elle tenant un obus qui avait été transporté par les glaces.

*Initiatives parlementaires*

● (1345)

Par conséquent, quand on demande au gouvernement de prendre ses responsabilités, je suis d'accord avec le fait que, si on manque de législation, il faut aller en ce sens. Toutefois, dans le domaine de sa juridiction, s'il a la volonté politique de protéger l'environnement, le gouvernement fédéral est capable de le faire. À cet égard, je vous donne un autre exemple.

On se souviendra que dans les années 1970, on a connu la crise du pétrole. On a tous paniqué, pensant qu'on arrivait au bout de nos réserves de pétrole. Par conséquent, les compagnies d'automobiles se sont mises à fabriquer des moteurs moins énergivores. Au début des années 1980, je me souviens d'avoir vu une Cadillac dont le moteur consommait environ six litres d'essence par 100 kilomètres.

L'intervenant précédent parlait de la pollution par le monoxyde de carbone. Maintenant qu'on a du pétrole en abondance, on se demande quoi faire pour protéger l'environnement, et on permet maintenant des moteurs qui consomment jusqu'à 20 et 22 litres par 100 kilomètres. Qu'on ne vienne pas me dire qu'on a vraiment à coeur la protection de l'environnement. Si tel était le cas, concernant la vente du pétrole, on n'aurait pas actuellement des moteurs ou des automobiles aussi énergivores.

Il faudrait avoir des automobiles offrant le confort dont on a besoin, tout en protégeant l'environnement. Quand on parle de monoxyde de carbone, on sait que cela cause des problèmes graves, entre autres chez les enfants, dans des villes comme Montréal.

Je suis d'accord avec mon parti pour voter en faveur de cette motion, mais à la condition, par exemple, qu'on demande au gouvernement fédéral de rester dans sa juridiction. Qu'il le fasse. Il a suffisamment de travail à faire.

Par exemple, concernant l'état des finances publiques, soit le dossier dont on a parlé précédemment, quand on répond à l'opposition: «C'est la Chambre qui en est responsable», on est presque en train de mettre le tort de la mauvaise administration sur le dos de l'opposition.

Le gouvernement a ce qu'il faut s'il veut rester dans sa juridiction, plutôt que de mettre la pagaille, plutôt que d'entrer dans les champs de juridiction des provinces. Quand on parle des municipalités, de la santé ou de l'éducation, on se rend compte que le gouvernement essaie toujours d'empiéter dans les champs de juridiction des provinces.

Comme on parle d'environnement, je voudrais déposer un amendement, avec lequel je pense qu'on sera d'accord. Il faudra dire oui à cette motion, en autant que le gouvernement fédéral reste dans son champ de juridiction. Mais dans ce champ de juridiction, qu'il fasse donc son travail! Qu'il le dépollue donc, le lac Saint-Pierre. Qu'il voit donc à ce que les bateaux, notamment ceux de Canada Steamship Lines, protègent les berges du Saint-Laurent. C'est un problème majeur qu'on a au Québec. Les bateaux passant trop vite sur le Saint-Laurent détruisent ses berges.

La compagnie maritime qui appartient au député de LaSalle—Énard est probablement l'une des pires compagnies. J'habite en bordure du fleuve. C'est une des pires compagnies quant au manque de respect envers les berges du Saint-Laurent, et elle refuse de réparer ses dommages. On n'a pas besoin de juridictions spéciales pour faire en sorte qu'on prenne nos responsabilités. Ce gouvernement doit prendre ses responsabilités dans le dossier de l'environnement.

En conséquence, conformément à l'article 93 du Règlement de la Chambre, je propose:

Que la motion M-399 soit modifiée par adjonction après l'expression: «mesures nécessaires» par l'expression: «à l'intérieur de ses champs de compétence».

● (1350)

[Traduction]

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Le député de Windsor-Ouest est-il d'accord avec l'amendement?

**M. Brian Masse:** Oui, madame la Présidente.

[Français]

**M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC):** Madame la Présidente, j'aimerais d'emblée remercier mon collègue du Bloc québécois d'avoir déposé son amendement. On connaît les tendances du gouvernement fédéral à souvent se mettre les doigts là où il n'a pas d'affaire, surtout lorsque les juridictions sont dites partagées, là où il y a des zones grises. C'est toujours une protection essentielle. Finalement, on devrait inscrire cela dans tous les textes, ou à tout le moins les éclaircir. Ce serait peut-être une garantie prolongée d'un respect des juridictions.

Mon collègue de Fundy—Royal, qui est le critique du Parti progressiste-conservateur en matière d'environnement, appuie bien sûr et a parlé en faveur de la motion du député de Windsor-Ouest.

J'aimerais faire une petite remarque. J'ai écouté le discours de mon collègue de l'Alliance canadienne. Il s'est servi de son sens de l'humour, qu'on lui reconnaît en cette Chambre depuis quand même plusieurs années, pour discréditer un peu la motion de mon collègue du Nouveau Parti démocratique, soutenant qu'elle n'était pas claire. Je pense qu'on a oublié un peu les règles de base de cette Chambre. Certaines motions servent à réveiller le gouvernement et la Chambre et à avertir la population qu'il y a des manques au niveau de certains dossiers, comme l'environnement.

J'espère que les gens comprendront qu'un sens de l'humour est nécessaire, surtout en politique. Mais lorsqu'on parle de choses sérieuses comme l'environnement, je pense que c'est le sens de la responsabilité qui doit prendre le dessus sur le sens de l'humour.

Ceci étant dit, cette motion, même si elle est vaste, est nécessaire. Tous au pays, différents groupes et même les provinces, s'entendent pour dire que le fédéral, dans sa juridiction—prenons cela comme acquis—, n'a quand même pas fait grand-chose au plan de l'environnement. Plusieurs mouvements, soit le Sierra Club ou autres, ont condamné le gouvernement dans son inaction environnementale. C'est pourquoi la motion dont on débat aujourd'hui est nécessaire pour remettre à l'avant-garde la question environnementale.

Bien sûr, le gouvernement parlera de Kyoto. Entre vous et moi, Kyoto est peut-être la seule mesure en 10 ans qui a eu de l'allure. À plusieurs reprises depuis 1997, soit depuis que j'ai la chance de siéger ici, plusieurs projets de loi ayant un aspect environnemental sont morts au *Feuilleton*. On repassera pour ce qui est du succès gouvernemental en cette matière.

Un autre élément important concerne les mesures législatives qu'on peut mettre en place tout en respectant les juridictions.

Encore une fois, mon collègue du Bloc québécois soulignait la question des gros véhicules dits utilitaires. C'est bon pour les gens qui s'en servent pour travailler, ceux qui ont un commerce ou une entreprise, s'ils sont routiers ou camionneurs. C'est certain que leurs véhicules vont consommer beaucoup plus de pétrole, d'essence, de diesel. Mais pour ceux qui se paient un gros véhicule à huit cylindres et plus, grand consommateur d'énergie et de pétrole, on pourrait peut-être mettre des mesures en place.

*Initiatives parlementaires*

Si c'est uniquement pour bien paraître dans les rues d'Ottawa, de Montréal, de Toronto ou de Vancouver qu'on utilise un gros véhicule qui pollue ou qui consomme beaucoup plus d'énergie que ce qui est nécessaire pour se transporter, il y aurait peut-être lieu de regarder une certaine forme de taxation.

Je sais qu'il y aura une motion—et on en reparlera probablement la semaine prochaine—à l'effet qu'on remette la taxe sur l'essence aux municipalités pour leurs programmes d'infrastructures. Si on est prêt à remettre une partie de la taxe d'accise pour les infrastructures, on serait peut-être prêt aussi à mettre un incitatif fiscal ou à imposer une pénalité fiscale aux gros utilisateurs non commerciaux. On pourrait le faire.

L'autre chose que cette motion soulève, c'est la question du développement durable. Il faut faire en sorte que le comité puisse s'assurer que des nouvelles mesures soient mises en place pour le développement durable. Cela part d'un concept de base qui est de prévenir au lieu de guérir, d'informer les gens sur des situations très risquées qu'ils pourraient vivre ou qu'ils vivent présentement.

Le gouvernement fédéral devrait aussi régler ses propres problèmes. Je sais qu'il faut investir des milliards de dollars dans l'environnement, dans la décontamination de sites fédéraux, je le rappelle. Mon collègue de Fundy—Royal soulignait que plusieurs groupes soutenaient qu'il faudrait dépenser une somme de 2 milliards de dollars d'un seul coup pour commencer la décontamination des sites fédéraux et y ajouter un montant minimum de 100 millions de dollars par année. Nous sommes d'accord avec eux. On doit commencer.

• (1355)

Ils sont nombreux les exemples d'endroits où on sait qu'il y a un problème et où les gens sont malades. Toutefois, rien ne se fait. Il y a 1 200 à 1 600 sites fédéraux contaminés. On n'en parle pas assez. Les gens vivent autour de ces sites sans vraiment être informés. On parle bien sûr de Val-Cartier, au Québec. On parle d'autres sites, soit en Nouvelle-Écosse, soit ailleurs au pays. Il y a plus de 1 200 à 1 600 sites répertoriés, mais non connus du public. Si on publiait la liste de ces milliers de sites contaminés, il y aurait comme une panique à bord.

C'est un des buts de la motion de notre collègue du NPD, soit de faire en sorte qu'au lieu de réagir à une situation, on puisse préparer des solutions et que les comités puissent avoir un rôle à jouer. Donc, c'est une démarche essentielle.

Mais quand on parle d'environnement, tout le monde a peur. Si on est dans une zone industrielle, on se demande si on va tuer l'industrie qui existe. Ce n'est absolument pas le cas. Il y a moyen d'appliquer des règles environnementales très strictes et d'impliquer la population.

Je viens d'une région qui s'appelle Asbestos. J'ai été maire d'Asbestos pendant 11 ans. Asbestos, c'est l'amiante. C'est tout un défi. J'ai eu deux grands défis dans ma vie, soit d'être maire d'Asbestos et député conservateur au Québec. Dans les deux cas, je n'ai pas si mal réussi.

Mais à Asbestos, c'est l'amiante et on sait qu'il y a eu un bannissement complet de l'amiante dans le monde. Mais encore là, on peut faire de l'éducation et de la sensibilisation avec l'aide des syndicats. Il y a différentes catégories d'amiante qui existent. Ce qui est produit au Canada, au Québec en particulier et dans ma région, c'est l'amiante chrysotile, l'amiante blanche. On sait qu'elle a sauvé beaucoup plus de vies qu'elle peut avoir de dommages.

En effet, au niveau industriel et au niveau du travail avec les syndicats, on a fait en sorte de modifier notre façon de faire. Aujourd'hui, l'exploitation de la mine et l'utilisation du produit sont absolument sécuritaires.

Un exemple plus récent, c'est Magnola, soit la production de magnésium à partir des résidus d'amiante chrysotile d'Asbestos. Malheureusement, en vertu d'une décision d'affaires et à cause du dumping des Chinois et d'un droit compensatoire de 28 p. 100—deux choses dont le fédéral ne s'est pas occupé—, Noranda a fermé le site après 18 mois d'opération et après avoir investi 1,5 milliard de dollars. Pendant six mois, les gens de Noranda ont voulu avoir un rendez-vous avec le ministre du Commerce international. Ils l'ont eu après l'annonce de la fermeture.

Je vais donner un exemple de ce que peut donner la motion. Lorsque l'entreprise Magnola s'est installée, comme il y avait tout de même une utilisation de produits qui pouvaient être potentiellement dangereux, le gouvernement du Québec, les municipalités, la population et les travailleurs se sont mis ensemble pour dire qu'il y avait des risques.

La motion ne veut pas dire d'enlever tout ce qui est risqué. Contrairement à mon collègue de l'Alliance canadienne, on n'éliminera pas les mouffettes parce que cela nous empêche de dormir une nuit. Toutefois, la vraie problématique environnementale mérite d'être travaillée en groupe et publiquement. On doit en parler.

Lorsqu'on cache un problème et qu'on le découvre, les conséquences sont désastreuses pour la santé humaine, mais aussi pour la perception de ce que les hommes et femmes politiques peuvent et doivent faire.

C'est donc avec plaisir que nous appuyons cette motion. J'espère que la population va comprendre l'idée et la philosophie derrière celle-ci. Il s'agit de s'assurer que dans cette Chambre et dans les comités, on parle d'environnement, on informe et on trouve des solutions avant que le pire n'arrive, c'est-à-dire des décès et des maladies extrêmement graves. C'est le temps d'agir et il me fait plaisir d'appuyer la motion de mon collègue de Windsor-Ouest.

• (1400)

[Traduction]

**M. Dick Proctor (Palliser, NPD):** Madame la Présidente, je tiens à féliciter le député conservateur de Richmond—Arthabaska et le député bloquiste de Champlain pour leurs observations sur la motion présentée par mon collègue de Windsor-Ouest.

La motion s'énonce comme suit:

Que la Chambre exhorte le gouvernement à prendre les mesures nécessaires, notamment la rédaction de textes législatifs, pour prévenir les problèmes de santé et maladies causés par une exposition à des contaminants environnementaux identifiables.

Pour situer les choses dans leur contexte historique, le monde occidental n'a que récemment pris conscience des dommages que l'industrialisation a provoqués sur l'environnement au cours du dernier siècle. Nous n'avons vu apparaître que dans les années 1970 la notion de développement durable. Mais le monde développé a bientôt eu à coeur de protéger l'environnement et la santé.

### *Initiatives parlementaires*

Ces préoccupations ont donné lieu à de nouvelles politiques et à de nouveaux règlements visant à minimiser les effets négatifs des activités humaines sur la santé et les écosystèmes. Des progrès ont été enregistrés depuis une trentaine d'années environ, mais il reste encore beaucoup à faire.

Il est clair que, vu les nouveaux problèmes environnementaux qui apparaissent et la dégradation progressive de la qualité de l'environnement, la loi, sous sa forme actuelle, renferme de nombreuses failles. Il est grand temps d'adopter de nouveaux instruments juridiques pour améliorer la législation actuelle et de prendre des mesures d'exécution plus efficaces.

L'exposition à des contaminants environnementaux et les effets néfastes de ces derniers sur l'air, l'eau, la terre et les organismes vivants est un problème sur lequel la recherche scientifique se penche plus particulièrement depuis quelques années. Les données suggèrent que l'exposition à une variété de contaminants environnementaux peut modifier les fonctions biologiques normales de l'appareil endocrinien, de l'appareil génital et du système immunitaire. Les contaminants environnementaux sont non seulement une source de pollution de l'air et de l'eau, mais également une menace importante pour notre santé et celle de nos enfants.

Les organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la santé le comprennent très bien. C'est pourquoi elles contribuent à la discussion en produisant un certain nombre d'analyses, de statistiques et de rapports demandant que l'on agisse et nous mettant en garde contre les risques pour ceux qui sont exposés aux contaminants environnementaux.

Au minimum, on entend par soins de santé les services médicaux offerts par les infirmières de première ligne, les médecins et les hôpitaux. Mais à notre époque, il serait utile d'élargir le concept des soins de santé au Canada pour y inclure des lois et des règlements fédéraux traitant de questions soi-disant périphériques comme les contaminants environnementaux.

Après des années de désengagement dans le domaine de la santé aux dépens des provinces, il est clair que le gouvernement fédéral a une responsabilité en la matière.

Bien que la concurrence pour le premier prix soit féroce, les contaminants environnementaux et leur effet négatif sur la santé humaine constituent sans doute l'un des plus gros problèmes que le gouvernement semble avoir esquivé.

Il y a trois ans, le gouvernement et ses homologues provinciaux se sont engagés à promouvoir des programmes et des politiques «qui, au-delà des soins et des traitements, contribuent de manière essentielle à la santé et au mieux-être des Canadiens». Dans le cadre de cet engagement, ils ont retenu plusieurs déterminants de la santé, y compris l'environnement physique.

Selon une évaluation récente de l'Institut canadien de recherches avancées, l'état de santé de notre population n'est attribuable que pour un quart au système de santé, alors qu'il dépend pour les trois quarts de facteurs tels que l'environnement physique et la situation socio-économique.

Une approche réellement globale de la santé dans notre pays tiendrait donc compte de tous les déterminants de la santé et pas uniquement d'un quart d'entre eux.

Ce genre d'approche, que l'on appelle l'approche axée sur la santé de la population, tiendrait compte de tous les facteurs relatifs à la santé. Elle permettrait d'élaborer des stratégies pour venir en aide à des populations ou à des groupes entiers et mettrait en cause non seulement le secteur des soins de santé, mais aussi des organismes,

des groupes et des personnes qui travaillent ou qui sont touchés dans des domaines qui comptent sur le plan de la santé, comme l'économie, l'éducation, l'environnement et les stratégies d'emploi.

Je prie mes collègues de mettre l'accent sur les domaines de l'environnement qui comptent sur le plan de la santé, ainsi que sur les produits toxiques et les contaminants de l'environnement.

En dépit de toutes les années de recherche sur les causes des maladies et des décès liés à la pollution de l'environnement, peu a été fait au Canada pour fournir des solutions ou des mesures de précaution visant à corriger ces problèmes.

Nous devons reconnaître les répercussions et l'incidence néfastes de l'exposition aux contaminants de l'environnement et être en mesure d'y réagir en conséquence.

Il faut un cadre visant à corriger ces problèmes afin qu'il y ait dans la loi un mécanisme d'intervention permettant de réagir lorsqu'il y a des contaminants dans l'environnement.

● (1405)

Pendant qu'il est question de ce mécanisme, je vous rappelle que le député d'Elk Island s'est dit plutôt favorable à cette mesure législative tout en soulignant qu'un tel mécanisme existe déjà et que la motion est donc superflue.

Je rappelle au député que, le 23 septembre dernier, en réponse à une question concernant l'incinérateur de Belledune, le secrétaire parlementaire a dit: «L'article 46 n'entraîne pas une intervention.»

Cela a été confirmé aussi par l'actuel ministre de l'Environnement qui, six jours auparavant, a dit:

«...pour que le gouvernement fédéral puisse intervenir en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, il faut qu'il soit lui-même en cause. C'est ce qui déclenche l'application de la loi.»

Si j'ai bien compris, il n'existe pas de semblable mécanisme, de sorte qu'il ne s'agit absolument pas d'une mesure législative superflue. J'exhorte donc le député d'Elk Island à revenir sur la position qu'il a adoptée à ce sujet.

Bien que la loi actuelle prévoit des mécanismes d'intervention en cas d'urgence, ils ne sont pas déclenchés dans le cas des contaminants de l'environnement portant atteinte à la santé humaine. Les normes scientifiques permettant d'établir un lien de cause à effet en vue de déclarer qu'une substance est toxique au sens de la loi sont élevées.

L'utilisation de substances et de technologies qui pourraient être néfastes serait justifiée en vertu de la loi actuelle. Le processus d'évaluation des risques est limité. On ne peut l'interpréter comme étant un outil absolu. Les répercussions écologiques sur la santé sont difficiles à quantifier. L'évaluation des risques tient souvent compte de risques limités comme les décès, surtout causés par des cancers.

Par ailleurs, le soi-disant niveau acceptable de risques est fort discutable, surtout que la plupart de temps, les gens qui doivent assumer ce risque n'en sont pas conscients, comme le député de Richmond—Arthabaska l'a si éloquemment souligné il y a quelques instants.

De plus, on tient rarement compte des effets cumulatifs de tous ces produits chimiques, ce qui signifie que les émissions pourraient être dangereuses pour la santé, même si ces substances ne dépassent pas individuellement le niveau de tolérance.

*Initiatives parlementaires*

D'importants dommages peuvent être causés à la santé et à l'environnement avant que nous obtenions une certaine certitude scientifique et que nous prenions les mesures qui s'imposent.

Le tabac en est un excellent exemple. On a fortement soupçonné qu'il pouvait causer le cancer du poumon longtemps avant de pouvoir le prouver avec certitude. Le nombre de maladies que l'on soupçonne être reliées à la pollution de l'environnement ne cesse d'augmenter, comme le prouvent les multiples recherches qui ont été entreprises au cours des dernières années. Ces maladies sont également le résultat de l'interaction entre d'autres facteurs sociaux et génétiques, mais on ne peut ignorer les causes environnementales.

Les étangs bitumineux de Sydney, dont les députés Michelle Dockrill et Peter Mancini ont éloquemment parlé pendant la dernière législature, et l'incidence locale des taux élevés de mortalité et de maladies, dont les députés de Windsor-Ouest et de Windsor—St. Clair ont traité, ont inspiré cette motion.

Dans les deux cas, le gouvernement n'a pas réagi aux taux de mortalité, de cancer et de déficiences congénitales plus élevés que la normale et causés par des contaminants environnementaux. On a tardé à réagir et les mesures prises manquaient de transparence, ce qui a réduit la confiance des Canadiens envers les services de santé et les institutions gouvernementales.

Comme je l'ai dit, le cadre actuel ne facilite pas les interventions, et c'est précisément l'objet de la motion à l'étude.

On sait que les contaminants environnementaux qui touchent une collectivité ne proviennent pas uniquement d'émissions locales. La pollution atmosphérique ne respectant pas les frontières, il devient nécessaire d'adopter aussi des normes internationales.

La pollution transfrontalière de l'air et de l'eau est un phénomène courant, et c'est pourquoi la participation fédérale est non seulement justifiée mais absolument nécessaire. La participation du gouvernement et un engagement ferme à tous les niveaux sont nécessaires pour permettre, premièrement, de lancer des programmes de surveillance; deuxièmement, de faire enquête et de contrôler les sources de pollution; et enfin, pour assurer le financement nécessaire à la mise en oeuvre de plans d'action correctifs.

En terminant, la détérioration de l'environnement entraîne des dépenses coûteuses en programmes d'assainissement et de restauration, et c'est pourquoi le problème ne peut être passé sous silence. Les mesures préventives et correctives contribueront à réduire les substances nocives.

La motion présentée par mon collègue, aujourd'hui, vise à permettre de prendre des mesures précises lorsqu'on établit l'existence d'une corrélation entre la présence de contaminants environnementaux et la santé de la population. En fait, il s'agit d'investir dans notre santé et celle de nos enfants. Il s'agit aussi de reconnaître nos responsabilités et, pour le gouvernement, d'assumer ses obligations. C'est pourquoi j'espère que tous les députés appuieront la motion.

● (1410)

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NDP):** Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole et de remercier tous les partis, mes collègues du Nouveau Parti démocratique, du Bloc Québécois et du Parti progressiste-conservateur, qui ont parlé en faveur de cette motion. Permettez-moi de souligner certains points que je trouve importants.

Nous parlons de la création d'un processus, ou d'un déclencheur, pour l'ensemble de la population et aussi pour la communauté

scientifique, qui donnera lieu à des résultats concrets pour les gens aux quatre coins du Canada.

À l'heure actuelle, les étangs bitumineux de Windsor et de Sydney posent problème. La pollution a dégradé l'environnement au point de nuire à la santé humaine.

La semaine dernière, la municipalité de Windsor s'est démarquée comme la municipalité où il y a le plus de brume sèche. Or, la brume sèche nuit à la qualité de l'air que nous respirons et, partant, à la santé humaine. On ne parle pas de cas isolés. On parle d'un problème de société. La pollution coûte à notre province et à notre pays des milliards de dollars en pertes de salaire et en soins de santé et elle réduit notre espérance de vie.

Nous demandons au gouvernement fédéral de prendre ses responsabilités, de jouer un rôle de chef de file dans ce dossier en menant une enquête et en offrant son aide. Nous lui demandons de consulter la communauté et de la sensibiliser à la situation afin qu'elle puisse participer aux discussions sur les mesures qui s'imposent afin de remédier aux problèmes en toute connaissance de cause. Une chose manque, le leadership. Il faut que tous les intervenants prennent part aux discussions. On pourra ensuite présenter les problèmes à la Chambre et discuter des solutions possibles.

Il ne s'agit pas d'écarter ou d'arrêter quoi que ce soit d'emblée. Il s'agit de renseigner les gens pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. Nous devons déterminer les mesures à prendre en ce qui a trait aux contaminants dans l'environnement et à leurs effets nuisibles sur l'espérance de vie et la santé des être humains. Nous devons déterminer s'il vaut le coup de continuer de produire ces contaminants, de s'enrichir à ce prix-là. Nous demandons simplement que la population puisse débattre de ces questions.

De nombreuses choses peuvent être faites. Les solutions existent. Pensons aux Grands lacs. Nous avons observé leur détérioration pendant des décennies. Nous avons sans cesse refusé d'investir dans des moyens simples qui permettraient d'améliorer notre qualité de vie et de nous procurer des avantages économiques.

Actuellement, la ville de Detroit est le plus gros pollueur de la rivière Detroit. Du côté canadien de la rivière, nous avons des problèmes similaires. Nous savons que dans notre localité, il y a des gens qui ont des troubles de l'appareil génital. Nous avons un taux élevé d'enfants nés sans cerveau. Nous avons un taux élevé de cancers du poumon et de maladies respiratoires. Nous devons pouvoir avoir accès aux ressources nécessaires pour nous attaquer à ces problèmes. C'est ce que nous demandons ici.

Nous ne parlons pas d'interdire totalement des parfums, des produits chimiques, des objets ou des produits en particulier. Nous demandons la tenue d'un débat public. Nous voulons également pouvoir choisir afin d'investir dans les solutions. Les solutions sont possibles.

La centrale Edison, qui se trouve de l'autre côté de la rivière en face de Windsor, est un autre exemple. Il y a sur les lieux de la centrale un énorme tas de charbon que le vent emporte dans la rivière Detroit. Ensuite, nous buvons l'eau de la rivière après qu'elle ait été traitée. Il y a des solutions simples pour mettre fin à cette situation. Nous devons discuter des manières de changer les choses.

*Initiatives parlementaires*

La motion ne vient pas uniquement de moi. La motion est issue d'un mouvement en vue de créer un centre pour la santé environnementale à Windsor. Ce centre serait un organisme qui travaillerait avec tout le monde pour recueillir l'information et les connaissances, il consulterait ensuite la communauté afin de discuter et de décider de ce qu'on pourrait faire pour régler le problème. Sans un tel mécanisme, nous serons sans cesse à la merci de problèmes environnementaux et de santé.

L'Organisation de coopération et de développement économiques a établi que les contaminants environnementaux coûtaient des milliards de dollars dans le monde entier. L'OCDE étudie des plans d'action pour s'attaquer au problème. Je sais que nous devons modifier nos habitudes, non seulement pour des raisons de santé mais aussi pour des raisons économiques.

En Ontario, nous perdons des millions de dollars en production à cause du smog. Ces choses peuvent changer. Nous avons besoin de leadership.

● (1415)

[Français]

**Le président suppléant (Mme Bakopanos):** Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion M-399 sont réputées mises aux voix et le vote par appel nominal est réputé avoir été demandé et différé jusqu'au mardi 7 octobre 2003, à la fin de la période prévue pour les affaires émanant du gouvernement.

Comme il est 14 h 18, la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures lundi prochain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 18.)

---





**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. JACQUES SAADA

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

M. LOYOLA HEARN

M. MICHEL GUIMOND

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Barrette, Gilbert	Témiscamingue	Québec	Lib.
Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélair, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélanger, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brisson, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bryden, John	Ancaster—Dundas— Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Dufferin—Peel—Wellington— Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib. ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup —Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity— Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam —Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing— Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary— Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency— Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood—St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Jobin, Christian	Lévis-et-Chutes-de-la- Chaudière	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le Vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve, secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	AC
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	Colombie-Britannique	AC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	Ontario	PC
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Schmidt, Werner.....	Kelowna .....	Colombie-Britannique ...	AC
Scott, L'hon. Andy .....	Fredericton .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
Serré, Benoît.....	Timiskaming—Cochrane .....	Ontario .....	Lib.
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux .....	York-Ouest .....	Ontario .....	Lib.
Shepherd, Alex .....	Durham .....	Ontario .....	Lib.
Simard, Raymond .....	Saint-Boniface.....	Manitoba .....	Lib.
Skelton, Carol .....	Saskatoon—Rosetown—Biggar .....	Saskatchewan .....	AC
Solberg, Monte .....	Medicine Hat.....	Alberta .....	AC
Sorenson, Kevin.....	Crowfoot .....	Alberta .....	AC
Speller, Bob .....	Haldimand—Norfolk—Brant ..	Ontario .....	Lib.
Spencer, Larry .....	Regina—Lumsden—Lake Centre.....	Saskatchewan .....	AC
St-Hilaire, Caroline.....	Longueuil.....	Québec .....	BQ
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines.....	Shefford .....	Québec .....	Lib.
St-Julien, Guy .....	Abitibi—Baie-James—Nunavik .....	Québec .....	Lib.
St. Denis, Brent .....	Algoma—Manitoulin .....	Ontario .....	Lib.
Steckle, Paul.....	Huron—Bruce.....	Ontario .....	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines .....	Brant .....	Ontario .....	Lib.
Stinson, Darrel .....	Okanagan—Shuswap .....	Colombie-Britannique ...	AC
Stoffer, Peter.....	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore.....	Nouvelle-Écosse .....	NPD
Strahl, Chuck .....	Fraser Valley .....	Colombie-Britannique ...	AC
Szabo, Paul .....	Mississauga-Sud .....	Ontario .....	Lib.
Telegdi, Andrew.....	Kitchener—Waterloo .....	Ontario .....	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans .....	Ouest Nova.....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
Thibeault, Yolande .....	Saint-Lambert .....	Québec .....	Lib.
Thompson, Greg .....	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest .....	Nouveau-Brunswick .....	PC
Thompson, Myron .....	Wild Rose .....	Alberta .....	AC
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor.....	Niagara-Centre .....	Ontario .....	Lib.
Toews, Vic.....	Provencher .....	Manitoba .....	AC
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement .....	York-Sud—Weston .....	Ontario .....	Lib.
Torsney, Paddy .....	Burlington .....	Ontario .....	Lib.
Tremblay, Suzanne .....	Rimouski-Neigette-et-la Mitis..	Québec .....	BQ
Ur, Rose-Marie .....	Lambton—Kent—Middlesex...	Ontario .....	Lib.
Valeri, Tony .....	Stoney Creek .....	Ontario .....	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.....	Prince Edward—Hastings .....	Ontario .....	Lib.
Vellacott, Maurice .....	Saskatoon—Wanuskewin.....	Saskatchewan .....	AC
Venne, Pierrette.....	Saint-Bruno—Saint-Hubert.....	Québec .....	BQ ind.
Volpe, Joseph.....	Eglinton—Lawrence .....	Ontario .....	Lib.
Wappel, Tom .....	Scarborough-Sud-Ouest .....	Ontario .....	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy .....	Winnipeg-Centre-Nord .....	Manitoba .....	NPD
Wayne, Elsie.....	Saint John .....	Nouveau-Brunswick .....	PC
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale ...	Essex.....	Ontario .....	Lib.
White, Randy .....	Langley—Abbotsford.....	Colombie-Britannique ...	AC
White, Ted .....	North Vancouver .....	Colombie-Britannique ...	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances ..	Oak Ridges.....	Ontario .....	Lib.
Williams, John.....	St. Albert .....	Alberta .....	AC

---

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Wood, Bob.....	Nipissing .....	Ontario .....	Lib.
Yelich, Lynne.....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	AC
VACANCE .....	Ottawa Centre.....	Ontario .....	

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (26)</b>		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)</b>		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
<b>MANITOBA (13)</b>		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood—St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Miramichi	Lib.
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC
Wayne, Elsie	Saint John	PC
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Nunavut	Lib.
<b>ONTARIO (101)</b>		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le Vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve, secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	PC
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.
VACANCE	Ottawa CentreOntario	

### QUÉBEC (69)

Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Barrette, Gilbert	Témiscamingue	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Lib. ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphondu-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Jobin, Christian	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lebel, Ghislain	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcel, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ ind.

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Liberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (4)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

---

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse).....	Western Arctic .....	Lib.
<b>YUKON</b>		
Bagnell, Larry.....	Yukon.....	Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 3 octobre 2003 — 2<sup>e</sup> Session, 37<sup>e</sup> Législature)

## AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Raymond Bonin

**Vice-présidents:** Anita Neville  
Maurice Vellacott

Gérard Binet	John Duncan	Nancy Karetak-Lindell	Gary Schellenberger	(16)
Serge Cardin	John Godfrey	Yvan Loubier	Benoît Serré	
David Chatters	Charles Hubbard	Pat Martin	Guy St-Julien	
Stan Dromisky				

### Membres associés

Jim Abbott	John Cummins	Howard Hilstrom	Charlie Penson
Diane Ablonczy	Stockwell Day	Betty Hinton	Gilles-A. Perron
Rob Anders	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	James Rajotte
David Anderson	Norman Doyle	Dale Johnston	Scott Reid
Gérard Asselin	Reed Elley	Gerald Keddy	John Reynolds
André Bachand	Ken Epp	Jason Kenney	Gerry Ritz
Claude Bachand	Brian Fitzpatrick	Robert Lanctôt	Jean-Yves Roy
Roy Bailey	Paul Forseth	Gary Lunn	Werner Schmidt
Rex Barnes	Ghislain Fournier	James Lunney	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Monte Solberg
Stéphane Bergeron	Yvon Godin	Richard Marceau	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Peter Goldring	Inky Mark	Larry Spencer
Rick Borotsik	Jim Gouk	Keith Martin	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Scott Brison	Deborah Grey	Grant McNally	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Val Meredith	Myron Thompson
Chuck Cadman	Stephen Harper	Rob Merrifield	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Elsie Wayne
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Randy White
Joe Clark	John Herron	Lorne Nystrom	Ted White
Joe Comartin	Grant Hill	Deepak Obhrai	John Williams
Paul Crête	Jay Hill	Brian Pallister	Lynne Yelich

---

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Bernard Patry

**Vice-présidents:** Stockwell Day  
Diane Marleau

Stéphane Bergeron	Irwin Cotler	André Harvey	Deepak Obhrai	(18)
Murray Calder	Art Eggleton	Francine Lalonde	Charlie Penson	
Aileen Carroll	Mark Eyking	Keith Martin	Karen Redman	
Bill Casey	John Harvard	Alexa McDonough		

### Membres associés

Jim Abbott	Stan Dromisky	Karen Kraft Sloan	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	John Duncan	Yvan Loubier	Svend Robinson
Rob Anders	Claude Duplain	Gary Lunn	Yves Rocheleau
David Anderson	Reed Elley	James Lunney	Benoît Sauvageau
Sarkis Assadourian	Ken Epp	Peter MacKay	Gary Schellenberger
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Gurbax Malhi	Hélène Scherrer
Claude Bachand	Raymonde Folco	John Maloney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Raymond Simard
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Pat Martin	Carol Skelton
Sue Barnes	Peter Goldring	Brian Masse	Monte Solberg
Colleen Beaumier	Jim Gouk	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Eugène Bellemare	Gurmant Grewal	Grant McNally	Bob Speller
Leon Benoit	Deborah Grey	Val Meredith	Larry Spencer
Bernard Bigras	Art Hanger	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Bill Blaikie	Stephen Harper	Bob Mills	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Richard Harris	James Moore	Greg Thompson
Garry Breitreuz	Loyola Hearn	Shawn Murphy	Myron Thompson
Scott Brison	John Herron	Lorne Nystrom	Vic Toews
Andy Burton	Grant Hill	Pat O'Brien	Tony Valeri
Chuck Cadman	Jay Hill	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Rick Casson	Howard Hilstrom	Pierre Paquette	Joseph Volpe
David Chatters	Betty Hinton	Beth Phinney	Elsie Wayne
Joe Clark	Rahim Jaffer	David Price	Randy White
Paul Crête	Dale Johnston	James Rajotte	Ted White
John Cummins	Gerald Keddy	Scott Reid	John Williams
Norman Doyle	Jason Kenney	John Reynolds	Lynne Yelich

### SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

**Président:**

**Vice-président:**

Stéphane Bergeron	Charlie Penson	(2)
-------------------	----------------	-----

### SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**Président:**

**Vice-président:**

Deepak Obhrai	Yves Rocheleau	(2)
---------------	----------------	-----

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Paul Steckle

**Vice-présidents:** Gerry Ritz  
Rose-Marie Ur

Gérard Binet	Mark Eyking	Rick Laliberte	Louis Plamondon	
Rick Borotsik	Marcel Gagnon	John Maloney	Dick Proctor	(16)
Rick Casson	Howard Hilstrom	Larry McCormick	Bob Speller	
Claude Duplain				

### Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Jason Kenney	Scott Reid
Diane Ablonczy	John Duncan	Mario Laframboise	John Reynolds
Peter Adams	Reed Elley	Robert Lanctôt	Jean-Yves Roy
Rob Anders	Ken Epp	Yvan Loubier	Gary Schellenberger
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Werner Schmidt
André Bachand	Paul Forseth	James Lunney	Carol Skelton
Roy Bailey	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Monte Solberg
Rex Barnes	Peter Goldring	Paul Harold Macklin	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Jim Gouk	Inky Mark	Larry Spencer
Stéphane Bergeron	Gurmant Grewal	Keith Martin	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Deborah Grey	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Scott Brison	Art Hanger	Grant McNally	Greg Thompson
Andy Burton	Stephen Harper	Val Meredith	Myron Thompson
Chuck Cadman	Richard Harris	Rob Merrifield	Vic Toews
Bill Casey	Loyola Hearn	Bob Mills	Suzanne Tremblay
David Chatters	John Herron	James Moore	Maurice Vellacott
Joe Clark	Grant Hill	Lorne Nystrom	Elsie Wayne
Joe Comartin	Jay Hill	Deepak Obhrai	Randy White
Paul Crête	Betty Hinton	Brian Pallister	Ted White
John Cummins	Rahim Jaffer	Charlie Penson	John Williams
Stockwell Day	Dale Johnston	Gilles-A. Perron	Lynne Yelich
Odina Desrochers	Gerald Keddy	James Rajotte	

---

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Joe Fontana

**Vice-présidents:** Madeleine Dalphond-Guiral  
Jerry Pickard

Diane Ablonczy  
Sarkis Assadourian  
John Bryden  
Yvon Charbonneau

Raymonde Folco  
Art Hanger  
Sophia Leung

Inky Mark  
Pat Martin  
Grant McNally

John O'Reilly  
Massimo Pacetti  
Yves Rocheleau

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins  
Libby Davies

Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Jim Karygiannis  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Keith Martin  
Brian Masse  
Philip Mayfield  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
David Price  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

**COMPTES PUBLICS****Président:** John Williams**Vice-présidents:** Shawn Murphy  
Beth PhinneyColleen Beaumier  
Odina Desrochers  
John Finlay  
Paul ForsethRoger Gaudet  
Christian Jobin  
Philip Mayfield  
Val MeredithJoe Peschisolido  
Jim Peterson  
Judy SgroGreg Thompson  
Tony Tirabassi  
Judy Wasylycia-Leis

(17)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell DayBev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty HintonRahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Grant McNally  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
James RajotteScott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
Lynne Yelich

## DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** David Pratt

**Vice-présidents:** Jay Hill  
David Price

Rob Anders  
Claude Bachand  
Robert Bertrand  
Bill Blaikie

Cheryl Gallant  
Ivan Grose  
Dominic LeBlanc

Joe McGuire  
Anita Neville  
Lawrence O'Brien

Janko Peric  
Louis Plamondon  
Elsie Wayne

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp

Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Wendy Lill  
Yvan Loubier

Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Dan McTeague  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
John O'Reilly  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Carmen Provenzano  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Rose-Marie Ur  
Maurice Vellacott  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Bob Wood  
Lynne Yelich

## SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

**Président:**

**Vice-président:**

## DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Judi Longfield

**Vice-présidents:** Eugène Bellemare  
Brian Pallister

Peter Adams	Peter Goldring	Ovid Jackson	Larry Spencer	(18)
Libby Davies	Jim Gouk	Gurbax Malhi	Diane St-Jacques	
Norman Doyle	Monique Guay	Larry McCormick	Suzanne Tremblay	
John Finlay	Tony Ianno	Raymond Simard		

### Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Dick Proctor
Diane Ablonczy	John Duncan	Dale Johnston	James Rajotte
Rob Anders	Reed Elley	Gerald Keddy	Scott Reid
David Anderson	Ken Epp	Jason Kenney	John Reynolds
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Karen Kraft Sloan	Gerry Ritz
Roy Bailey	Paul Forseth	Robert Lanctôt	Jean-Yves Roy
Rex Barnes	Christiane Gagnon	Wendy Lill	Gary Schellenberger
Mauril Bélanger	Marcel Gagnon	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Carolyn Bennett	Sébastien Gagnon	Gary Lunn	Carol Skelton
Leon Benoit	Cheryl Gallant	James Lunney	Monte Solberg
Rick Borotsik	Jocelyne Girard-Bujold	Peter MacKay	Kevin Sorenson
Diane Bourgeois	John Godfrey	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Yvon Godin	Keith Martin	Chuck Strahl
Scott Brison	Gurmant Grewal	Pat Martin	Greg Thompson
Andy Burton	Deborah Grey	Philip Mayfield	Myron Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Grant McNally	Vic Toews
Bill Casey	Stephen Harper	Réal Ménard	Alan Tonks
Rick Casson	Richard Harris	Val Meredith	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Rob Merrifield	Judy Wasylcia-Leis
Joe Clark	John Herron	Bob Mills	Elsie Wayne
Paul Crête	Grant Hill	James Moore	Randy White
John Cummins	Jay Hill	Anita Neville	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	John Williams
Stockwell Day	Betty Hinton	Charlie Penson	Lynne Yelich

---

### SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

**Président:**

**Vice-président:**

---

### SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:**

**Vice-président:**

---

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Charles Caccia

**Vice-présidents:** Bob Mills  
Paul Szabo

Mark Assad  
Roy Bailey  
Bernard Bigras  
Joe Comartin

Sébastien Gagnon  
John Herron  
Joe Jordan

Rick Laliberte  
Gary Lunn  
Julian Reed

Andy Savoy  
Hélène Scherrer  
Alan Tonks

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Clifford Lincoln  
Yvan Loubier  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
David Price  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

**FINANCES****Président:** Sue Barnes**Vice-présidents:** Nick Discepola  
Monte SolbergScott Brison  
Rick Casson  
Roy Cullen  
Albina GuarnieriRichard Harris  
Rahim Jaffer  
Sophia Leung  
Maria MinnaShawn Murphy  
Pierre Paquette  
Pauline Picard  
Gary PillitteriTony Valeri  
Judy Wasylcia-Leis  
Bryon Wilfert

(18)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman DoyleJohn Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Dale JohnstonGerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. PerronJoe Peschisolido  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Bob Wood  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

**Président:** Walt Lastewka

**Vice-présidents:** Dan McTeague  
James Rajotte

André Bachand  
Larry Bagnell  
Paul Crête  
Brian Fitzpatrick

Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Serge Marcil

Brian Masse  
Gilbert Normand  
Andy Savoy

Brent St. Denis  
Paddy Torsney  
Joseph Volpe

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Eugène Bellemare  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Gérard Binet  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Joe McGuire  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette

Charlie Penson  
Dick Proctor  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

**Président:** Andy Scott

**Vice-présidents:** Chuck Cadman  
John McKay

Garry Breitkreuz	Christian Jobin	John Maloney	Pat O'Brien	(18)
Sarmite Bulte	Robert Lanctôt	Richard Marceau	Kevin Sorenson	
Hedy Fry	Derek Lee	Inky Mark	Vic Toews	
Marlene Jennings	Paul Harold Macklin	Lorne Nystrom		

### Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Gerald Keddy	Geoff Regan
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Jason Kenney	Scott Reid
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	John Reynolds
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Gerry Ritz
André Bachand	Ken Epp	James Lunney	Svend Robinson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Gary Schellenberger
Rex Barnes	Paul Forseth	Keith Martin	Werner Schmidt
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Carol Skelton
Bernard Bigras	Peter Goldring	Alexa McDonough	Monte Solberg
Bill Blaikie	Jim Gouk	Grant McNally	Larry Spencer
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Réal Ménard	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Deborah Grey	Val Meredith	Chuck Strahl
Scott Brison	Art Hanger	Rob Merrifield	Greg Thompson
Andy Burton	Stephen Harper	Bob Mills	Myron Thompson
Bill Casey	Richard Harris	James Moore	Paddy Torsney
Rick Casson	Loyola Hearn	Lynn Myers	Maurice Vellacott
David Chatters	John Herron	Deepak Obhrai	Judy Wasylcyia-Leis
Joe Clark	Grant Hill	Brian Pallister	Elsie Wayne
Joe Comartin	Jay Hill	Charlie Penson	Randy White
John Cummins	Howard Hilstrom	David Pratt	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Betty Hinton	Dick Proctor	John Williams
Libby Davies	Rahim Jaffer	James Rajotte	Lynne Yelich
Stockwell Day	Dale Johnston		

## SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

**Président:**

**Vice-président:**

## SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

**Président:** Hedy Fry

**Vice-présidents:** Libby Davies  
Paddy Torsney

Chuck Cadman	Richard Marceau	Inky Mark	(6)
--------------	-----------------	-----------	-----

## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Mauril Bélanger

**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Yolande Thibeault

Carole-Marie Allard	Jeannot Castonguay	Rahim Jaffer	Scott Reid	(16)
Mark Assad	Christiane Gagnon	Jason Kenney	Benoît Sauvageau	
Eugène Bellemare	John Herron	Dan McTeague	Raymond Simard	
John Bryden				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Dale Johnston	John Reynolds
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	Gerry Ritz
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	Gary Schellenberger
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Werner Schmidt
André Bachand	Ken Epp	James Lunney	Carol Skelton
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Monte Solberg
Rex Barnes	Paul Forseth	Inky Mark	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Keith Martin	Larry Spencer
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Jim Gouk	Grant McNally	Chuck Strahl
Garry Breitreuz	Gurmant Grewal	Val Meredith	Greg Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	Rob Merrifield	Myron Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Bob Mills	Vic Toews
Chuck Cadman	Stephen Harper	James Moore	Suzanne Tremblay
Bill Casey	Richard Harris	Lorne Nystrom	Maurice Vellacott
Rick Casson	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
David Chatters	Grant Hill	Brian Pallister	Randy White
Joe Clark	Jay Hill	Charlie Penson	Ted White
Joe Comartin	Howard Hilstrom	Louis Plamondon	John Williams
John Cummins	Betty Hinton	James Rajotte	Lynne Yelich

## LIAISON

**Président:**

**Vice-président:**

Peter Adams	Bonnie Brown	Walt Lastewka	Andy Scott	(19)
Reg Alcock	Charles Caccia	Clifford Lincoln	Paul Steckle	
Sue Barnes	Joe Comuzzi	Judi Longfield	Tom Wappel	
Mauril Bélanger	Joe Fontana	Bernard Patry	John Williams	
Raymond Bonin	Gurmant Grewal	David Pratt		

### Membres associés

Jim Abbott	Paul Forseth	Réal Ménard	David Price
Eugène Bellemare	Yvon Godin	Bob Mills	James Rajotte
Chuck Cadman	John Harvard	James Moore	Gerry Ritz
John Cannis	Jay Hill	Shawn Murphy	Monte Solberg
John Cummins	Dale Johnston	Anita Neville	Paul Szabo
Madeleine Dalphond-Guiral	Diane Marleau	Brian Pallister	Yolande Thibeault
Stockwell Day	Bill Matthews	Carolyn Parrish	Rose-Marie Ur
Nick Discepolo	John McKay	Beth Phinney	Maurice Vellacott
Stan Dromisky	Dan McTeague	Jerry Pickard	

## SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

**Président:**

**Vice-président:**

## SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

**Président:**

**Vice-président:**

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:** Reg Alcock

**Vice-présidents:** Paul Forseth  
Paul Szabo

Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Joe Clark  
Roy Cullen

Ken Epp  
Raymonde Folco  
Robert Lanctôt

Derek Lee  
Pat Martin  
Massimo Pacetti

Gilles-A. Perron  
Judy Sgro  
Tony Tirabassi

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley

Brian Fitzpatrick  
Liza Frulla  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Brian Masse  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Dick Proctor

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## SOUS-COMITÉ RELATIF AU BUREAU DU COMMISSAIRE À LA VIE PRIVÉE

**Président:**

**Vice-président:**

## SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Président:**

**Vice-président:**

## SOUS-COMITÉ DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE

**Président:**

**Vice-président:**

## SOUS-COMITÉ CONCERNANT LES DÉNONCIATEURS

**Président:**

**Vice-président:**

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:**

Clifford Lincoln

**Vice-présidents:**

Jim Abbott  
John Harvard

Carole-Marie Allard  
Paul Bonwick  
Sarmite Bulte  
R. John Efford

Liza Frulla  
Christiane Gagnon  
Wendy Lill

James Lunney  
Dennis Mills  
Gary Schellenberger

Alex Shepherd  
Caroline St-Hilaire  
Chuck Strahl

(16)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins

Libby Davies  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
David Price  
Dick Proctor  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** John Cummins  
Bill Matthews

Andy Burton  
Rodger Cuzner  
R. John Efford  
Reed Elley

Georges Farrah  
Ghislain Fournier  
Loyola Hearn

Dominic LeBlanc  
Joe Peschisolido  
Carmen Provenzano

Jean-Yves Roy  
Peter Stoffer  
Bob Wood

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitreuz  
Scott Brison  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan

Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Marcel Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz

Svend Robinson  
Yves Rocheleau  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Peter Adams

**Vice-présidents:** Dale Johnston  
Carolyn Parrish

Marlene Catterall	Joe Jordan	Lynn Myers	Jacques Saada	(16)
Rodger Cuzner	Gerald Keddy	Geoff Regan	Benoît Sauvageau	
Yvon Godin	Judi Longfield	John Reynolds	Werner Schmidt	
Michel Guimond				

### Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Rahim Jaffer	James Rajotte
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Jason Kenney	Scott Reid
Rob Anders	John Duncan	Gary Lunn	Gerry Ritz
David Anderson	Reed Elley	James Lunney	Gary Schellenberger
André Bachand	Ken Epp	Peter MacKay	Carol Skelton
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Inky Mark	Monte Solberg
Rex Barnes	Paul Forseth	Keith Martin	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Larry Spencer
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Grant McNally	Caroline St-Hilaire
Bill Blaikie	Jim Gouk	Réal Ménard	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Val Meredith	Chuck Strahl
Garry Breitkreuz	Deborah Grey	Rob Merrifield	Greg Thompson
Scott Brison	Art Hanger	Bob Mills	Myron Thompson
Andy Burton	Stephen Harper	James Moore	Vic Toews
Chuck Cadman	Richard Harris	Lorne Nystrom	Paddy Torsney
Bill Casey	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
Rick Casson	John Herron	Brian Pallister	Elsie Wayne
David Chatters	Grant Hill	Charlie Penson	Randy White
Joe Clark	Jay Hill	David Price	Ted White
John Cummins	Howard Hilstrom	Dick Proctor	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Betty Hinton	Marcel Proulx	Lynne Yelich
Libby Davies			

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Carolyn Parrish

**Vice-président:**

Yvon Godin	Lynn Myers	Benoît Sauvageau	Chuck Strahl	(7)
Gerald Keddy	David Price			

### SOUS-COMITÉ DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

**Président:** Paddy Torsney

**Vice-président:**

Yvon Godin	Gerald Keddy	Marcel Proulx	Scott Reid	(6)
Michel Guimond				

## SANTÉ

**Président:** Bonnie Brown**Vice-présidents:** Stan Dromisky  
Réal MénardGilbert Barrette  
Carolyn Bennett  
Diane Bourgeois  
Jeannot CastonguayBrenda Chamberlain  
Hedy Fry  
Grant HillBetty Hinton  
Karen Kraft Sloan  
Rob MerrifieldSvend Robinson  
Hélène Scherrer  
Greg Thompson

(16)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Libby Davies  
Stockwell DayBev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Rahim JafferDale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline PicardJames Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## TRANSPORTS

**Président:** Joe Comuzzi

**Vice-présidents:** John Cannis  
James Moore

Larry Bagnell  
Rex Barnes  
Bev Desjarlais  
Roger Gallaway

Jim Gouk  
Ovid Jackson  
Stan Keyes

Mario Laframboise  
Robert Lanctôt  
Pat O'Brien

Marcel Proulx  
Yolande Thibeault  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Reg Alcock  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Roger Gaudet  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Dick Proctor  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Judy Sgro  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Guy St-Julien  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams

### SOUS-COMITÉ SUR LE TRANSPORT MARITIME

**Président:**

**Vice-président:**

### COMITÉS SPÉCIAUX

#### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA MODERNISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA PROCÉDURE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

**Président:**

**Vice-président:**

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésident:** Yves Morin

**Vice-coprésident:**

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc  
Michael J. Forrestall

Jean Lapointe  
Vivienne Poy

Mauril Bélanger  
Carolyn Bennett  
Robert Bertrand  
Marlene Catterall  
Marcel Gagnon  
Deborah Grey  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy

Wendy Lill  
Jerry Pickard  
Louis Plamondon  
Jacques Saada  
Carol Skelton  
Guy St-Julien  
Darrel Stinson  
Andrew Telegdi

(21)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Libby Davies

Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom

Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésident:** Céline Hervieux-Payette

**Vice-coprésident:**

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron  
Mac Harb  
James Kelleher

Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin

Rex Barnes  
Paul Bonwick  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Liza Frulla  
Gurmant Grewal  
Michel Guimond  
Derek Lee  
Paul Harold Macklin

John Maloney  
Pat Martin  
John McKay  
Lynn Myers  
Caroline St-Hilaire  
Maurice Vellacott  
Tom Wappel  
Ted White

(23)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan

Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Comité des présidents des comités législatifs**

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME ELENI BAKOPANOS

**MEMBRE DU MINISTÈRE**

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. John McCallum	ministre de la Défense nationale
L'hon. Wayne Easter	solliciteur général du Canada
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)
L'hon. Jean Augustine	secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)
L'hon. Steve Mahoney	secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Rodger Cuzner	du premier ministre
M. Marcel Proulx	du ministre des Transports
M. Alan Tonks	du ministre de l'Environnement
Mme Judy Sgro	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Carole-Marie Allard	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay	de la ministre de la Santé
M. Serge Marzil	du ministre de l'Industrie
Mme Marlene Jennings	du solliciteur général du Canada
M. Tony Tirabassi	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Diane St-Jacques	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Joe Peschisolido	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Murray Calder	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Claude Duplain	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Mme Nancy Karetak-Lindell	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. Charles Hubbard	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Colleen Beaumier	de la ministre du Revenu national
M. Sarkis Assadourian	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Ivan Grose	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
M. André Harvey	de la ministre de la Coopération internationale
M. Dominic LeBlanc	du ministre de la Défense nationale



## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 3 octobre 2003

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

#### Loi sur la procréation assistée

Projet de loi C-13. Troisième lecture .....	8141
M. Boudria .....	8141
Motion .....	8141
M. Kenney .....	8141
M. O'Reilly .....	8143
Mme Guay .....	8144
M. Bryden .....	8145
M. Spencer .....	8146
M. Tonks .....	8147

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

#### La Journée mondiale de l'enseignant

M. Adams .....	8148
----------------	------

#### La citoyenneté et l'immigration

M. Duncan .....	8148
-----------------	------

#### Yom Kippour

Mme Carroll .....	8148
-------------------	------

#### Une victoire marathonnienne

M. Malhi .....	8148
----------------	------

#### La Commission de la Capitale nationale

M. Proulx .....	8148
-----------------	------

#### Les arts et la culture

M. McNally .....	8149
------------------	------

#### L'équipe canadienne féminine de soccer

M. Lincoln .....	8149
------------------	------

#### La lutte aux narcotrafiquants

M. Loubier .....	8149
------------------	------

#### Le gouvernement de l'Ontario

M. Provenzano .....	8149
---------------------	------

#### La Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Mme Ablonczy .....	8149
--------------------	------

#### Le Congrès forestier mondial

M. Barrette .....	8150
-------------------	------

#### L'aide gouvernementale

M. Keddy .....	8150
----------------	------

#### La Chambre de commerce du Grand Joliette

M. Paquette .....	8150
-------------------	------

#### Les anciens combattants

M. Maloney .....	8150
------------------	------

#### Les anciens combattants

Mme Desjarlais .....	8151
----------------------	------

#### Le gouvernement de l'Ontario

M. Bryden .....	8151
-----------------	------

#### L'agriculture

M. Penson .....	8151
-----------------	------

### QUESTIONS ORALES

#### L'aide gouvernementale

Mme Skelton .....	8151
M. McCallum (Markham) .....	8151
Mme Skelton .....	8151
M. McCallum (Markham) .....	8151
Mme Skelton .....	8151
M. McCallum (Markham) .....	8152

#### La défense nationale

M. Hill (Prince George—Peace River) .....	8152
M. McCallum (Markham) .....	8152
M. Hill (Prince George—Peace River) .....	8152
M. McCallum (Markham) .....	8152

#### Le Grand Prix du Canada

Mme St-Hilaire .....	8152
M. Cauchon .....	8152
Mme St-Hilaire .....	8152
M. Cauchon .....	8152
Mme Guay .....	8153
M. Cauchon .....	8153
Mme Guay .....	8153
M. Cauchon .....	8153

#### L'aide gouvernementale

M. Brison .....	8153
M. McCallum (Markham) .....	8153
M. Brison .....	8153
M. McCallum (Markham) .....	8153

#### Le système électoral

M. Blaikie .....	8153
M. Boudria .....	8154

#### L'agriculture

M. Blaikie .....	8154
M. Vanclief .....	8154

#### L'infrastructure

M. Moore .....	8154
M. Colletette .....	8154
M. Moore .....	8154
M. Colletette .....	8154

#### L'ex-commissaire à la protection de la vie privée

Mme Girard-Bujold .....	8154
M. Boudria .....	8155
Mme Girard-Bujold .....	8155
M. Boudria .....	8155

#### L'infrastructure

M. Ritz .....	8155
M. Colletette .....	8155
M. Ritz .....	8155
M. Colletette .....	8155

#### Les langues officielles

M. Sauvageau .....	8155
M. McCallum (Markham) .....	8155
M. Sauvageau .....	8155

M. McCallum (Markham) .....	8155	<b>Le commerce</b>	
<b>Les anciens combattants</b>		M. Proctor .....	8160
M. Bailey .....	8156	M. Calder .....	8160
M. Grose .....	8156	<b>La fonction publique</b>	
M. Bailey .....	8156	M. Epp .....	8160
M. Grose .....	8156	Mme Robillard .....	8160
<b>L'agriculture</b>		<b>Présence à la tribune</b>	
M. Adams .....	8156	Le vice-président .....	8160
M. Vanclief .....	8156	<b>Les travaux de la Chambre</b>	
<b>L'industrie pharmaceutique</b>		<b>Le projet de loi C-41</b>	
M. Bachand (Richmond—Arthabaska) .....	8156	M. Boudria .....	8160
M. Boudria .....	8156	Motion .....	8160
<b>Le Musée Laurier</b>		Adoption de la motion; rapport; approbation, troisième lecture et adoption du projet de loi .....	8160
M. Bachand (Richmond—Arthabaska) .....	8156	<b>Les voies et moyens</b>	
Mme Allard .....	8156	<b>Avis de motion</b>	
<b>Les taux d'intérêt</b>		M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora) .....	8160
M. Nystrom .....	8156		
M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora) .....	8157		
<b>L'environnement</b>			
M. Masse .....	8157		
M. Tonks .....	8157		
<b>La défense nationale</b>			
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca) .....	8157		
M. McCallum (Markham) .....	8157		
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca) .....	8157		
M. McCallum (Markham) .....	8157		
<b>CINAR</b>			
M. Laframboise .....	8157		
M. Boudria .....	8158		
M. Laframboise .....	8158		
M. Boudria .....	8158		
<b>L'agriculture</b>			
M. Casson .....	8158		
M. Vanclief .....	8158		
M. Casson .....	8158		
M. Vanclief .....	8158		
<b>Les affaires autochtones</b>			
M. Provenzano .....	8158		
Mme Stewart .....	8158		
<b>La pornographie juvénile</b>			
M. Thompson (Wild Rose) .....	8159		
M. Cauchon .....	8159		
M. Easter .....	8159		
M. Thompson (Wild Rose) .....	8159		
M. Easter .....	8159		
<b>Les importations d'acier</b>			
M. Bergeron .....	8159		
M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora) .....	8159		
<b>Le Supplément de revenu garanti</b>			
M. Gagnon (Champlain) .....	8159		
Mme Stewart .....	8159		
<b>La fonction publique</b>			
M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest) .....	8159		
Mme Robillard .....	8160		
		<b>AFFAIRES COURANTES</b>	
		<b>Les comités de la Chambre</b>	
		<b>Finances</b>	
		Mme Barnes (London-Ouest) .....	8161
		<b>Patrimoine canadien</b>	
		M. Lincoln .....	8161
		<b>Les opérations gouvernementales et les prévisions budgétaires</b>	
		M. Szabo .....	8161
		Motion d'approbation .....	8161
		M. Epp .....	8162
		M. Bryden .....	8162
		M. Kenney .....	8163
		M. Bryden .....	8163
		M. Epp .....	8164
		M. Szabo .....	8165
		M. Epp .....	8165
		M. Bryden .....	8166
		M. Casson .....	8167
		<b>Les travaux de la Chambre</b>	
		M. Szabo .....	8168
		Motion .....	8168
		Adoption de la motion .....	8168
		<b>Les comités de la Chambre</b>	
		<b>Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires</b>	
		Motion d'adoption .....	8168
		M. Szabo .....	8168
		M. Laframboise .....	8169
		<b>Patrimoine canadien</b>	
		M. Lincoln .....	8171
		Motion d'adoption .....	8171
		Adoption de la motion .....	8171
		<b>Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires</b>	
		Motion d'adoption .....	8171
		M. Laframboise .....	8171

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

### L'environnement

Motion .....	8172
M. Epp .....	8172
M. Gagnon (Champlain) .....	8173
Motion .....	8174

M. Bachand (Richmond—Arthabaska) .....	8174
M. Proctor .....	8175
M. Masse .....	8177
Le vote est réputé avoir été demandé et différé .....	8178

### ANNEXE

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**